

Caractéristiques du quartier de résidence et comportements linguistiques des immigrants allophones de la RMR de Montréal

Portrait démilinguistique

Septembre 2011

Robert Bourbeau, Norbert Robitaille et Rémi Ouellet



Dépôt légal – 2011
Bibliothèque et archives nationales du Québec

ISBN Version électronique : 978-2-550-62846-0

@ Gouvernement du Québec, 2011



Préface

Veillant à l'application de la Charte de la langue française, l'Office québécois de la langue française définit et conduit la politique québécoise en matière d'officialisation linguistique, de terminologie et de francisation. Adoptée en 1977 et modifiée en 2002, la Charte confère à l'Office le pouvoir de mener les programmes de recherche qu'il juge nécessaires, d'effectuer ou de faire effectuer les études prévues par ces programmes¹ afin de rendre compte de l'évolution de la situation linguistique au Québec. Par conséquent, l'usage et le statut de la langue française, les comportements et les attitudes des différents groupes linguistiques sont au cœur de ses préoccupations.

Le plan de travail de l'Office, déposé en février 2010 à la ministre responsable de l'application de la Charte, M^{me} Christine St-Pierre, prévoyait entre autres des études sur les caractéristiques linguistiques des Québécois et des Québécoises, notamment sur l'usage du français. Ainsi, cinq travaux démolinguistiques amorçant une description de l'environnement linguistique au Québec et des choix personnels que font les citoyens en ce domaine peuvent être consultés dans le site Web de l'Office. Ces travaux devraient éclairer toute personne intéressée par ces questions et, je le souhaite, alimenter la réflexion sur la situation linguistique au Québec.

Il m'importe enfin de souligner que l'Office a tenu à ce que les chercheurs jouissent de la plus totale liberté scientifique dans leurs analyses et dans les conclusions qu'ils en ont tirées. Ils demeurent, évidemment, seuls responsables du contenu de leur étude et de l'interprétation qu'ils en ont faite.

La présente étude a été réalisée au Département de démographie de l'Université de Montréal par Robert Bourbeau, Norbert Robitaille et Rémi Ouellet. Elle porte sur les caractéristiques du quartier de résidence et le comportement linguistique des immigrants allophones de la RMR de Montréal. Je les remercie chaleureusement de même que les membres du Comité de suivi de la situation linguistique et les membres de l'Office pour leur dévouement et leur expertise.



La présidente-directrice générale,
Louise Marchand, avocate

1. QUÉBEC. *Charte de la langue française : LRQ, chapitre C-11, à jour au 1^{er} août 2011*, [Québec], Éditeur officiel du Québec, c2002, art. 163.



**CARACTÉRISTIQUES DU QUARTIER DE RÉSIDENCE ET COMPORTEMENTS
LINGUISTIQUES DES IMMIGRANTS ALLOPHONES DE LA RMR DE MONTRÉAL**

Étude soumise à l'Office québécois de la langue française

Robert Bourbeau
Norbert Robitaille
Rémi Ouellet

Département de démographie
Université de Montréal

Juillet 2011
(Cette étude a été réalisée à l'aide des données disponibles en mai 2010)

REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent à remercier Camille Bouchard-Coulombe et Valérie Jarry, étudiantes à la maîtrise au Département de démographie de l'Université de Montréal, pour avoir produit, dans des délais très serrés, les cartes illustrant les caractéristiques des quartiers et des immigrants allophones. Elles ont pris le relais du travail commencé par Marc Girard, infographiste au Département de géographie de l'Université de Montréal, que nous remercions également.

Nos remerciements vont aussi à notre collègue Simona Bignami, professeure agrégée au Département de démographie, qui nous a fourni des conseils pour l'analyse statistique des données. Nous avons pu compter sur la collaboration de Noémie de Andrade, stagiaire de recherche, pour la préparation des données, et de Pierre Bouchard et de Josée Martel, pour l'obtention des données nécessaires à cette étude.

Enfin, nous remercions les membres du comité de suivi de l'Office québécois de la langue française pour les nombreuses suggestions qui ont permis d'améliorer le contenu de cette étude.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES FIGURES ET DES CARTES	6
DÉFINITIONS	7
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	9
INTRODUCTION.....	10
Chapitre 1 Recension des écrits	12
1.1. Mesures du comportement linguistique	12
1.2. Déterminants du comportement linguistique.....	18
1.2.1. Déterminants individuels	18
1.2.2. Déterminants contextuels.....	22
1.3. La question de recherche	26
Chapitre 2 Présentation des données et des méthodes	28
2.1. Source des données	28
2.2. Découpage géographique	29
2.3. Sélection des indicateurs	32
2.3.1. Mesures du comportement linguistique chez les immigrants allophones.....	32
2.3.2. Déterminants du comportement linguistique (variables indépendantes).....	34
2.3.2.1. Facteurs relatifs aux individus	34
2.3.2.2. Facteurs contextuels.....	37
2.4. Méthodes d'analyse descriptive et explicative	38
Chapitre 3 Caractéristiques des quartiers et de leurs immigrants allophones	41
3.1. Caractéristiques de la population totale des quartiers	41
3.2. Répartition et caractéristiques des immigrants allophones	46
3.3. Comportements linguistiques des immigrants allophones	50
3.3.1. Transferts linguistiques.....	50
3.3.2. Connaissance des langues officielles chez les immigrants allophones de langues d'usage tierces.....	53
Chapitre 4 Analyse des comportements linguistiques des immigrants allophones selon le quartier de résidence	58
4.1. Les transferts linguistiques	58
4.1.1. Transferts et caractéristiques du quartier	59
4.1.2. Le rôle des caractéristiques individuelles des immigrants allophones	61
4.1.3. Analyse multivariée des transferts linguistiques	68
4.2. Connaissance des langues officielles chez les immigrants allophones de langues d'usage tierces	73
4.2.1. Connaissance des langues officielles et caractéristiques du quartier.....	73
4.2.2. Le rôle des caractéristiques individuelles des immigrants allophones	75
4.2.3. Analyse multivariée de la connaissance des langues officielles.....	81
Chapitre 5 Discussion et conclusion	85
BIBLIOGRAPHIE	90
Annexe 1 Méthode de répartition des réponses multiples.....	93
Annexe 2 Regroupement des secteurs de recensement par quartier	94
Annexe 3 Liste des pays francotropes.....	95
Annexe 4 Tableaux complémentaires	96

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1-1 Rayonnement linguistique chez les immigrants allophones, RMR de Montréal, 2006.....	15
Tableau 2-1 Variables utilisées dans notre étude.....	38
Tableau 3-1 Effectif total, taux d'accroissement total au cours de la période 2001-2006 (%) et âge médian de la population, selon le quartier, RMR de Montréal, 2006.....	42
Tableau 3-2 Répartition de la population selon la langue d'usage (%), le niveau de scolarité (%) et le revenu médian (\$) des familles de recensement, selon le quartier, RMR de Montréal, 2006.....	44
Tableau 3-3 Importance relative (%) et répartition des immigrants allophones selon la période d'immigration (%), l'affinité linguistique du pays de naissance (%), l'âge à l'immigration (%) et le lieu de résidence il y a cinq ans (%), selon le quartier, RMR de Montréal, 2006.....	48
Tableau 3-4 Taux de mobilité linguistique chez les immigrants allophones (%) selon le quartier, RMR de Montréal, 2006.....	51
Tableau 3-5 Répartition des immigrants allophones de langues d'usage tierces selon la connaissance des langues officielles (%), selon le quartier, RMR de Montréal, 2006.....	55
Tableau 4-1 Taux de mobilité linguistique vers une langue officielle chez les immigrants allophones (%) selon la période d'immigration, RMR de Montréal, 2006.....	62
Tableau 4-2 Proportion des immigrants allophones qui résidaient ailleurs il y a cinq ans (%), selon l'orientation du transfert linguistique et la période d'immigration, RMR de Montréal, 2006.....	63
Tableau 4-3 Taux de mobilité linguistique chez les immigrants allophones (%), selon la période d'immigration, l'âge à l'immigration et l'affinité linguistique du pays de naissance, RMR de Montréal, 2006.....	64
Tableau 4-4 Taux de mobilité linguistique chez les immigrants allophones (%) selon l'affinité linguistique du pays de naissance, la période d'immigration et l'âge à l'immigration, RMR de Montréal, 2006.....	65
Tableau 4-5 Taux de mobilité linguistique (%) chez les immigrants allophones résidant dans des quartiers où la proportion de la population de langue d'usage française est supérieure à 75 % (N = 28), selon l'affinité linguistique du pays de naissance, la période d'immigration et l'âge à l'immigration, RMR de Montréal, 2006.....	68
Tableau 4-6 Taux de mobilité linguistique (%) chez les immigrants allophones résidant dans des quartiers où la proportion de la population de langue d'usage anglaise est supérieure à 25 % (N = 14), selon l'affinité linguistique du pays de naissance, la période d'immigration et l'âge à l'immigration, RMR de Montréal, 2006.....	68
Tableau 4-7 Trois modèles de régression linéaire multiple sur les transferts linguistiques dans les 56 quartiers de la RMR de Montréal.....	69
Tableau 4-8 Résultats de la régression linéaire multiple sur les taux de mobilité linguistique vers l'anglais chez les immigrants allophones, selon le quartier, RMR de Montréal, 2006.....	70
Tableau 4-9 Résultats de la régression linéaire multiple sur les taux de mobilité linguistique vers le français chez les immigrants allophones, selon le quartier, RMR de Montréal, 2006.....	71
Tableau 4-10 Résultats de la régression linéaire multiple sur les proportions des transferts vers le français parmi les transferts effectués vers une langue officielle chez les immigrants allophones, selon le quartier, RMR de Montréal, 2006.....	72

Tableau 4-11 Proportion d’immigrants allophones de langues d’usage tierces qui résidaient à la même adresse il y a cinq ans (%), selon la connaissance des langues officielles et la période d’immigration, RMR de Montréal, 2006	76
Tableau 4-12 Proportions d’immigrants allophones de langues d’usage tierces selon la connaissance des langues officielles (%), la période d’immigration, l’âge à l’immigration et l’affinité linguistique du pays de naissance, RMR de Montréal, 2006	77
Tableau 4-13 Proportions d’immigrants allophones de langues d’usage tierces selon la connaissance des langues officielles (%), l’affinité linguistique du pays de naissance, la période d’immigration et l’âge à l’immigration, RMR de Montréal, 2006.....	78
Tableau 4-14 Proportion d’immigrants allophones de langues d’usage tierces arrivés avant 1976 et ayant une adresse en 2006 différente de celle de 2001, selon le type de quartier de résidence en 2006 et la connaissance des langues officielles.....	80
Tableau 4-15 Proportions d’immigrants allophones de langues d’usage tierces résidant dans des quartiers où la concentration de langue d’usage française est supérieure à 75 % (N = 28) selon la connaissance des langues officielles (%), l’affinité linguistique du pays de naissance, la période d’immigration et l’âge à l’immigration, RMR de Montréal, 2006.....	81
Tableau 4-16 Proportions d’immigrants allophones de langues d’usage tierces résidant dans des quartiers où la concentration de langue d’usage anglaise est supérieure à 25 % (N = 14) selon la connaissance des langues officielles (%), l’affinité linguistique du pays de naissance, la période d’immigration et l’âge à l’immigration, RMR de Montréal, 2006.....	81
Tableau 4-17 Deux modèles de régression linéaire multiple sur la connaissance des langues officielles chez les immigrants allophones de langues d’usage tierces, dans les 56 quartiers de la RMR de Montréal.....	82
Tableau 4-18 Résultats de la régression linéaire multiple sur la proportion d’immigrants allophones de langues d’usage tierces connaissant l’anglais, selon le quartier, RMR de Montréal, 2006	83
Tableau 4-19 Résultats de la régression linéaire multiple sur la proportion d’immigrants allophones de langues d’usage tierces connaissant le français, selon le quartier, RMR de Montréal, 2006	84
Tableau A-1 Proportions de transferts et taux de mobilité linguistique chez les immigrants allophones (%), selon l’affinité linguistique du pays de naissance, la période d’immigration et l’âge à l’immigration, RMR de Montréal, 2006.....	96
Tableau A-2 Proportions d’immigrants allophones de langues d’usage tierces selon la connaissance des langues officielles (%), l’affinité linguistique du pays de naissance, la période d’immigration et l’âge à l’immigration, RMR de Montréal, 2006.....	96

LISTE DES FIGURES ET DES CARTES

Figure 4-1 Proportion de la population de langue d'usage anglaise (%) et taux de mobilité linguistique vers l'anglais chez les immigrants allophones (%), selon le quartier, RMR de Montréal, 2006	60
Figure 4-2 Proportion de la population de langue d'usage française (%) et taux de mobilité linguistique vers le français chez les immigrants allophones (%), selon le quartier, RMR de Montréal, 2006	60
Figure 4-3 Proportion de la population de langue d'usage française parmi celle de langues d'usage officielles (%) et proportion de transferts vers le français parmi ceux effectués vers une langue officielle chez les immigrants allophones (%), selon le quartier, RMR de Montréal, 2006	61
Figure 4-4 Proportions de transferts et taux de mobilité linguistique chez les immigrants allophones (%), selon l'affinité linguistique du pays de naissance, la période d'immigration et l'âge à l'immigration, RMR de Montréal, 2006.....	66
Figure 4-5 Proportion de la population de langue d'usage française (%) et proportion d'immigrants allophones de langues d'usage tierces connaissant le français (%), selon le quartier, RMR de Montréal, 2006	74
Figure 4-6 Proportion d'immigrants allophones de langues d'usage tierces selon la connaissance des langues officielles (%), l'affinité linguistique du pays de naissance, la période d'immigration et l'âge à l'immigration, RMR de Montréal, 2006.....	79
Carte 2-1 Situation géographique des 56 quartiers, RMR de Montréal, 2006.....	31
Carte 3-1 Répartition de la population selon la langue d'usage (%), selon le quartier, RMR de Montréal, 2006	45
Carte 3-2 Importance relative des immigrants allophones (%), selon le quartier, RMR de Montréal, 2006	49
Carte 3-3 Proportion de transferts vers le français parmi les transferts effectués vers une langue officielle (%) chez les immigrants allophones, selon le quartier, RMR de Montréal, 2006	52
Carte 3-4 Répartition des immigrants allophones de langues d'usage tierces selon la connaissance des langues officielles (%), selon le quartier, RMR de Montréal, 2006	56

DÉFINITIONS

Âge à l'immigration*

Âge du recensé lorsqu'il a obtenu pour la première fois le statut d'immigrant reçu.

Allophone¹

Une personne allophone possède une langue maternelle autre que le français ou l'anglais, sans égard à sa langue utilisée le plus souvent à la maison.

Anglophone

Une personne anglophone possède l'anglais en tant que langue maternelle, sans égard à sa langue utilisée le plus souvent à la maison.

Connaissance des langues officielles*

Indique si le recensé peut soutenir une conversation en français seulement, en anglais seulement, en français et en anglais, ou dans aucune des deux langues officielles.

Famille de recensement*

Couple marié (avec ou sans enfants des deux conjoints ou de l'un d'eux), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants des deux partenaires ou de l'un d'eux) ou parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un enfant dans le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les « enfants » dans une famille de recensement incluent les petits-enfants vivant dans le ménage d'au moins un de leurs grands-parents, en l'absence des parents.

Francophone

Une personne francophone possède le français en tant que langue maternelle, sans égard à sa langue utilisée le plus souvent à la maison.

Francotrope

Qualificatif donné à un pays selon la place qu'y occupe le français et la proximité des langues qu'on y parle avec le français. Peut aussi qualifier une personne venant d'un pays francotrope.

Immigrant reçu*

Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence.

Langue maternelle*

Première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé.

Langue utilisée le plus souvent à la maison (LU; langue d'usage)*

Langue que le recensé parle le plus souvent à la maison.

Lieu de résidence il y a cinq ans*

Information indiquant si la personne recensée occupait le même domicile le 16 mai 2006 (jour du recensement) que celui qu'elle occupait cinq ans plus tôt.

Mobilité linguistique

Phénomène à l'origine d'un transfert linguistique.

Niveau de scolarité*

Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu par la personne recensée.

1. Dans cette étude, nous avons utilisé le terme *allophones* pour désigner les personnes de langues maternelles tierces (différentes du français et de l'anglais). Dans plusieurs études, ce terme est souvent attribué aux personnes de langues d'usage tierces. Il faudra donc porter une attention particulière à cette différence. Il en est de même pour les anglophones et les francophones.

Période d'immigration*

Tranches d'années établies d'après les réponses à la question sur l'année d'immigration. Par année d'immigration, on entend l'année au cours de laquelle la personne a obtenu le statut d'immigrant reçu pour la première fois.

Première langue officielle parlée (PLOP)*

Les personnes qui peuvent soutenir une conversation en français seulement ont le français comme première langue officielle parlée. Les personnes qui peuvent soutenir une conversation en anglais seulement ont l'anglais comme première langue officielle parlée. Les réponses aux questions sur la langue maternelle et sur la langue parlée à la maison sont ensuite utilisées pour établir la première langue officielle parlée des personnes qui peuvent parler le français et l'anglais ou qui ne parlent ni l'une ni l'autre des langues officielles. On inclut dans la catégorie Français les personnes qui ont le français seulement ou le français et au moins une langue non officielle comme langue maternelle. Les personnes qui ont l'anglais seulement ou l'anglais et au moins une langue non officielle comme langue maternelle sont incluses dans la catégorie Anglais. Pour les cas non encore classés, on inclut dans la catégorie Français les personnes ayant le français seulement ou le français et au moins une langue non officielle comme langue parlée le plus souvent à la maison. On procède de la même manière pour la catégorie Anglais. La population se trouve ainsi classée dans deux catégories principales : d'une part le français et d'autre part l'anglais. Il faut ajouter deux catégories résiduelles pour les personnes qui n'ont pu être classées à l'aide des renseignements fournis : le français et l'anglais et ni le français ni l'anglais.

Quartier

Groupement de plusieurs secteurs de recensement se trouvant sur le territoire de la région métropolitaine de recensement de Montréal.

Région métropolitaine de recensement*

Territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants, et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants.

Revenu médian*

Montant en dollars qui divise en deux moitiés la répartition par tranches de revenu, c'est-à-dire que les revenus de la première moitié des particuliers sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Le revenu médian se calcule à partir du nombre non arrondi de particuliers (par exemple, les hommes de 45 à 54 ans) de ce groupe ayant un revenu.

Secteur de recensement*

Petite région relativement stable. Les secteurs de recensement comptent habituellement de 2 500 à 8 000 habitants et sont situés à l'intérieur de grands centres urbains dont le noyau urbain compte 50 000 habitants ou plus.

Taux de mobilité linguistique

Parmi l'ensemble des personnes d'une langue maternelle donnée, proportion de celles qui ont une langue d'usage différente. Par exemple, chez les immigrants allophones, un taux de mobilité linguistique de 37 % vers l'anglais signifie que 37 % d'entre eux ont l'anglais comme langue d'usage.

Transfert linguistique

Passage d'une langue maternelle donnée à une autre langue utilisée le plus souvent à la maison.

* *Définition tirée du Dictionnaire du recensement de Statistique Canada (2006).*

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

A : Anglais

AetF : Anglais et Français

AumoinsA : Au moins l'anglais

AumoinsA/LO : Indice mettant en rapport un comportement en lien avec des personnes connaissant au moins l'anglais, lorsque le dénominateur ne concerne que les langues officielles.

AumoinsF : Au moins le français

AumoinsF/LO : Indice mettant en rapport un comportement en lien avec des personnes connaissant au moins le français, lorsque le dénominateur ne concerne que les langues officielles.

CLO : Connaissance des langues officielles

F : Français

F/LO : Indice mettant en rapport un comportement en lien avec des personnes connaissant uniquement le français, lorsque le dénominateur ne concerne que les langues officielles.

LM : Langue maternelle

LT : Langue utilisée le plus souvent au travail

LU : Langue utilisée le plus souvent à la maison

niAniF : Ni l'anglais, ni le français

Officielle : Le qualificatif *officielle* fait référence aux langues officielles du Canada, soit l'anglais et le français.

PLOP : Première langue officielle parlée

RMR : Région métropolitaine de recensement

s. r. : Secteur de recensement

INTRODUCTION

Au cours des dernières décennies, l'immigration s'est intensifiée au Québec, modifiant considérablement le portrait de sa population. Les nouveaux arrivants, avec leur bagage linguistique plus diversifié que celui de l'immigration plus ancienne, contribuent à la transformation de la dynamique linguistique de la population du Québec, en particulier dans la région métropolitaine de Montréal.

Les immigrants, à forte majorité de langue maternelle autre que le français et l'anglais, s'établissent majoritairement dans la grande région de Montréal. La composition linguistique de cette région est par conséquent fort diversifiée. Ne connaître ni le français ni l'anglais limite considérablement les possibilités d'un individu comptant évoluer dans la société montréalaise (De Vries 1999). Certes, y parler français facilite les possibilités d'intégration et de réussite, le français étant la seule langue officielle du Québec (Monnier 1993). Toutefois, notamment en raison de la présence anglophone historique, ou encore de la place qu'occupe l'anglais en Amérique du Nord et sur le marché de l'emploi, « il est possible d'[y] faire sa vie presque uniquement [...] en anglais » (Béland 2008). En résumé, il y a une concurrence entre le français et l'anglais.

Les immigrants allophones qui choisissent de s'établir dans la région montréalaise doivent vraisemblablement faire face à cette concurrence. Dans ce contexte, il est intéressant de se demander à quel point l'*environnement* linguistique dans lequel se trouvent les immigrants de langue maternelle tierce influence leur comportement linguistique.

La réponse à cette question n'est toutefois pas évidente en raison de la difficulté de bien distinguer l'influence du milieu de résidence de celui des caractéristiques individuelles des immigrants allophones et des limites posées par les données disponibles concernant les comportements linguistiques. Ces dernières, qui proviennent du recensement canadien, ne fournissent aucune information sur le comportement linguistique antérieur, sauf dans la petite enfance (langue maternelle). Il sera par conséquent toujours difficile de savoir si le milieu *influence* le comportement linguistique ou s'il *est sélectionné* par des personnes qui

ont eu des cheminements linguistiques particuliers dans le passé. Cela explique que peu d'études ont été faites sur le sujet. Néanmoins, dans la foulée de l'étude de Pierre Serré (2000) qui avait découpé la région métropolitaine de Montréal en 56 quartiers, fondés sur le regroupement des 755 secteurs de recensement de 1996, nous avons choisi de tenter d'éclairer ce sujet en mettant à profit les données les plus récentes du recensement canadien de 2006.

Notre étude s'organise autour de quatre chapitres. Le premier présente une recension des études publiées sur les mesures et les déterminants du comportement linguistique, en faisant une place privilégiée à l'étude de Pierre Serré (2000). Le deuxième chapitre se concentre sur la présentation des données et des méthodes utilisées pour répondre à nos préoccupations. Le troisième chapitre consiste en une analyse descriptive des caractéristiques des unités de résidence (les quartiers), de celles des immigrants allophones et de leur comportement linguistique. Le quatrième chapitre explore la relation entre les caractéristiques dont nous venons de parler et deux comportements linguistiques déclarés par les immigrants allophones : l'adoption d'une langue officielle² comme langue d'usage à la maison et la connaissance des langues officielles du Canada.

Notre étude ciblera donc quelques caractéristiques propres aux immigrants allophones, avec une attention particulière à celles du quartier de résidence de ces derniers. Elle explorera les relations entourant les caractéristiques de l'environnement résidentiel et le comportement linguistique des immigrants allophones, dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal.

2. Puisque notre étude s'appuie essentiellement sur les données du recensement canadien de 2006, le concept de langues officielles fait référence aux deux langues officielles du Canada, le français et l'anglais. Au Québec, le français est la seule langue officielle.

Chapitre 1 Recension des écrits

Le chercheur qui observe un comportement humain tente naturellement d'y apporter une explication, bien que rarement déterministe. Celle-ci est fréquemment limitée, et la méthode pour y arriver, souvent parsemée d'embûches. Les différentes mesures de l'utilisation et de la maîtrise d'une langue³ n'échappent pas à la règle. En effet, il faut composer avec le flou entourant leur définition, la difficulté à sélectionner et à mesurer convenablement les variables, ainsi que l'existence d'influences aléatoires et non rationnelles, inhérentes à tout comportement humain.

Malgré tout, plusieurs auteurs soutiennent être en mesure d'apporter une explication partielle, ou du moins un éclairage, aux diverses modalités du comportement linguistique. Ces explications et apports scientifiques se traduisent par l'action de divers déterminants, concernant autant les caractéristiques des individus étudiés que celles de la société dans laquelle ils s'insèrent. Comme le souligne McAndrew (2006), « l'intégration linguistique est un processus complexe [...] qui dépend autant de l'ouverture de la société d'accueil que des attitudes des immigrants » (p. 221).

La présente recension des écrits fait état des principales études sur le sujet⁴. D'une part, il sera question des mesures du comportement linguistique le plus fréquemment employées. D'autre part, nous traiterons des déterminants habituellement avancés comme sources d'explication des comportements préalablement présentés.

1.1. Mesures du comportement linguistique

Le **transfert linguistique**, parfois appelé *substitution linguistique* ou *mutation linguistique*, traduit une forme de mobilité linguistique. Il est abondamment utilisé dans la littérature. Il témoigne du passage d'une langue maternelle donnée à une langue différente

3. Ce que nous appelons le *comportement linguistique*.

4. Dans un souci de concision et de clarté, la recension des écrits du présent rapport est circonscrite aux indicateurs jugés les plus pertinents. Ceux-ci s'insèrent dans une logique exploratoire, ainsi que de comparabilité (et non de mise à jour) avec l'étude de Serré (2000), qui sera présentée plus loin.

utilisée le plus souvent à la maison. Castonguay (1994) y voit une mesure générale de ce qu'il appelle l'*assimilation linguistique individuelle*, rendant compte du comportement, de l'aptitude et des préférences. Le transfert linguistique illustrerait une orientation vers la langue dominante de la société d'accueil (Béland 2009). Selon Curzi (2010), changer de langue d'usage à la maison témoigne d'un important changement pouvant refléter l'influence de la société d'accueil sur une personne, puisqu'« il faut des circonstances exceptionnelles et des pressions sociales et économiques fortes pour qu'une personne soit prête à franchir ce pas » (p. 48).

Plusieurs transferts seraient dans les faits réalisés avant l'immigration (Castonguay 2003), limitant ainsi les interprétations issues de cet indicateur lors d'analyses causales. Ce point de vue n'est pas partagé par Serré (2000), qui croit que c'est « au Québec que se fait l'apprentissage des langues et qu'ont lieu les transferts linguistiques » (p. 12). De Vries (1999) attribue davantage les transferts à l'expérience canadienne qu'aux déterminants antérieurs à la migration. Béland (2008) est d'avis que cet indice rend essentiellement compte du pouvoir d'attraction passé des langues, les transferts étant généralement effectués sur une longue période. Bref, il existe un problème temporel dans l'analyse causale des transferts, problème inhérent à tout travail basé sur des données de recensement (Monnier 1993; Van Tubergen et Kalmijn 2009).

Le transfert linguistique s'obtient à partir du rapprochement des réponses à deux questions de recensement. La première est celle sur la **langue maternelle (LM)**, soit la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise⁵. De manière générale, ne pas tenir compte de cet indicateur est une grave erreur, la langue maternelle étant considérée par plusieurs comme un « point d'ancrage à toute analyse linguistique » (Castonguay 2003 : p. 232). La seconde est relative à la **langue utilisée le plus souvent à la maison (LU)**⁶, incontournable selon Termote (2008). Elle a pour avantage de rendre compte d'un changement durable, qui sera probablement reflété dans la langue maternelle des enfants (Castonguay 1994, 2003). Chez les immigrants allophones qui utilisent le français ou l'anglais à la maison, on peut supposer que la maîtrise de ces langues est plus

5. Selon le *Dictionnaire du recensement* de Statistique Canada (2006).

6. Souvent appelée *langue d'usage*.

grande que chez ceux qui utilisent une langue tierce à la maison, *ceteris paribus* (De Vries 1999).

Tous ne partagent pas cet avis. La langue d'usage « capte mal le plurilinguisme croissant au sein de la population » (Piché 2004). Un immigrant de langue d'usage tierce pourrait parfaitement maîtriser l'anglais et le français, sans que cet indicateur nous le montre (De Vries 1999; Serré 2000). De Vries précise que la persistance de l'usage à la maison d'une langue tierce est parfois due à l'incapacité d'un membre du foyer à communiquer dans la langue officielle habituellement utilisée par les autres. Baillargeon (1997) résume bien la situation : « Les personnes immigrées conservent dans une grande proportion leur langue maternelle comme langue d'usage à la maison, à moins d'être arrivées depuis longtemps ou d'avoir fait le transfert à un âge très jeune ou [...] d'avoir choisi un conjoint d'une autre langue que la leur. [...] [Conséquemment], l'usage d'une langue d'origine chez eux ne constitue aucunement un indicateur de leur intégration linguistique » (p. 5). Une étude exclusivement basée sur cet indicateur serait donc incomplète (Castonguay 1994).

Serré (2000), dans un mémoire présenté à la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, tente de projeter l'évolution future de la dynamique linguistique de la RMR de Montréal. Il semble être le seul à utiliser un indice de **rayonnement linguistique**. Celui-ci tente de rendre compte de la force d'attraction du français par rapport à l'anglais dans l'utilisation de l'une ou l'autre des langues officielles canadiennes pour les contacts avec la société d'accueil. Le rayonnement s'obtient en soustrayant le nombre total de personnes de langue d'usage française de l'effectif total de celles ayant le français en tant que première langue officielle parlée (PLOP). Après avoir fait de même pour le bloc anglophone, les deux différences sont mises en relation.

Le Tableau 1-1 illustre ce calcul à partir des données du recensement de 2006; on y voit que le français a un rayonnement plus grand (54,9 %) que celui de l'anglais (45,1 %) chez les immigrants allophones de la RMR de Montréal. Il s'agit d'une mesure attribuée au découpage géographique sélectionné, et non d'une mesure individuelle. On effectue un transfert, alors qu'on ne peut effectuer un rayonnement.

Tableau 1-1 Rayonnement linguistique chez les immigrants allophones, RMR de Montréal, 2006

	Effectif des immigrants allophones	Catégories linguistiques				
		Anglais	Français	Autres	AetF	Aucune
Première langue officielle parlée	555 100	162 580	216 620	-----	137 465	38 435
Langue d'usage	555 105	83 540	120 300	351 265	-----	-----
Différence	-----	79 040	96 320	-----	-----	-----
Rayonnement du français	54,9 % (96 320 / 96 320 + 79 040)					

Note : Les totaux entre la PLOP et la LU diffèrent en raison des arrondis. AetF : anglais et français.
Source : Statistique Canada (recensement 2006).

Comme mentionné précédemment, le rayonnement linguistique se construit notamment à partir de l'indicateur de Statistique Canada qu'est la **première langue officielle parlée (PLOP)** et qui rend généralement compte des compétences linguistiques dominantes chez les individus⁷. À titre d'exemple, la PLOP orientera vers le bloc français une personne étant en mesure de converser à la fois en anglais et en français (premier critère), ayant ces deux langues en tant que langues maternelles (deuxième critère), mais n'ayant que le français comme langue parlée le plus souvent à la maison, le troisième et dernier critère devenant ici le critère discriminant vers une langue officielle, les deux autres ne le permettant pas.

Dans la même veine, notons que le rayonnement chez les immigrants allophones se base sur la connaissance des langues officielles chez ceux n'ayant pas effectué de transfert. En effet, à la ligne Différence du Tableau 1-1 se trouvent isolés ceux qui, par exemple, ont une PLOP française sans avoir une LU française. Par définition, ces immigrants allophones résultant de LM et LU non officielles, mais ayant une PLOP officielle, sont à ce niveau seulement discriminés par le premier critère, soit la connaissance des langues officielles⁸.

La **connaissance des langues officielles (CLO)** joue donc un grand rôle dans le calcul du rayonnement linguistique chez les immigrants allophones. Elle se définit comme étant la capacité d'une personne de soutenir une conversation en anglais, en français, dans

7. Les répondants sont classés dans les blocs anglais, français, bilingue, ou aucune langue officielle, à partir d'une hiérarchie des réponses aux questions sur la CLO, la LM et la LU, en ordre (Statistique Canada, 2006).

8. D'une manière négligeable, la ligne Différence du tableau 1-1 contient parfois des immigrants allophones qui ne sont pas catégorisés par la PLOP selon leur CLO. Cela est dû au fait que la PLOP, d'après nos données, établit une catégorisation selon le détail des réponses multiples, renseignements non pris en compte (répartis également) dans les données sur la LU à notre disposition. Autrement dit, nous n'avons pas accès directement aux données sur la CLO.

les deux langues, ou dans ni l'une ni l'autre⁹. Elle fait état de la maîtrise d'une langue, et non de son usage. Cet indicateur, qui repose sur une autoévaluation des compétences linguistiques, est fort utile dans la mesure du bilinguisme de la population (Piché 2004). Une multitude d'études en traitent¹⁰. Les données issues de cette variable seraient toutefois rudimentaires (Kralt et Cromie 1984). Stevens (1992, 1999) abonde dans le même sens, soulignant la faiblesse d'études portant sur les compétences linguistiques. Selon elle, les chercheurs doivent davantage s'intéresser à l'usage qu'aux compétences. C'est également la conclusion à laquelle arrive Mesch (2003) dans une étude sur l'immigration en Israël, qui démontre que les facteurs influençant les compétences ne sont pas les mêmes que ceux qui influencent l'usage d'une langue.

À l'occasion d'une discussion sur les indicateurs de la situation linguistique, Béland (2009) soutient que « les données sur la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la connaissance du français et de l'anglais conservent toute leur importance », tout en invitant les futurs analystes de la situation linguistique québécoise à « mettre l'accent sur les usages publics du français » (p. 10). Piché (2010) est du même avis, constatant qu'il vaudrait mieux cerner les facettes du comportement linguistique des immigrants allophones que sont les usages publics du français et de l'anglais. « La politique d'intégration québécoise visant le domaine public (commerce, école, marché du travail, etc.), ce sont de nouveaux indicateurs qu'il faut produire », par exemple la langue de travail, introduite au recensement de 2001 (p. 15). De plus, Lapierre-Vincent (2004) évoque une conclusion du Conseil supérieur de la langue française voulant que « 95 % des nouveaux immigrants adoptent rapidement une langue d'usage public, et [que] 36 % le font pour une langue d'usage privé » (p. 25). Elle rappelle toutefois que plusieurs auteurs croient en la primauté de l'analyse des comportements linguistiques privés, ceux-ci ayant un effet direct sur l'usage public subséquent.

Au cours des dernières années, certaines enquêtes ont été faites pour analyser une **langue d'usage public**. C'est notamment le cas de celle de Monnier (1993), auprès des travailleurs allophones, mais c'est Béland (1999) qui semble l'avoir précisée et publicisée.

9. Selon le *Dictionnaire du recensement* de Statistique Canada (2006).

10. Baillargeon 1997; Blaser 2006; Mesch 2003; Bauer et autres 2005; Espenshade et Fu 1997; Espinosa et Massey 1997; Lazear 1999; Chiswick et Miller 1994; Chiswick 1998.

Il a utilisé un modèle de régression logistique pour classer les individus sondés selon certaines catégories, sur la base de leurs réponses aux questions d'utilisation publique de la langue (médias, administration publique, hôpital, banque, etc.). Carpentier (2004) a construit son propre indice pour mesurer la tendance à vivre surtout en français ou surtout en anglais chez les immigrants sondés arrivés à l'âge adulte, définissant ainsi le contexte linguistique prédominant. Son indice se base sur les réponses à trois questions de son enquête qui portent sur la langue utilisée le plus souvent à la maison, la langue utilisée avec les amis et la langue utilisée hors foyer avec des personnes autres que les parents ou amis.

Béland (2008) croit que le choix de la langue d'usage public influencera à long terme les choix privés, et éventuellement la langue maternelle des enfants. Cet indicateur donne un aperçu de certains comportements non décelables par les indicateurs traditionnels comme la langue d'usage à la maison (Piché 2004). Toutefois, Termote (2008) commente cet indicateur, affirmant que l'« adopter [...] équivaut à renoncer à toute analyse démilinguistique » (p. 25).

D'autres données tirées des recensements permettent d'appréhender d'autres formes de comportement linguistique, mais celles-ci ne seront pas traitées dans cette étude. On peut penser aux langues parlées le plus souvent au travail, aux langues non officielles connues, aux langues parlées régulièrement à la maison ou régulièrement au travail.

1.2. Déterminants du comportement linguistique

Les déterminants des différentes mesures du comportement linguistique sont abondamment étudiés dans la littérature. Plusieurs croient à une primauté des caractéristiques individuelles dans l'adoption d'un comportement. D'autres, particulièrement Serré (2000), étude que nous détaillerons davantage que les autres, sont d'avis que l'environnement dans lequel un individu évolue peut jouer un rôle très important.

1.2.1. Déterminants individuels

Selon certains auteurs, le comportement linguistique des immigrants allophones trouverait une source d'explication dans leurs caractéristiques individuelles. Celles-ci sont très diversifiées, concernant notamment l'âge à l'immigration, la période durant laquelle cette immigration a eu lieu, ainsi que le pays d'origine des immigrants¹¹.

L'**âge à l'immigration** serait une des variables les plus déterminantes (Chiswick et Miller 2001; Espenshade et Fu 1997). Arriver à un jeune âge semble favoriser les connaissances linguistiques, tandis qu'arriver à un âge avancé semble diminuer la capacité d'un individu à apprendre de nouvelles langues (Chiswick et Miller 1994, 2001, 2005; Mesch 2003; Hou et Beiser 2006; Castonguay 1994). Selon Piché et Bélanger (1995), « l'âge apparaît comme un facteur important dans le processus d'intégration [...] linguistique » (p. 16). Ce point de vue est partagé par De Vries (1999), qui démontre qu'il existe une forte relation entre l'âge à l'immigration et l'acquisition de l'anglais ou du français au Canada.

Baillargeon (1997) abonde dans le même sens, constatant que « plus les immigrants arrivent jeunes au pays et plus, par le biais de l'école, ils apprennent vite une langue d'accueil et l'utilisent dans leur communication hors famille » (p. 11). À ce sujet, au Québec, la Charte de la langue française oblige les enfants de parents non scolarisés en anglais au Canada à fréquenter l'école française (Castonguay 1992). Elle constate

11. Comme il est indiqué dans l'introduction, nous nous limitons aux déterminants jugés les plus pertinents.

également que chez les immigrants allophones une partie des mariages est exogame, ce qui favorisera les transferts linguistiques chez les jeunes immigrants, puisque les mariages se produisent habituellement avant l'âge de 30 ans.

Stevens (1999) base son étude sur la relation entre l'âge à l'immigration et la connaissance de l'anglais chez les adultes. Cette variable est primordiale selon elle, car elle rend compte des « contraintes de maturité », ou de l'effet de l'âge sur l'apprentissage. Au-delà des facteurs biologiques, la motivation à apprendre une langue et l'exposition à celle-ci pourraient diminuer avec l'âge. L'accès aux cours de langues et l'interaction avec la société d'accueil se restreignent à mesure qu'on avance en âge (Hou et Beiser 2006).

Dans un autre ordre d'idées, certains pays possèdent une **affinité linguistique** présumée avec la langue française et sont qualifiés de *francotropes*. Cette affinité est souvent en lien avec la place qu'y occupe le français, ou encore avec la proximité des langues qu'on y parle et du français. Chez les ressortissants de ces pays davantage que chez ceux d'autres pays, cette affinité peut se traduire par deux phénomènes distincts, *ceteris paribus* : une connaissance du français prémigratoire ou une capacité supérieure à l'apprendre après l'immigration. Maints auteurs attribuent une force explicative à ce déterminant. Cependant, les catégorisations diffèrent substantiellement.

Pour Espenshade et Fu (1997), l'affinité linguistique vers la langue anglaise résulte d'une classification à trois critères basée sur le pays de naissance et les langues qu'on y parle. L'anglais y est la langue dominante, une langue officielle (mais pas dominante), ou encore ni la langue dominante ni une langue officielle.

Selon Béland (1999)¹², les immigrants de langue maternelle latine ainsi que ceux nés dans les pays liés à l'Agence de la Francophonie sont francotropes.

Serré (2000) établit, en plus de celui relatif aux francotropes, un classement pour les anglotropes, laissant ainsi certains pays sans catégorie apparente. Il se base sur « la connaissance des langues par pays de naissance telle que révélée par le recensement de

12. Il ajoute la Syrie et l'Algérie pour des raisons historiques.

1996 » pour établir sa catégorisation (p. 30). Celle-ci tient donc compte de l'orientation linguistique de la communauté déjà immigrée.

Lapierre-Vincent (2004) cite Piché et Bélanger (1995 : p. 24) pour déterminer les pays non latins souvent qualifiés de francotropes : « L'orientation linguistique préalable d'un groupe ethnique (par exemple, les Indochinois et les Maghrébins vers le français, et les Indiens et les Grecs vers l'anglais) prédispose ou non à l'intégration en français » (p. 5). Elle ajoute que le Conseil de la langue française (1999 : p. 24) croit que « le français devrait jouir d'un statut particulier dans les pays qui participent au réseau international de la francophonie: pays d'Europe dont le français est la langue officielle, Égypte, Roumanie, anciennes colonies françaises et belges, et anciens protectorats français » (p. 5).

Pour Carpentier (2004), les « pays de langue officielle française [, les] membres de la francophonie et [les] anciennes colonies ou anciens protectorats français » (p. 10) sont francotropes. Il définit également des pays anglotropes, ce qui laisse vraisemblablement hors catégorie les pays qui ne se qualifient nulle part. Il ajoute une troisième catégorie, celle des immigrants de langue maternelle latine.

Finalement, pour Castonguay (2005), les francotropes sont des « ressortissants de pays jadis sous influence française (Haïti, Indochine, Maghreb, Liban) ou de[s] personnes de langue maternelle latine (espagnol, portugais, roumain), tous davantage portés vers le français que vers l'anglais » (p. 18).

Une troisième caractéristique relative aux individus retient sa part d'attention dans les études sur le sujet. Il s'agit de la **période d'immigration**, qui rend compte de deux phénomènes bien distincts, qui sont toutefois difficiles à distinguer sur un plan analytique (Carpentier 2004). « La durée de séjour [...] indique la longueur de la période d'adaptation au contexte québécois; et [...] la période elle-même [...] désigne le contexte historique au moment où l'immigrant est arrivé au Québec » (Béland 1999 : p. 76).

D'une part, selon bon nombre de chercheurs, plus la durée de résidence augmente, *ceteris paribus*, plus les immigrants allophones s'intègrent linguistiquement¹³. Piché (2005) avance que « la durée de résidence constitue la pierre angulaire de toute analyse systématique de l'intégration [...] linguistique » (p. 13). Il ajoute que le comportement résidentiel pourrait également être lié à la durée de séjour dans le territoire d'accueil (Piché, 2004). Béland (1999) attribue les taux de transferts plus faibles des récentes cohortes à leur arrivée récente. En revanche, Castonguay (2005) croit à un effet moindre de la durée de résidence.

D'autre part, le contexte lors de la période d'arrivée pourrait également influencer les comportements linguistiques subséquents. Quelques lois ont tenté d'inciter les immigrants allophones à inscrire leurs enfants à l'école française, mais ce n'est qu'avec l'arrivée de la Charte de la langue française en 1977 que le choix fit place à l'obligation, d'où l'importance de distinguer l'avant- et l'après-Charte (Baillargeon 1997; Piché 2004). Serré (2000) doute de l'efficacité de cette démarcation, car celle-ci « repose sur une prémisse – fausse – selon laquelle ce sont les conséquences de la loi 101 qui ont profondément transformé l'orientation linguistique des immigrants » (p. 7). Par ailleurs, d'autres conjonctures, par exemple l'offre et l'accès aux cours de langues, caractérisent les différentes périodes (Baillargeon 1997; Béland 1999; Serré 2000; Lapierre-Vincent 2004).

Par ailleurs, notons que l'**âge actuel**, le **sexe**, la **catégorie d'admission**, la **présence d'enfants au foyer**, le **statut matrimonial**, le **niveau de scolarité** et le **type d'emploi** représentent parfois des variables utiles dans l'explication d'un comportement linguistique. Dans la même veine, les **connaissances linguistiques préalables à l'immigration** seraient d'une importance non négligeable dans la prédiction du comportement linguistique subséquent chez les immigrants allophones, selon quelques études, notamment celles de Carpentier (2004) et de Piché et Bélanger (1995).

13. Chiswick et Miller 1994, 2005; Chiswick 1998; De Vries 1999; Espenshade et Fu 1997; Espinosa et Massey 1997; Hou et Beiser 2006; Mesch 2003; Stevens 1992, 1999.

1.2.2. Déterminants contextuels

Selon certains auteurs, l'explication du comportement linguistique des immigrants allophones prendrait sa source dans le contexte de vie en société d'accueil, particulièrement les caractéristiques du lieu de résidence. « Tout n'est pas joué au moment de l'immigration », constate Carpentier (2004 : p. 42). L'influence serait notamment en lien avec la langue dominante (voisinage, commerces, institutions, etc.) et le contexte général du milieu de vie (revenu, éducation, économie et emploi, etc.).

Les déterminants de niveau contextuel amènent une nouvelle dimension à l'analyse. Toutefois, contrairement aux déterminants individuels, ils sont sujets au problème d'endogénéité, qui amène à s'interroger sur le sens de la causalité entre le choix du milieu de vie et le comportement linguistique déclaré. Une conceptualisation adéquate est alors primordiale.

Béland (1999) affirme qu'un effet double intervient lorsqu'il est question de la région de résidence. D'une part, il croit que la **composition linguistique de la zone résidentielle** aura un effet d'intégration, point de vue partagé par Baillargeon (1997). D'autre part, il déduit qu'une « attitude plutôt positive face à l'usage de l'anglais ou une bonne connaissance de cette langue favorisent le choix de l'île [de Montréal] comme lieu de résidence » (p. 88).

Serré (2000), qui base son étude sur l'effet de l'environnement, pose clairement le problème de la causalité : « Les individus décident-ils d'habiter un quartier à leur ressemblance ou leur orientation linguistique est-elle influencée par leur quartier de résidence? » (p.3). Il en déduit une réalité nuancée. Le quartier de résidence influencerait les nouveaux arrivants, particulièrement les jeunes adultes et leurs enfants.

Monnier (1993), au moyen d'une analyse multivariée d'une enquête auprès de quelque 4 000 travailleurs immigrés et allophones à Montréal, tente d'établir les déterminants des compétences en français et de l'usage du français au Québec. Selon lui, « généralement, l'immigrant utilise sa langue d'origine au foyer et la langue de la société d'accueil à l'extérieur. Le hic, c'est lorsqu'il y a deux langues usuelles dans la société

d'accueil » (chapitre 1.1)¹⁴. Il conclut notamment que « vivre en quartier francophone et avoir appris le français sont des comportements qui vont de pair, sans conclure pour autant à un lien de causalité entre les variables » (chapitre 3.2.2.3).

Bauer et autres (2005) s'interrogent sur le lien entre le lieu de résidence et les aptitudes linguistiques chez les immigrants mexicains aux États-Unis. Ils soutiennent que la composition linguistique du lieu de résidence influence les aptitudes linguistiques, mais que celles-ci influencent à leur tour le choix du lieu de résidence, créant ainsi un cercle vicieux où il est difficile d'établir le sens de la causalité.

Piché et Bélanger (1995) recensent les écrits sur l'intégration des immigrants entre 1976 et 1994. On y apprend que Renaud et autres (1992) suggèrent que dans les premières années d'établissement, l'incidence d'un quartier anglophone sur l'utilisation de l'anglais est plus forte que ne l'est celle d'un quartier francophone sur l'utilisation du français. Piché et Bélanger soutiennent ensuite que les choix résidentiels pourraient être influencés par le coût et la disponibilité des logements, ainsi qu'à la longue par les choix linguistiques.

Dans un autre ouvrage, Montgomery et Renaud (1994) tentent entre autres de cerner, chez les immigrants néo-montréalais, l'effet possible du choix résidentiel sur le comportement linguistique au travail et en éducation. Les connaissances linguistiques préalables semblent favoriser l'établissement dans un quartier à composition linguistique concordante. En revanche, le quartier, lorsque francophone, inciterait les immigrants à suivre des cours de français, ce qui se traduirait peut-être à la longue par une plus grande compétence dans cette langue ou par un plus grand usage de celle-ci. Les auteurs trouvent ainsi une influence potentielle du quartier de résidence sur le comportement futur en matière linguistique.

Notons par ailleurs que la présence d'immigrants du même pays de naissance, de même que la disponibilité de l'emploi (Chiswick et Miller 2005), favoriserait le choix de l'établissement résidentiel (Jaeger 2000).

14. La version de cet ouvrage, tirée d'Internet, est divisée en chapitres, et non en pages.

Carpentier (2004), dans le cadre de son enquête, a posé une question sur la perception du répondant par rapport à la **composition linguistique du premier quartier de résidence** où il a habité. Il en conclut que chez les immigrants allophones sans aucune connaissance de l'anglais ou du français à l'arrivée, cette variable a significativement influencé le comportement linguistique actuel, caractérisé par la prédominance du français.

À partir d'une enquête auprès d'enfants québécois d'origine grecque ou portugaise, immigrants ou non, Veltman (1985) s'intéresse à l'effet d'une législation scolaire les dirigeant vers l'école française. Il conclut que l'usage linguistique est fonction de la composition linguistique du quartier de résidence et de **l'orientation linguistique préalable de la communauté**, et ne découle pas de l'obligation de fréquenter l'école française.

Cette notion de communauté est reprise par certains. Hatton et Leigh (2007) soulignent l'importance de mieux considérer l'influence de facteurs contextuels comme la communauté déjà présente sur le territoire. Van Tubergen et Kalmijn (2009) mettent également de l'avant l'apport des réseaux. Ces derniers avancent que chez les immigrants allophones de longue date aux États-Unis, l'amélioration des compétences linguistiques est en lien avec le **contexte économique**. Chiswick et Miller (1994), dans une étude qui traite des hommes adultes immigrants allophones recensés au Canada en 1981, associent quant à eux une meilleure habileté dans l'une ou l'autre des langues officielles canadiennes à divers facteurs, dont la composition linguistique de la province de résidence et la place qu'occupe la langue en question dans l'économie locale.

Dans des études portant sur des endroits où il n'y a qu'une langue dominante, la concentration de gens parlant la même langue dans le voisinage ou dans la même ville affecterait l'apprentissage ou le non-apprentissage d'une langue (Warman 2007; Lazear 1999; Espenshade et Fu 1997; Espinosa et Massey 1997).

Pour terminer, notons que le recensement canadien retrace le lieu de résidence lors du dernier recensement lorsqu'il pose une question sur le **lieu de résidence il y a cinq**

ans¹⁵. Sans donner de renseignements sur les mouvements résidentiels antérieurs, cette question confirme que l'environnement d'un individu a été le même ou pas au cours des cinq dernières années¹⁶. L'enquête de Carpentier (2004) est dans cette lignée, puisqu'elle se base sur les immigrants arrivés depuis au moins cinq ans. Qui plus est, Chiswick et Miller (2005) font une discrimination selon le lieu de résidence il y a cinq ans dans une étude sur les immigrants allophones aux États-Unis.

L'étude de Pierre Serré (2000)

Serré utilise l'environnement linguistique en tant que pierre angulaire de son analyse, fait rare, d'où le souci de la préciser¹⁷. Se basant sur des données issues du recensement canadien de 1996, il établit quatre modèles de concentration linguistique selon la langue d'usage dans la population totale à partir des 755 secteurs de recensement (s. r.) de la RMR de Montréal. Par exemple, l'univers du troisième modèle est composé, par définition, de tous les s. r. de la RMR de Montréal comprenant au moins 10 % de langues d'usage tierces et 10 % de langue d'usage anglaise¹⁸.

Ses variables dépendantes sont le transfert linguistique et le rayonnement linguistique chez les immigrants allophones, alors qu'il utilise les caractéristiques individuelles des immigrants (affinité linguistique, période d'arrivée) et le contexte de vie (concentrations linguistiques selon différents découpages géographiques, catégories d'âge, occupation, revenu familial médian, scolarité, statut bilingue des municipalités) en tant que variables indépendantes. Les 56 quartiers auxquels il se réfère sont issus d'un groupement des s. r. de la RMR de Montréal. À l'aide de régressions linéaires multiples et pas à pas, il mesure l'effet des variables indépendantes, et ce, pour chacun des quatre modèles de concentration linguistique.

Il constate que le rayonnement du français varie moins en fonction du contexte que ne le font les transferts linguistiques. Le rayonnement semble davantage varier en fonction de la sélection des immigrants et de l'obligation de fréquenter l'école française. Quant aux

15. À noter qu'il existe également une question sur le lieu de résidence il y a un an.

16. Il s'agit du mouvement résultant, donc on ne sait pas parfaitement si l'individu a vraiment résidé au même endroit pendant cinq ans.

17. Nous nous en sommes d'ailleurs partiellement inspirés pour établir les bases de notre étude.

18. Un s. r. contient habituellement de 2 500 à 8 000 habitants (Statistique Canada, 2006).

transferts, ils « semblent évoluer de manière étroite avec le pourcentage de francophones [(LU)] dans les quartiers » (p. 48). Tout en admettant que le temps favorise le regroupement d'immigrants allophones ayant déjà adopté un comportement, il soutient que « l'effet d'encadrement semble [...] continuer à jouer un rôle [...] » (p. 43). Il attribue ainsi à l'environnement linguistique une bonne partie de l'explication des transferts linguistiques dans la RMR de Montréal.

1.3. La question de recherche

Cette courte revue de la littérature nous a donné une meilleure idée des différents enjeux reliés aux études sur le comportement linguistique des immigrants allophones, des facteurs souvent déterminants, du recours à différentes sources de données, des diverses méthodes utilisées et des erreurs ou faiblesses analytiques souvent répertoriées par les auteurs.

Notre étude porte spécifiquement sur le sous-ensemble formé des *immigrants allophones*. Cela se justifie par deux raisons. D'abord, le fait d'étudier tous les immigrants (allophones et non allophones) ferait en sorte que nous aurions à composer avec ceux qui ont le français ou l'anglais comme langue maternelle, eux qui sont moins enclins à être influencés dans leur usage et leur maîtrise d'une langue dans le futur (De Vries 1999). Ensuite, en sélectionnant l'ensemble des allophones, nous combinerions les personnes nées au Canada et celles nées à l'étranger, ce qui créerait une grande distorsion dans les influences applicables aux individus, en soi un tout autre domaine.

Veltman (1985), Carpentier (2004), Montgomery et Renaud (1994), Monnier (1993) et Serré (2000) se penchent sur l'influence de la composition linguistique du milieu de résidence. Cependant, Veltman n'étudie que deux communautés culturelles, Carpentier et Monnier font appel à l'auto-évaluation de la composition linguistique du quartier faite par quelques milliers de répondants seulement, tandis que Montgomery et Renaud se basent sur des immigrants arrivés très récemment. Seul Serré semble en dresser un portrait général. Lapierre-Vincent écrivait en 2004, après une grande revue des ouvrages sur l'intégration linguistique au Québec, qu'« il faudrait peut-être d'autres études pour faire la lumière sur

l'influence réelle de la vie du quartier sur la francisation des immigrants » (p. 28). C'est dans cette optique que nous entreprenons notre étude.

La présente étude explorera, de manière critique, le lien entre les caractéristiques des quartiers de résidence actuels, particulièrement la composition linguistique, et différentes mesures du comportement linguistique chez les immigrants allophones de la RMR de Montréal, tout en tenant compte des caractéristiques individuelles de ces derniers.

Chapitre 2 Présentation des données et des méthodes

Le chapitre 2 présente les données et les méthodes d'analyse utilisées dans cette étude. Les données proviennent du recensement canadien de 2006 et possèdent certaines limites qui seront discutées. Le découpage géographique adopté sera précisé, de même que le choix des indicateurs du comportement linguistique des immigrants allophones. Les méthodes d'analyse susceptibles d'éclairer le mieux possible le sujet seront expliquées.

2.1. Source des données

Les données proviennent de totalisations spéciales de Statistique Canada basées sur la population totale résidant au Canada, à l'exclusion des pensionnaires d'institutions et des Canadiens (militaires et fonctionnaires) appartenant à un ménage à l'extérieur du Canada, telle qu'elle est révélée par le formulaire détaillé du recensement canadien de 2006, recueilli auprès d'un échantillon représentant 20 % de la population canadienne. En raison des imperfections de ces données dues notamment au sous-dénombrement net et à l'auto-évaluation faite par les répondants, celles-ci sont soumises à une multitude de contrôles, rendant finalement des estimations pleinement représentatives de la population canadienne et de ses sous-groupes¹⁹. Les données que nous possédons prennent la forme de tableaux agrégés, regroupant les individus au sein d'unités résidentielles que nous appellerons des *quartiers de résidence*. Les données ne sont pas corrigées pour le sous-dénombrement net de la population, puisque nous ne disposons pas d'estimations fiables pour toutes les variables retenues dans notre étude.

Les données censitaires sont transversales par définition, alors que notre étude tente de mesurer un phénomène qui évolue dans le temps, longitudinal par définition. Elles ne constituent donc pas la source de données idéale pour notre question de recherche (Termote 2008). Il est certain que les données d'une enquête seraient plus adéquates pour répondre aux multiples questions engendrées par un tel projet exploratoire. Elles nous assureraient

19. Davantage de détails sur les méthodes de correction des données censitaires peuvent être trouvés dans le site de Statistique Canada.

d'obtenir des informations non seulement longitudinales, mais précisément pensées pour ce type d'analyse, contrairement à celles du recensement, dont l'objet consiste à recueillir de l'information sur un large éventail de sujets.

Une autre possibilité aurait été d'utiliser les fichiers de microdonnées à grande diffusion, ce qui aurait permis une analyse statistique plus fine des données. Les délais pour la réalisation de cette étude ont fait en sorte que cette option n'était pas envisageable.

Deux précisions s'imposent ici. La comparaison de nos données avec celles recueillies lors d'autres recensements doit être effectuée avec prudence, en raison de certains changements aux questions et de la méthode de répartition des réponses multiples (Castonguay 2005; Paillé 2008)²⁰. Par ailleurs, les réponses multiples aux questions portant sur les langues ont donné lieu à la multitude de catégories qui ne se prêtent pas à l'analyse. Cela nous oblige à répartir ces dernières selon la méthode utilisée par Statistique Canada²¹, méthode « largement acceptée » (Termote 2008) et sans laquelle nous ferions face à de petits effectifs²².

Finalement, la disposition des données en tableaux agrégés limite certes les possibilités analytiques que présenteraient des données individuelles, mais allège leur manipulation, réduisant du même coup le temps requis pour les exploiter. La nature de notre étude étant exploratoire, ces tableaux conviennent à nos objectifs.

2.2. Découpage géographique

Le choix de la RMR de Montréal et son découpage en quartiers s'inscrit dans la continuité de l'étude de Serré. De surcroît, la grande majorité des immigrants au Québec s'y trouve, ce qui rend pertinent un découpage allant au-delà de la seule île de Montréal. C'est également probablement le seul endroit au Québec où il est possible de fonctionner sans problème uniquement en anglais (Béland 2009).

20. Paillé (2008) croit que « la répartition égale des réponses multiples a pour effet de déformer certains indicateurs linguistiques » (p. 75).

21. Sauf lorsque la question au recensement permet plusieurs réponses (par exemple : CLO).

22. L'annexe 1 en donne le détail.

La RMR de Montréal a été divisée par Serré (2000) en 56 quartiers, auxquels nous restons fidèles²³. La carte 2-1 les présente d'ailleurs une première fois, indiquant leur nom et leur situation géographique. On y remarque que la majorité des quartiers (31) se trouve sur l'île de Montréal. De plus, ces derniers sont relativement petits en superficie, lorsque comparés à ceux de l'île Jésus (5), de la Rive-Sud (11) et de la Rive-Nord (9). Par ailleurs, la RMR de Montréal s'étend bien au-delà de la proche banlieue de l'île de Montréal.

Constatant l'étalement urbain et l'augmentation de la population qui en résulte dans certains s. r., Statistique Canada a, entre 1996 et 2006, élargi la zone qui correspond à la RMR de Montréal (dorénavant 878 s. r.), et scindé certains s. r. pour qu'ils retrouvent un bassin de population habituel. Nous avons fusionné avec le quartier le plus près les nouveaux s. r. par étalement urbain (6). Quant aux nouveaux s. r. par augmentation de la population (117), nous les avons laissés dans le quartier d'où leur s. r. d'origine provenait²⁴.

Par ailleurs, un découpage géographique se doit généralement, selon nous, de répondre à deux critères, dans une étude qui traite des liens entourant le comportement et l'environnement linguistique. D'une part, il doit être *suffisamment précis* pour représenter un territoire relativement homogène dans la répartition linguistique de sa population, ainsi que dans l'encadrement linguistique que ses institutions peuvent fournir (commerces, cliniques de santé, banques, épiceries, écoles, etc.). D'autre part, un découpage géographique doit être *suffisamment large* pour qu'un encadrement linguistique puisse exister, ainsi que pour s'assurer d'obtenir un effectif minimum. Notre découpage semble répondre aux deux critères. Toutefois, un quartier pourrait être entouré par d'autres, très différents, ou encore être dans les faits composé d'enclaves qui n'interagissent que très peu avec les institutions du quartier et le voisinage.

23. La justification du découpage choisi par Serré n'est pas bien précisée dans son texte, mais il semble correspondre à un regroupement de s. r. en unités résidentielles administratives (arrondissements, villes ou municipalités).

24. Voir en annexe 2 le détail des s. r. attribués à chacun des quartiers.

Carte 2-1 Situation géographique des 56 quartiers, RMR de Montréal, 2006



Quartiers

Île de Montréal

1. Tétraultville
2. Hochelaga-Maisonneuve
3. Ste-Marie
4. McGill
5. Saint-Henri-Pointe-St-Charles
6. Westmount
7. Notre-Damede-Grâce
8. Côte-des-Neiges-Snowdon
9. Mont-Royal-Côte-St-Luc
10. Outremont
11. Plateau-Mont-Royal
12. Mile End
13. Rosemont
14. St-Léonard partie sud
15. Petite-Patrie
16. Parc-Extension
17. Villeray
18. St-Michel
19. Ahuntsic
20. Cartierville
21. Rivière-des-Prairies
22. Verdun
23. LaSalle
24. Lachine
25. St-Laurent
26. Ouest-de-l'Île
27. Pierrefonds-Dollard
28. Pointe-aux-Trembles
29. Anjou
30. St-Léonard partie nord
31. Montréal-Nord

Laval

32. Laval-Est
33. Laval-Centre
34. Laval-des-Rapides
35. Laval-Chomedey
36. Laval-Vimont

Rive-Nord de Montréal

37. Repentigny
38. Mascouche
39. Le Gardeur
40. Terrebonne
41. Boisbriand-Ste-Thérèse-de-Blainville
42. Deux-Montagnes-St-Eustache
43. Mirabel
44. Vaudreuil
45. St-Jérôme

Rive-Sud de Montréal

46. Châteauguay
47. Brossard
48. Ste-Catherine
49. Chambly
50. St-Bruno
51. St-Hubert
52. St-Lambert
53. Longueuil-Centre
54. Longueuil-Rive
55. Boucherville
56. Belœil

2.3. Sélection des indicateurs

Le recensement canadien offre une multitude de questions à connotation linguistique, ce qui oblige l'analyste à effectuer un choix parmi les indicateurs disponibles (Termote 2008). Piché (2004) précise que peu importe les indicateurs choisis, ils seront toujours trop limités pour saisir la complexité des phénomènes relatifs au comportement linguistique, et qu'« aucun indicateur n'est en soi supérieur à un autre, tout dépend des objectifs poursuivis » (p. 12). Nos indicateurs se doivent d'être appropriés à une étude qui vise à saisir différentes facettes relatives au comportement linguistique chez les immigrants allophones, impliquant autant la sphère privée que publique, autant l'usage que les compétences. Ils doivent également être en lien avec le fil conducteur de notre analyse, soit les caractéristiques des quartiers de résidence. D'une part, nous présentons les mesures du comportement linguistique, d'autre part les déterminants de celui-ci.

2.3.1. Mesures du comportement linguistique chez les immigrants allophones

Pour mesurer le comportement linguistique chez les immigrants, nous avons retenu le transfert linguistique et la connaissance des langues officielles parmi les personnes de langues d'usage tierces²⁵. Le premier relève surtout du domaine privé alors que le second a aussi trait au domaine public.

Le choix non conventionnel d'étudier la connaissance des langues officielles chez les immigrants allophones de langues d'usage tierces peut étonner. Sa pertinence, combinée aux limites inhérentes à nos données, nous a menés vers ce choix. Comme les transferts linguistiques ne rejoignent qu'une minorité de la population immigrante allophone de la RMR de Montréal, nous voulions trouver une façon d'étudier le comportement de ceux n'ayant pas effectué de transfert, autrement que par le fait qu'ils parlent une langue tierce à la maison. Leur connaissance des langues officielles telle qu'elle est révélée par la PLOP²⁶

25. Le choix de cet indicateur s'inspire du rayonnement linguistique de Serré (2000).

26. Nous n'avons pas les données portant directement sur la connaissance des langues officielles. Nous avons pu déduire les résultats en utilisant conjointement les données sur la LU et la PLOP chez les immigrants allophones, suivant un raisonnement expliqué plus tôt. La CLO chez les immigrants allophones ayant

est par conséquent une avenue intéressante dans l'optique de jeter davantage de lumière sur le sujet. L'effectif des immigrants allophones de cette catégorie (ceux qui n'ont pas effectué de transfert linguistique) dépend toutefois du nombre d'immigrants ayant effectué un transfert vers les langues officielles. Il faudra en tenir compte dans l'interprétation des résultats.

Un transfert linguistique pourra se traduire par trois avenues, soit le français, l'anglais et le non-transfert (maintien d'une langue tierce à la maison)²⁷.

La connaissance des langues officielles chez les immigrants allophones n'ayant pas effectué de transfert compte quatre catégories, soit l'anglais, le français, les deux langues et aucune des deux langues. Compte tenu de l'importance empirique des immigrants ayant déclaré être bilingues²⁸, ces derniers ont été inclus dans le calcul de certains indicateurs plutôt que d'être répartis ou laissés de côté. Conséquemment, nous avons calculé les pourcentages d'immigrants parlant le français (« français uniquement » et « français et anglais »), ainsi que l'anglais (« anglais uniquement » et « français et anglais »), dans les tableaux qui présentent cette variable.

Enfin, pour les deux types du comportement linguistique, un indice supplémentaire, visant à comparer l'attrait du français par rapport à l'anglais, a été calculé en excluant du dénominateur les langues tierces ou les immigrants allophones n'ayant pas adopté le comportement étudié. Cet indice apparaît comme le rapport F/LO , soit le rapport entre le nombre d'immigrants qui ont choisi le français parmi ceux qui ont choisi une des deux langues officielles, et le rapport *Au moins* F/LO , soit le rapport entre le nombre d'immigrants qui ont choisi le français soit comme langue unique ou simultanément avec l'anglais, parmi ceux qui ont choisi une langue officielle.

Cet indice prend son origine dans la question de la double problématique relative à notre étude, notamment présentée par Baillargeon (1997). Étant donné le contexte de la

effectué un transfert nous est inconnue, car chez eux la PLOP les dirige vers le bloc d'une langue officielle unique même s'ils mentionnent maîtriser les deux langues officielles.

27. Des transferts d'une langue tierce à une autre langue tierce existent, mais en proportions marginales.

28. À ce sujet, plusieurs immigrants allophones arrivent par exemple au pays avec une connaissance préalable de l'anglais. Le fait d'apprendre le français les catégorise subséquemment comme « bilingues ». Les laisser de côté masquerait leur apprentissage du français.

région montréalaise, nous comptons mettre davantage l'accent sur le comportement associé à une langue officielle donnée plutôt que sur l'autre. Nous ne négligerons toutefois pas le fait d'adopter un comportement (indifféremment de la langue officielle), plutôt que de ne pas l'adopter (aucune des deux langues officielles).

2.3.2. Déterminants du comportement linguistique (variables indépendantes)

Le choix des variables indépendantes à utiliser conduit logiquement à omettre la sélection d'autres variables. Cette limite est toutefois inhérente à toute étude. Notre sélection est notamment basée sur l'inclusion de variables qui s'appuient sur les résultats d'autres études citées au chapitre 1 sur le lien entre les caractéristiques du quartier de résidence et le comportement linguistique, et qui s'inspirent quelque peu du modèle établi par Serré.

2.3.2.1. Facteurs relatifs aux individus

Pour tenir compte des facteurs relatifs aux immigrants allophones, nous avons sélectionné l'âge à l'immigration, l'affinité linguistique du pays de naissance avec la langue française, la période d'immigration²⁹ ainsi que le lieu de résidence il y a cinq ans.

L'âge à l'immigration

Pour les besoins notre étude, les catégories d'âge à l'immigration sont les enfants (0-14 ans)³⁰, les jeunes adultes (15-34 ans) et les immigrants plus âgés (35 ans et plus). Ce groupement prend en compte le fait que les changements de langue se font le plus souvent à des âges relativement jeunes.

L'affinité linguistique du pays de naissance

La situation linguistique et culturelle mondiale étant extrêmement favorable à l'anglais, tous les immigrants allophones venant de pays ne se classant pas comme

29. Nous ne sommes pas en mesure de savoir si l'immigration a initialement eu lieu dans la RMR de Montréal ou ailleurs au Canada.

30. Notre classification des enfants (0-14 ans) exclut ceux de 15 et 16 ans, pourtant soumis à la Charte de la langue française.

francotropes seront qualifiés de non francotropes. Nous nous basons ainsi uniquement sur le pays de naissance (et non sur la langue maternelle) des recensés pour catégoriser leur affinité linguistique présumée.

La variable sur l'affinité linguistique doit selon nous s'en tenir aux caractéristiques prémigratoires. Si notre étude avait un but prévisionnel, il serait intéressant de nous baser sur le comportement linguistique postmigratoire des communautés immigrantes. Nous pourrions ainsi qualifier les pays de naissance selon le comportement de leurs ressortissants, tel qu'il a été mesuré par le recensement, et faire des prédictions sur le possible comportement linguistique d'un immigrant qui arriverait d'un de ces pays.

Or, nous ne faisons pas de prévisions. Nous ne pouvons pas nous servir de l'orientation postmigratoire prise par les immigrants d'un pays pour le classer dans les francotropes, pour ensuite expliquer que si les immigrants de ce pays utilisent majoritairement le français, c'est parce qu'ils viennent d'un pays francotrope. Seules les caractéristiques du pays de naissance, et non le comportement linguistique postmigratoire adopté par sa communauté, devraient nous servir dans l'élaboration de nos critères, que voici³¹ :

- 1) Pays ayant au moins le français en tant que langue officielle.
- 2) Pays ayant au moins une langue officielle latine, sans que l'anglais y soit une autre langue officielle.
- 3) Pays ayant connu une influence de la langue française, par conséquent possédant un bassin de population ayant vraisemblablement pu avoir appris ou être influencé par la langue française sur plusieurs des années d'immigration à l'étude.³²

Une telle variable doit être utilisée et interprétée avec précaution. En effet, nous ne possédons que les informations sur le pays de naissance, pas celles sur les migrations antérieures à l'immigration au Québec. De plus, rien ne nous indique que les immigrants parlent effectivement les langues officielles ou dominantes de leur pays de naissance. Dans la même veine, nous ignorons les systèmes d'éducation nationaux et apprentissages linguistiques personnels antérieurs à l'immigration.

31. La liste des pays selon nos critères est présentée en annexe 3.

32. Les pays de l'Agence de la Francophonie ne sont pas considérés dans l'élaboration des critères, puisque nous croyons que l'intérêt politique des pays membres surpasse parfois le potentiel de leurs ressortissants à parler ou à apprendre le français. Une exception résulte du critère 2, où le Timor oriental a été exclu.

Une ambiguïté subsiste quant à certains pays qualifiés de francotropes. Le Viêt Nam, par exemple, a certes subi l'influence française pendant plusieurs décennies, mais la fin de cette influence date d'il y a fort longtemps. Seuls les immigrants les plus anciens auront subi cette influence. Pour conclure, les pays francotropes ne présentent pas tous le même niveau d'affinité avec le français. Le Maroc (influence historique) est certainement davantage lié au français que ne l'est l'Argentine (langue latine).

La période d'immigration

Il n'y a pas de consensus sur la façon de regrouper les années par période d'immigration. Les catégories retenues sont les suivantes : avant 1976, 1976-1990, 1991-2000 et 2001-2006. Cela a notamment l'avantage d'isoler les immigrants allophones d'arrivée très récente, ainsi que de séparer les arrivées antérieures et postérieures à l'année 1976 qui se rapproche le plus de l'adoption de la Charte de la langue française (loi 101 adoptée en 1977). De plus, l'étendue temporelle de chaque période augmente avec son ancienneté, nous assurant des effectifs suffisants d'immigrants pour chacune d'entre elles, sachant que les départs et la mortalité réduisent les effectifs résultants en 2006 parmi les cohortes plus anciennes.

Le lieu de résidence antérieure

La variable sur le lieu de résidence antérieure, soit lors du dernier recensement il y a cinq ans, a été retenue. Cette variable a un potentiel explicatif limité, mais elle peut aider à définir des univers distincts. Pour éviter le problème des petits effectifs, deux catégories ont été déterminées, selon que l'adresse antérieure était identique ou différente. Cette façon de procéder implique qu'une personne indiquant une adresse différente il y a cinq ans puisse avoir déménagé à l'intérieur du même quartier.

À ce sujet, le lien entre les immigrants allophones et leur quartier est parfois très mince. Les immigrants allophones d'immigration plus ancienne, mais ayant déménagé à une nouvelle adresse au cours des cinq dernières années, ainsi que ceux arrivés au pays durant cette période, n'ont dans les deux cas vécu en moyenne que 2,5 années dans le quartier habité en 2006. En toute logique, leur comportement linguistique déclaré est moins susceptible d'être en lien avec leur lieu de résidence actuel que chez ceux ayant vécu plus de cinq ans à l'adresse à laquelle ils sont associés en 2006. Par ailleurs, même chez ces

derniers, il est difficile de savoir depuis quand ils habitent un quartier³³. Il se peut qu'un immigrant ait vécu les cinq dernières années à la même adresse, alors qu'il a précédemment habité un autre quartier pendant une longue période³⁴.

2.3.2.2. Facteurs contextuels

Pour tenir compte de l'influence possible du milieu de résidence, nous avons sélectionné en priorité une variable décrivant la composition linguistique du quartier de résidence, soit celle sur laquelle nous comptons particulièrement nous pencher. Nous avons également inclus le niveau de scolarité, qui se traduit par la proportion de personnes qui ont atteint soit le primaire ou le secondaire, soit le collégial ou les études universitaires, le revenu médian avant impôt en 2005 des familles de recensement qui habitent les quartiers, ainsi que le poids relatif des immigrants allophones dans les quartiers.

Le choix des variables s'inspire des travaux de Serré (2000). Cependant, pour tenir compte de la composition linguistique du quartier, nous utilisons la langue d'usage à la maison (anglaise, française ou tierce), indicateur généralement utilisé dans les études du genre. D'un tel choix découle une première limite, celle de la dépendance dans la construction des variables sur les transferts linguistiques et la composition linguistique du quartier. En effet, par exemple, les immigrants allophones ayant effectué un transfert vers l'anglais participent à la fois à l'augmentation du pourcentage de transferts vers l'anglais chez les immigrants allophones (variable dépendante) et à la caractérisation de leur quartier en tant qu'anglophone (variable indépendante)³⁵.

Dans la même veine, une telle caractérisation classe toute personne selon sa langue d'usage à la maison, sans connaître la réelle influence linguistique de cette personne sur son environnement³⁶. Par exemple, une personne qui utilise une langue tierce à la maison fera

33. Cela est d'autant plus difficile que l'immigrant est arrivé jeune (Serré 2000). Plus la durée de séjour est élevée, plus les immigrants auraient tendance à se disperser (Renaud et autres 2001, Lapierre-Vincent 2004).

34. Notamment chez les immigrants arrivés jeunes, puis ayant déménagé lors du passage à la vie adulte.

35. Nous précisons cette limite dans la section 4.1.1, lors de l'analyse proprement dite des transferts linguistiques.

36. Si cette influence existe, bien entendu.

partie du bloc allophone, au sens de la composition linguistique du quartier, mais il est possible qu'elle communique seulement en français lorsqu'elle quitte son foyer.

Le Tableau 2-1 résume les variables utilisées dans notre étude.

Tableau 2-1 Variables utilisées dans notre étude

Mesures du comportement des immigrants allophones (2)	Variables individuelles liées aux immigrants allophones (4)	Variables contextuelles liées au quartier de résidence (4)
Transfert linguistique Connaissance des langues officielles chez ceux n'ayant pas effectué de transfert	Affinité linguistique du pays de naissance Période d'immigration Âge à l'immigration Lieu de résidence il y a cinq ans	Composition linguistique (LU) Revenu médian des familles de recensement en 2005 Niveau de scolarité Importance relative des immigrants allophones

2.4. Méthodes d'analyse descriptive et explicative

Compte tenu de la nature des données disponibles, la méthode que nous employons pour les analyser a un caractère exploratoire. À défaut d'avoir des données individuelles sur les immigrants allophones, ce sont les 56 quartiers qui nous servent d'unité d'analyse. Dans cette optique, le prochain chapitre (chapitre 3) visera d'abord à décrire les quartiers de la RMR de Montréal et leurs immigrants allophones et à donner un aperçu général des variations selon les quartiers de la RMR de Montréal. Les quartiers seront décrits des points de vue géographique, démographique, linguistique et socioéconomique. L'analyse descriptive des immigrants allophones permettra de connaître leur répartition selon le quartier et selon leurs caractéristiques individuelles. Des tableaux de fréquences et des cartes seront insérés pour permettre une meilleure visualisation des tendances. Puis nous aborderons la description des deux mesures du comportement linguistique des immigrants allophones. Nous chercherons à décrire les variations des comportements linguistiques des immigrants selon leur quartier de résidence.

Le chapitre suivant (chapitre 4) constituera la partie « explicative » de notre analyse, dans la mesure où il cherchera à explorer les relations entre les mesures du comportement linguistique des immigrants allophones et les caractéristiques des quartiers de résidence de ces derniers, ce que nous avons appelé l'*environnement linguistique*, en tenant compte des variables relatives aux caractéristiques individuelles des immigrants allophones. Nous tenterons d'abord d'exposer les liens apparents entre certaines caractéristiques des quartiers

et les mesures du comportement des immigrants allophones. Nous verrons par la suite comment les caractéristiques individuelles des immigrants allophones, dans l'ensemble de la RMR de Montréal, peuvent influencer leurs comportements linguistiques, dans un effort qui visera à éclairer les liens observés précédemment, notamment à l'aide de la variable sur le lieu de résidence il y a cinq ans. L'analyse sera ensuite faite pour des groupements de quartiers selon leur langue d'usage dominante, soit le français, soit l'anglais. Nous effectuerons enfin une analyse exploratoire par régression linéaire multiple (standard)³⁷, qui nous sera principalement utile dans l'établissement des contributions uniques de chaque variable indépendante à la prédiction de la variable dépendante, lorsque les autres variables indépendantes sont égales.

Ce type de régression nous apparaît être une avenue intéressante pour valider les résultats de l'analyse descriptive des quartiers. Elle nous permettra de tester la relation entre les mesures du comportement chez les immigrants allophones et les caractéristiques des quartiers, lorsque les quartiers sont standardisés en ce qui concerne les caractéristiques relatives aux immigrants allophones qui les composent. La régression est d'abord limitée par le faible nombre de sujets (56 quartiers). De plus, ces données écologiques (56 quartiers) ne permettent pas de conclure en ce qui concerne les individus. En effet, « il nous faudrait analyser des données individuelles pour éviter de commettre une erreur écologique » (Fox 1999 : 258). Également, la régression suppose le sens de la causalité, par définition, alors qu'en réalité celle-ci pourrait être inverse (endogénéité), ou encore être déterminée par d'autres variables que celles insérées au modèle. Il faut aussi rappeler les limites de nos données agrégées de recensement sur le phénomène longitudinal que nous étudions, limites qui nous empêchent par exemple de statuer sur le moment de l'adoption d'un comportement linguistique donné.

Les caractéristiques individuelles des immigrants allophones dans les quartiers (période d'immigration, âge à l'immigration et affinité linguistique du pays de naissance) seront insérées en tant que variables indépendantes de contrôle³⁸, tout comme l'importance relative des immigrants allophones dans les quartiers. Nous serons par conséquent à même

37. La régression pas à pas est fortement déconseillée dans la littérature.

38. Elles seront divisées de façon dichotomique selon les regroupements effectués à la suite de l'analyse explicative préalable à la régression, qui sera détaillée au chapitre 4.

de constater l'effet des caractéristiques de la population des quartiers sur le comportement étudié lorsque le nombre, le poids relatif et les caractéristiques individuelles des immigrants allophones sont pris en compte. Les autres variables explicatives retenues, en plus de la composition linguistique du quartier, seront le pourcentage de personnes ayant un diplôme collégial ou universitaire et le revenu médian des familles de recensement qui résident dans le quartier.

Par ailleurs, rappelons-nous que la régression commande l'insertion d'une seule valeur par variable pour chacun des sujets (quartiers). Les langues d'usage dans la population comportent quant à elles trois catégories (anglais, français et autres). Ne prendre qu'une catégorie de cette variable, le français par exemple, rendrait possible la caractérisation identique de deux quartiers qui diffèrent pourtant par leurs pourcentages d'anglophones et d'allophones. En contrepartie, nous pourrions établir un score unique sur la composition linguistique des quartiers en excluant les allophones du dénominateur dans chaque quartier, ce qui reviendrait à donner une idée de la force du français *par rapport* à l'anglais dans chaque quartier.

Conséquemment, nous utiliserons dans les régressions la proportion de personnes de langue d'usage anglaise du quartier lorsqu'il sera question d'un comportement en lien avec la langue anglaise, puis la proportion des personnes de langue d'usage française lorsque le comportement étudié sera lié au français³⁹. Lors d'une troisième régression pour la mobilité linguistique seulement, nous mesurerons la proportion de transferts vers le français parmi les transferts vers une langue officielle seulement, cherchant ainsi à traduire une préférence pour l'une ou l'autre des deux langues.

Enfin, pour faire une interprétation stricte de nos résultats, il faudrait supposer que le caractère linguistique des quartiers ne change pas avec le temps et que les immigrants allophones se répartissent uniformément selon les catégories de l'affinité linguistique, de la période d'immigration et de l'âge à l'immigration, et que les départs et la mortalité n'affectent pas la distribution des variables dépendantes. Nous sommes conscients de ne pas pouvoir poser celles-ci de façon stricte, d'où le caractère exploratoire de la démarche.

39. Les relations apparentes observées au chapitre 4 pour chaque mesure du comportement linguistique vont de toute manière en ce sens.

Chapitre 3 Caractéristiques des quartiers et de leurs immigrants allophones

Dans la RMR de Montréal, les quartiers définis selon notre découpage montrent une grande diversité. En effet, au-delà de leur dispersion géographique, les 56 quartiers se distinguent énormément par l'effectif et les caractéristiques de la population qui y habite. De façon plus spécifique, leurs immigrants allophones ont également des caractéristiques différentes.

La première partie de ce chapitre donnera une idée de la géographie et de la composition des quartiers. La deuxième traitera de manière générale des immigrants allophones qui y résident. La dernière partie portera enfin sur les différentes mesures du comportement linguistique chez ces mêmes immigrants allophones, selon le quartier.

3.1. Caractéristiques de la population totale des quartiers

Le Tableau 3-1 donne quelques renseignements de base sur la population de chacun des 56 quartiers : effectif total, taux d'accroissement quinquennal pour la période 2001-2006 et âge médian.

On rappelle d'abord que 31 quartiers sont situés sur l'île de Montréal, 5 à Laval, 9 dans la Rive-Nord et 11 dans la Rive-Sud. La population totale de ces quartiers varie de façon substantielle, de 130 255 (Pierrefonds-Dollard) à 16 010 (Outremont). Des cinq quartiers présentant la plus forte croissance depuis 2001, quatre sont situés dans la Rive-Nord. À l'exception de Longueuil-Centre, les quartiers ayant connu une décroissance sont tous situés sur l'île de Montréal, qui comprend à la fois les quatre quartiers à âge médian le plus élevé (plus de 43 ans), ainsi que les trois plus jeunes (35 ans et moins)⁴⁰.

40. La situation géographique des quartiers a été présentée précédemment à la carte 2-1.

Tableau 3-1 Effectif total, taux d'accroissement total au cours de la période 2001-2006 (%) et âge médian de la population, selon le quartier, RMR de Montréal, 2006

Quartier	Effectif de la population	Taux d'accroissement*	Âge médian*
RMR de Montréal	3 587 865	5,3	39,3
Île de Montréal	1 823 580	2,3	39,7
1. Tétreaultville	40 675	1,3	42,8
2. Hochelaga-Maisonneuve	65 040	0,2	38,0
3. Ste-Marie	35 445	0,2	36,7
4. McGill	70 280	6,6	36,6
5. St-Henri-Pointe-St-Charles	64 350	4,4	38,5
6. Westmount	19 795	3,9	45,6
7. Notre-Dame-de-Grâce	70 125	2,0	38,8
8. Côte-des-Neiges-Snowdon	88 765	-1,2	35,9
9. Mont-Royal-Côte-St-Luc	60 565	2,4	45,2
10. Outremont	16 010	-1,3	35,7
11. Plateau-Mont-Royal	58 265	-0,1	35,6
12. Mile End	26 620	-1,8	34,2
13. Rosemont	99 115	2,5	40,9
14. St-Léonard partie sud	43 320	3,4	43,9
15. Petite-Patrie	33 590	-0,4	34,8
16. Parc-Extension	31 620	-3,5	35,9
17. Villeray	42 405	-2,5	35,0
18. St-Michel	67 995	-0,6	37,1
19. Ahuntsic	74 430	0,2	41,2
20. Cartierville	49 185	2,7	40,9
21. Rivière-des-Prairies	54 360	4,9	39,4
22. Verdun	64 865	9,0	40,0
23. LaSalle	73 920	1,1	42,1
24. Lachine	40 485	2,9	41,2
25. St-Laurent	83 870	9,6	39,9
26. Ouest-de-l'Île	96 880	1,5	42,2
27. Pierrefonds-Dollard	130 255	4,5	39,1
28. Pointe-aux-Trembles	51 990	1,1	43,0
29. Anjou	40 505	7,6	44,6
30. St-Léonard partie nord	46 160	1,5	40,0
31. Montréal-Nord	82 695	0,4	41,1
Laval	364 545	7,5	40,7
32. Laval-Est	54 315	5,8	40,5
33. Laval-Centre	57 775	6,1	42,0
34. Laval-des-Rapides	74 640	4,0	41,6
35. Laval-Chomedey	95 385	11,1	41,2
36. Laval-Vimont	82 430	8,8	38,7
Rive-Nord de Montréal	690 020	12,1	38,6
37. Repentigny	56 210	3,7	43,0
38. Mascouche	95 890	16,1	35,8
39. Le Gardeur	61 355	8,1	38,6
40. Terrebonne	47 885	11,7	39,1
41. Boisbriand-Ste-Thérèse-de-Blainville	129 740	10,8	37,9
42. Deux-Montagnes-St-Eustache	84 925	7,2	39,5
43. Mirabel	47 775	27,4	35,4
44. Vaudreuil	103 690	19,4	38,0
45. St-Jérôme	62 550	6,9	42,7
Rive-Sud de Montréal	709 725	6,3	40,3
46. Châteauguay	68 605	4,6	41,4
47. Brossard	70 730	9,4	41,5
48. Ste-Catherine	91 640	11,1	37,4
49. Chambly	54 885	16,2	37,1
50. St-Bruno	63 840	7,0	38,8
51. St-Hubert	59 110	2,4	40,1
52. St-Lambert	60 340	1,1	43,8
53. Longueuil-Centre	56 040	-0,4	40,2
54. Longueuil-Rive	72 330	3,2	41,7
55. Boucherville	64 455	7,5	41,7
56. Belœil	47 750	7,0	40,6

Note : L'ordre des quartiers se base sur le numéro des s. r. auxquels ils se réfèrent (voir annexe 2).
Sources : Statistique Canada (recensement 2006). *Totalisations spéciales.

La population des quartiers de la RMR de Montréal présente des caractéristiques linguistiques et socioéconomiques assez variées (Tableau 3-2 et carte 3-1). Pour l'ensemble de la RMR, un peu plus de 69 % de la population est de langue d'usage française, et plus de 17 % de langue d'usage anglaise; plus de 13 % utilisent une langue tierce à la maison.

La composition linguistique varie énormément selon les quartiers. Alors que seuls cinq quartiers affichent une majorité de langue d'usage anglaise (en orange sur la carte 3-1), pas moins de 43 quartiers regroupent plus de 50 % de leur population utilisant le français le plus souvent à la maison (en teintes de vert sur la carte), dont 14 à plus de 90 %. De ces derniers, un seul, Pointe-aux-Trembles (94 %), se trouve sur l'île de Montréal. Dans sept quartiers (en gris sur la carte), tous situés sur l'île de Montréal, aucun groupe linguistique n'est majoritaire, tandis que Parc-Extension (en rouge) est le seul quartier où une majorité d'habitants utilisent une langue tierce à la maison (65 %) (carte 3-1). Des 19 quartiers qui présentent une concentration de langues d'usage tierces supérieures à 15 %, seuls 2 sont situés hors de l'île de Montréal, soient Laval-Chomedey au nord et Brossard au sud. Par contre, lorsqu'on ne considère que les langues officielles dans les quartiers (F/LO), le français domine l'anglais presque partout, sauf pour sept quartiers de l'ouest de l'île de Montréal (Tableau 3-2).

L'île de Montréal est particulièrement digne d'intérêt en ce qui concerne les caractéristiques socioéconomiques. Elle contient d'abord les 11 quartiers présentant le plus haut niveau de scolarité, catégorie dominée par Outremont et Westmount, avec plus de 76 % d'adultes ayant un diplôme collégial ou universitaire. En contrepartie, elle contient 18 des 19 quartiers les plus pauvres quant au revenu médian des familles de recensement, dont Parc-Extension, avec 33 000 \$ (tableau 3-2).

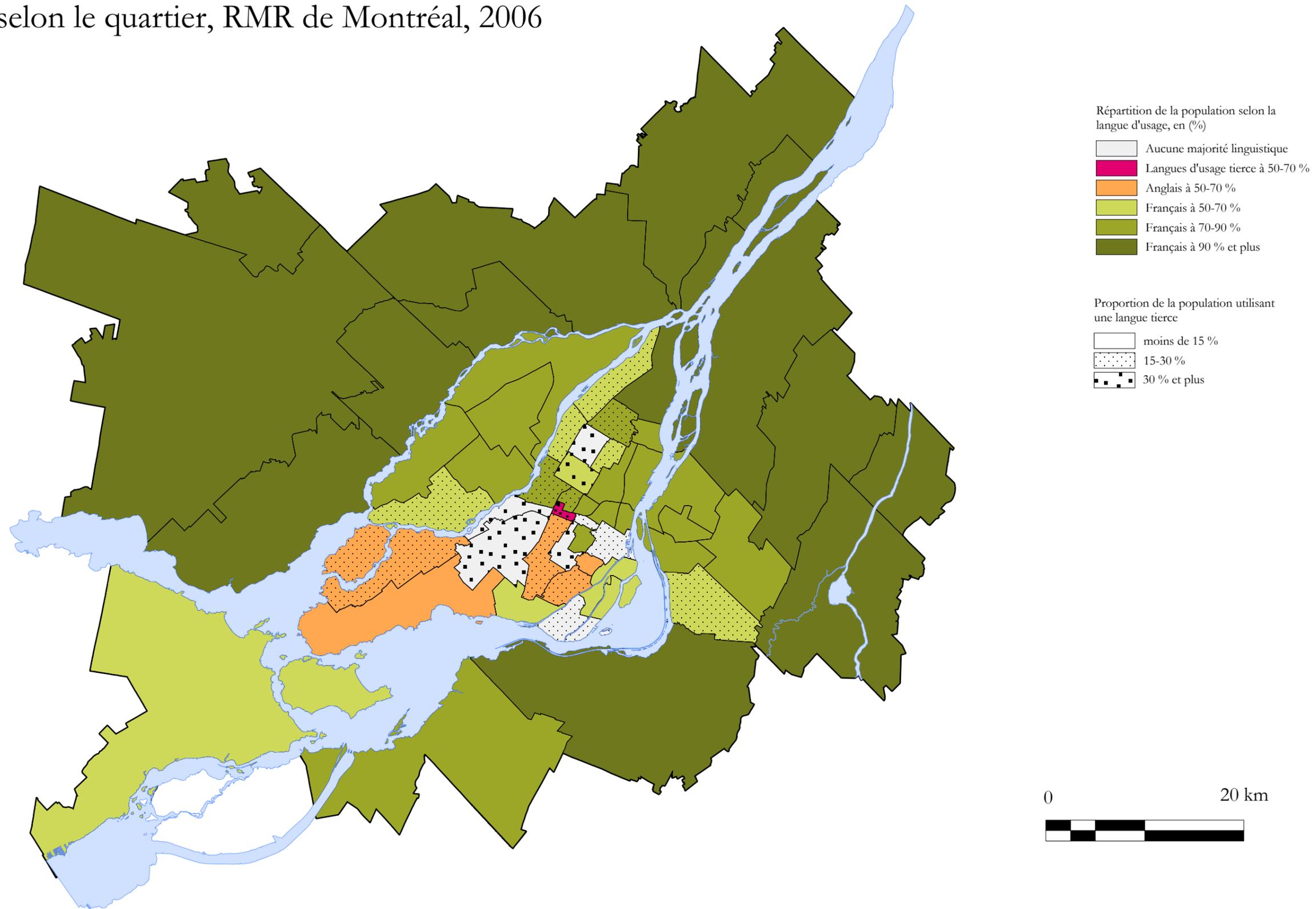
Tableau 3-2 Répartition de la population selon la langue d'usage (%), le niveau de scolarité (%) et le revenu médian (\$) des familles de recensement, selon le quartier, RMR de Montréal, 2006

Quartier	Effectif de la population	Langue d'usage			F/LO (2/(1+2))	Niveau de scolarité	Revenu médian
		Anglais (1)	Français (2)	Autres (3)			
RMR de Montréal	3 587 865	17,4	69,1	13,4	79,9	42,8	61 361
Île de Montréal	1 823 580	25,2	54,2	20,6	68,3	47,1	55 311
Tétreaultville	40 675	4,2	88,1	7,7	95,5	32,9	55 679
Hochelaga-Maisonneuve	65 040	4,1	87,4	8,6	95,5	37,6	42 775
Ste-Marie	35 445	6,9	82,2	10,9	92,2	49,2	41 975
McGill	70 280	39,1	37,4	23,5	48,9	67,0	50 593
St-Henri-Pointe-St-Charles	64 350	21,4	64,1	14,5	75,0	37,6	41 390
Westmount	19 795	69,5	20,6	9,9	22,8	76,1	129 044
Notre-Dame-de-Grâce	70 125	53,1	25,1	21,9	32,1	61,4	55 592
Côte-des-Neiges-Snowdon	88 765	30,5	32,4	37,1	51,5	59,1	41 184
Mont-Royal-Côte-St-Luc	60 565	54,1	26,9	19,0	33,2	61,4	78 787
Outremont	16 010	11,2	74,3	14,6	86,9	78,5	84 699
Plateau-Mont-Royal	58 265	9,5	84,8	5,7	89,9	66,0	56 473
Mile End	26 620	27,6	49,5	22,9	64,2	63,1	57 127
Rosemont	99 115	5,0	83,2	11,7	94,3	47,2	53 365
St-Léonard partie sud	43 320	16,8	54,6	28,5	76,5	37,1	49 466
Petite-Patrie	33 590	6,5	78,9	14,5	92,3	53,1	44 519
Parc-Extension	31 620	19,9	15,2	64,9	43,3	27,3	33 203
Villeray	42 405	6,1	74,5	19,4	92,4	50,1	47 843
St-Michel	67 995	8,0	54,5	37,5	87,2	28,4	40 333
Ahuntsic	74 430	7,0	73,5	19,5	91,3	49,1	56 804
Cartierville	49 185	17,1	42,9	40,0	71,5	48,2	46 308
Rivière-des-Prairies	54 360	26,1	51,8	22,0	66,5	31,1	61 158
Verdun	64 865	20,5	65,6	13,9	76,2	48,8	50 833
LaSalle	73 920	37,3	42,8	19,9	53,4	36,6	53 047
Lachine	40 485	28,5	62,4	9,1	68,7	36,0	53 926
St-Laurent	83 870	27,5	35,5	37,0	56,3	51,4	51 152
Ouest-de-l'Île	96 880	65,8	23,9	10,3	26,7	59,1	88 170
Pierrefonds-Dollard	130 255	50,5	31,1	18,4	38,1	50,9	70 973
Pointe-aux-Trembles	51 990	2,4	94,3	3,4	97,5	28,1	58 572
Anjou	40 505	8,3	76,8	15,0	90,3	39,7	55 629
St-Léonard partie nord	46 160	26,5	40,7	32,8	60,6	33,3	49 539
Montréal-Nord	82 695	8,5	67,9	23,6	88,9	26,2	41 368
Laval	364 545	13,6	72,1	14,2	84,1	39,4	65 365
Laval-Est	54 315	6,5	86,4	7,2	93,0	35,4	64 679
Laval-Centre	57 775	18,7	71,2	10,1	79,2	45,1	78 510
Laval-des-Rapides	74 640	8,5	77,4	14,1	90,1	36,2	54 271
Laval-Chomedey	95 385	23,0	50,8	26,2	68,9	41,0	61 708
Laval-Vimont	82 430	8,5	83,4	8,1	90,7	39,2	70 880
Rive-Nord de Montréal	690 020	7,3	90,9	1,8	92,6	33,8	68 637
Repentigny	56 210	1,4	96,8	1,8	98,6	36,9	73 294
Mascouche	95 890	2,3	96,4	1,2	97,6	28,4	68 300
Le Gardeur	61 355	1,0	98,3	0,8	99,0	27,4	63 682
Terrebonne	47 885	2,9	95,1	2,0	97,0	32,0	68 328
Boisbriand-Ste-Thérèse-de-Blainville	129 740	5,9	91,3	2,8	94,0	41,1	75 341
Deux-Montagnes-St-Eustache	84 925	7,7	91,0	1,3	92,2	31,1	64 906
Mirabel	47 775	3,3	96,1	0,6	96,7	29,5	64 280
Vaudreuil	103 690	27,9	69,5	2,7	71,4	40,8	74 888
St-Jérôme	62 550	1,1	97,4	1,5	98,9	27,5	54 193
Rive-Sud de Montréal	709 725	9,4	84,7	5,9	90,0	41,8	69 432
Châteauguay	68 605	20,5	76,4	3,0	78,8	29,2	62 535
Brossard	70 730	19,4	55,3	25,2	74,0	51,1	68 555
Ste-Catherine	91 640	6,6	91,1	2,2	93,2	39,0	74 963
Chambly	54 885	4,8	94,5	0,8	95,2	40,7	73 091
St-Bruno	63 840	5,3	93,6	1,1	94,6	48,4	80 656
St-Hubert	59 110	9,5	84,9	5,6	89,9	35,0	67 840
St-Lambert	60 340	22,1	70,3	7,6	76,1	44,3	63 046
Longueuil-Centre	56 040	3,2	89,6	7,2	96,6	30,9	48 298
Longueuil-Rive	72 330	3,8	88,4	7,8	95,9	44,5	61 391
Boucherville	64 455	2,0	97,0	1,0	98,0	50,4	86 105
Belœil	47 750	4,1	95,0	0,9	95,9	46,1	75 326

Notes : Niveau de scolarité : pourcentage de la population titulaire d'un diplôme collégial ou universitaire. Revenu médian : avant impôt, pour les familles de recensement, pour l'année 2005. Ces deux variables ont des totaux inférieurs à celui de la population immigrante allophone. La langue d'usage exprime la langue utilisée le plus souvent à la maison. F/LO : pourcentage de langue d'usage française dans la population lorsque seules les langues d'usage officielles du quartier sont au dénominateur.

Source : Statistique Canada (recensement 2006).

Carte 3-1 Répartition de la population selon la langue d'usage (%), selon le quartier, RMR de Montréal, 2006



3.2. Répartition et caractéristiques des immigrants allophones

En 2006, la RMR de Montréal regroupe plus de 555 000 immigrants allophones, dont plus de 77 % habitent l'île de Montréal, alors que cette dernière ne contient que 51 % de la population totale de la RMR. Comme on peut s'y attendre, cette inégalité dans la répartition géographique des immigrants allophones s'observe également dans les quartiers (Tableau 3-3). Le quartier Côte-des-neiges-Snowdon compte 35 870 immigrants allophones, contre seulement 535 pour Mirabel. Les immigrants allophones composent moins de 5 % de la population totale de tous les quartiers de la Rive-Nord, dont un seul pour cent à Le Gardeur, ainsi que de plusieurs quartiers situés dans la Rive-Sud. L'importance relative des immigrants allophones dépasse les 30 % dans 11 quartiers, tous situés sur l'île de Montréal, culminant dans Parc-Extension, avec 55 %. À vrai dire, les concentrations dépassant les 10 % se trouvent toutes dans des quartiers de l'île de Montréal ou de Laval, à l'exception de Brossard (Rive-Sud). La carte 3-2 permet de bien saisir le poids relatif des immigrants allophones dans chacun des quartiers et surtout leur forte concentration dans quelques quartiers de l'île de Montréal.

Les caractéristiques individuelles des immigrants allophones ont trait à leur période d'immigration au Canada, à l'affinité linguistique de leur pays de naissance, à leur âge à l'immigration et à leur lieu de résidence il y a cinq ans. Dans l'ensemble de la RMR, les effectifs d'immigrants allophones se répartissent presque également dans les quatre périodes d'immigration. Cependant, les quartiers Verdun et Saint-Jérôme regroupent plus de 45 % de leurs immigrants allophones rattachés à la période 2001-2006, contre au moins 45 % rattachés à la période d'avant 1976 pour Rivière-des-Prairies, Saint-Léonard partie nord, Mile End et Laval-Centre. Les quartiers Rivière-des-Prairies, Laval-Centre et Boisbriand-Sainte-Thérèse-de-Blainville présentent une immigration plus ancienne (avant 1990) à plus de 70 %, alors qu'elle ne représente que 50 % des immigrants allophones pour l'ensemble de la RMR.

Près de 59 % des immigrants allophones viennent de pays francotropes. Parc-Extension, Ouest-de-l'Île, Mont-Royal-Côte-Saint-Luc et Westmount (inférieurs à 35 %) s'éloignent substantiellement de cette moyenne, tout comme Montréal-Nord, Laval-Centre, Saint-Léonard partie nord et Rivière-des-Prairies (supérieurs à 90 %).

Aucune tendance géographique nette ne semble se dégager concernant l'âge à l'immigration. Quel que soit le quartier, il y a toujours une nette majorité des immigrants allophones arrivés entre 15 et 34 ans.

Par ailleurs, dans notre étude qui vise à tester le lien entre le quartier de résidence et les caractéristiques des immigrants allophones qui y habitent, il est pertinent de chercher à en savoir davantage sur la durée de résidence des immigrants allophones dans leur quartier. À cet effet, le Tableau 3-3 met en évidence le fait qu'une part importante des immigrants allophones, jusqu'à 69 % dans Verdun, n'habitaient pas à la même adresse cinq ans plus tôt⁴¹. De fait, 26 quartiers regroupent une majorité d'immigrants allophones qui se trouvaient à la même adresse cinq ans auparavant. Dans les 30 autres quartiers, moins de 50 % des immigrants se trouvaient à la même adresse en 2001.

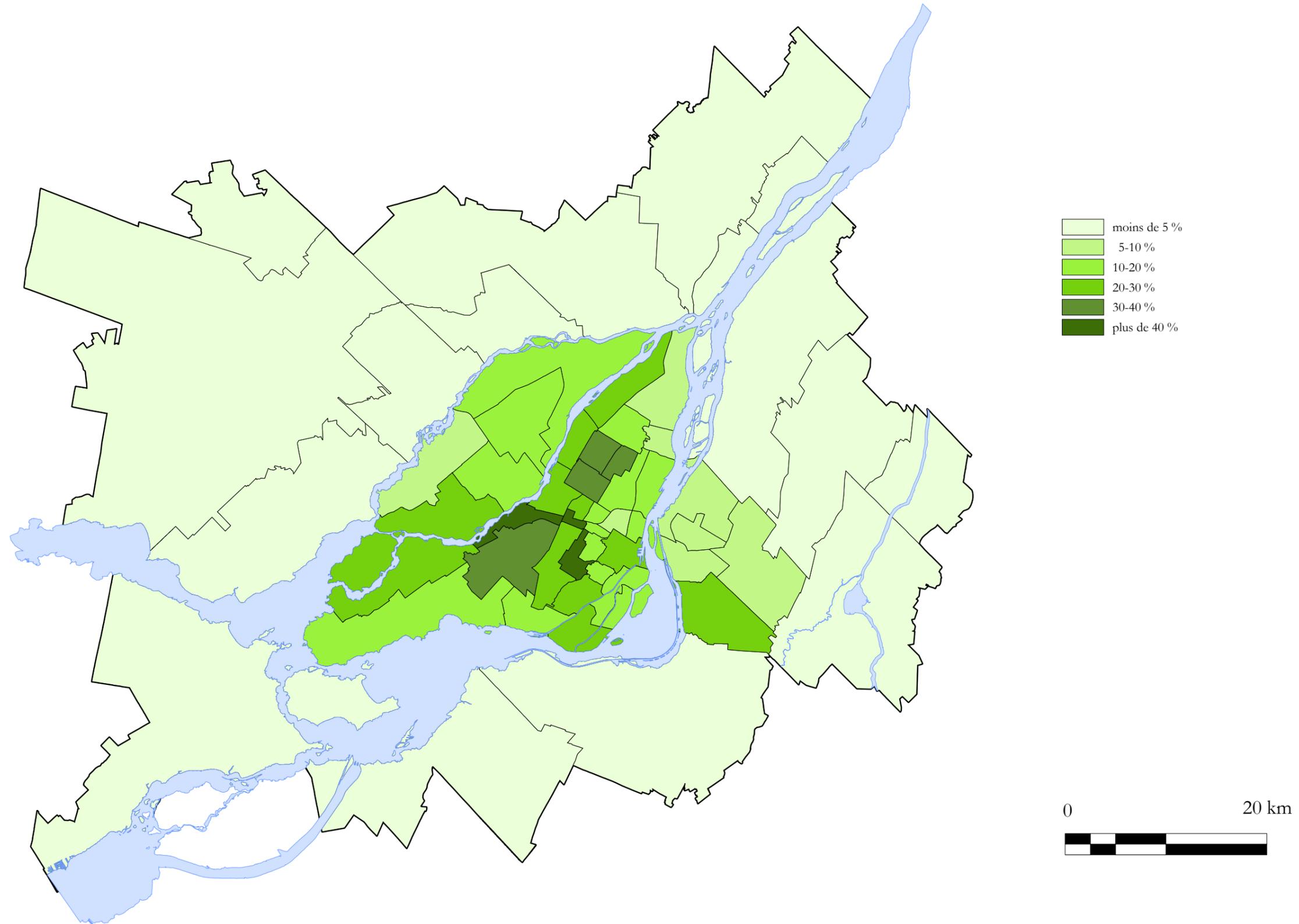
41. Ces résultats sont logiquement influencés par les immigrants arrivés depuis 2001, qui ne pouvaient être à la même adresse il y a cinq ans. Une minorité d'immigrants allophones reçus depuis 2001 peuvent avoir été présents au Canada avant 2001, cependant sous un autre statut juridique.

Tableau 3-3 Importance relative (%) et répartition des immigrants allophones selon la période d'immigration (%), l'affinité linguistique du pays de naissance (%), l'âge à l'immigration (%) et le lieu de résidence il y a cinq ans (%), selon le quartier, RMR de Montréal, 2006

Quartier	Effectif des immigrants allophones	Import. relative *	Période d'immigration				Franco-tropes	Âge à l'immigration			Même adresse
			2001-2006	1991-2000	1976-1990	Av. 1976		0-14 ans	15-34 ans	35+ ans	
RMR de Montréal	555 105	15,5	23,2	26,6	24,0	26,2	58,9	22,6	54,8	22,6	51,5
Île de Montréal	427 895	23,5	25,3	26,8	22,5	25,5	58,0	21,7	54,8	23,4	51,9
Tétreaultville	3 910	9,6	23,7	29,3	21,9	25,1	79,8	22,3	55,9	21,9	48,0
Hochelaga-Maisonneuve	6 820	10,5	36,2	26,5	23,7	13,7	70,4	20,5	57,6	21,8	39,9
Ste-Marie	4 560	12,9	33,1	28,5	29,6	8,8	59,0	20,7	56,1	23,2	44,5
McGill	19 390	27,6	29,9	33,2	21,5	15,4	37,9	20,1	54,0	25,9	43,0
St-Henri-Pointe-St-Charles	10 705	16,6	27,4	35,8	18,6	18,2	48,3	21,3	52,6	26,1	42,7
Westmount	3 145	15,9	22,6	20,8	19,4	37,0	34,7	21,8	49,8	28,3	60,9
Notre-Dame-de-Grâce	18 180	25,9	35,7	26,5	15,2	22,6	38,3	21,5	53,0	25,5	44,6
Côte-des-Neiges-Snowdon	35 870	40,4	34,5	34,4	19,0	12,2	40,2	18,0	52,8	29,2	46,5
Mont-Royal-Côte-St-Luc	16 725	27,6	22,4	21,7	18,8	37,2	34,1	23,9	51,5	24,6	56,4
Outremont	2 555	16,0	33,9	26,2	21,5	18,4	53,0	19,2	56,4	24,5	41,7
Plateau-Mont-Royal	5 560	9,5	34,8	26,0	23,2	15,9	75,8	18,9	56,6	24,6	41,5
Mile End	4 530	17,0	15,6	16,4	22,8	45,1	44,7	20,8	60,8	18,4	70,1
Rosemont	13 785	13,9	27,8	28,0	23,8	20,4	74,8	20,6	55,0	24,4	48,1
St-Léonard partie sud	13 945	32,2	21,7	20,3	16,4	41,7	86,1	21,5	58,9	19,7	60,5
Petite-Patrie	5 730	17,1	21,6	27,4	30,0	20,9	82,9	19,9	58,7	21,4	56,9
Parc-Extension	17 425	55,1	29,5	27,1	16,4	27,0	21,0	16,2	59,8	24,1	52,7
Villeray	9 060	21,4	27,1	23,8	26,7	22,5	85,2	21,2	56,1	22,7	54,7
St-Michel	27 055	39,8	20,0	29,1	28,6	22,4	85,9	22,0	56,5	21,4	55,0
Ahuntsic	16 365	22,0	26,2	25,8	22,4	25,5	81,7	19,5	57,9	22,6	52,5
Cartierville	20 600	41,9	27,1	25,3	23,3	24,4	54,4	19,4	55,6	25,0	52,0
Rivière-des-Prairies	14 930	27,5	7,1	15,6	27,1	50,3	92,9	27,8	57,3	14,9	67,0
Verdun	9 355	14,4	47,4	27,3	15,5	9,8	36,4	17,9	54,9	27,2	30,9
LaSalle	15 490	21,0	22,6	27,1	19,0	31,3	50,1	23,2	55,1	21,8	55,0
Lachine	4 670	11,5	30,0	31,6	17,0	21,3	48,7	21,7	56,7	21,6	45,8
St-Laurent	33 400	39,8	27,3	27,2	25,8	19,7	46,0	22,8	50,8	26,4	49,2
Ouest-de-l'Île	14 225	14,7	16,9	23,9	23,3	35,9	31,8	25,4	51,7	22,8	60,0
Pierrefonds-Dollard	29 920	23,0	14,4	28,1	30,6	27,0	36,1	24,4	53,4	22,2	57,9
Pointe-aux-Trembles	2 750	5,3	17,5	29,5	32,7	20,4	89,1	26,7	51,8	21,6	49,3
Anjou	7 600	18,8	28,8	21,1	23,9	26,3	85,1	26,1	50,4	23,6	49,8
St-Léonard partie nord	16 895	36,6	14,2	17,9	17,9	50,0	92,5	23,9	59,4	16,7	65,8
Montréal-Nord	22 745	27,5	24,4	28,0	22,5	25,1	90,6	24,2	54,2	21,5	48,4
Laval	58 595	16,1	12,3	25,0	31,0	31,7	64,8	25,0	56,8	18,1	53,7
Laval-Est	5 585	10,3	10,2	25,4	33,9	30,4	88,2	23,6	59,7	16,7	50,1
Laval-Centre	7 895	13,7	8,2	17,7	27,9	46,3	90,8	30,9	53,4	15,6	57,9
Laval-des-Rapides	11 980	16,1	16,2	26,6	32,3	25,0	74,6	24,4	57,2	18,3	53,5
Laval-Chomedey	25 425	26,7	11,8	23,6	30,0	34,7	44,3	23,4	57,3	19,3	57,8
Laval-Vimont	7 710	9,4	13,6	34,3	33,7	18,4	73,3	26,5	56,0	17,5	38,7
Rive-Nord de Montréal	17 415	2,5	14,5	23,1	28,5	34,1	68,4	30,8	53,4	15,8	45,6
Repentigny	1 495	2,7	13,0	25,8	34,1	27,4	88,6	29,8	53,5	16,7	46,8
Mascouche	1 800	1,9	13,3	26,7	31,1	28,9	85,6	36,7	47,5	15,3	38,3
Le Gardeur	595	1,0	9,2	21,0	39,5	31,1	86,6	32,8	61,3	7,6	49,6
Terrebonne	1 325	2,8	11,3	24,9	30,6	33,2	81,1	30,2	55,5	14,0	36,6
Boisbriand-Ste-Thérèse-de-Blainville	4 290	3,3	8,3	18,8	30,9	42,2	71,6	32,3	55,8	11,9	57,3
Deux-Montagnes-St-Eustache	1 645	1,9	20,7	21,0	28,0	30,4	66,6	28,6	52,3	19,5	45,9
Mirabel	535	1,1	13,1	22,4	31,8	32,7	72,0	22,4	65,4	13,1	60,7
Vaudreuil	4 750	4,6	14,2	25,9	23,8	36,2	45,1	29,2	53,3	17,5	39,5
St-Jérôme	980	1,6	45,9	19,9	16,8	17,3	77,6	31,6	41,3	27,0	36,2
Rive-Sud de Montréal	51 215	7,2	21,0	28,2	27,4	23,5	55,8	24,1	52,5	23,4	48,1
Châteauguay	2 895	4,2	9,3	25,4	27,3	38,2	56,8	24,4	56,6	19,0	56,8
Brossard	19 115	27,0	16,2	32,8	30,1	20,9	39,2	23,3	50,4	26,3	52,2
Ste-Catherine	3 150	3,4	13,2	26,0	26,7	34,1	64,6	27,5	50,8	21,6	47,5
Chambly	815	1,5	12,9	19,6	25,8	41,7	57,1	22,1	59,5	17,8	49,7
St-Bruno	1 185	1,9	14,3	16,0	28,7	41,4	56,1	24,9	62,0	13,9	60,8
St-Hubert	4 525	7,7	18,1	26,4	32,9	22,7	67,4	21,5	58,2	20,2	53,4
St-Lambert	5 735	9,5	25,1	24,6	22,8	27,5	57,3	22,1	55,4	22,5	47,5
Longueuil-Centre	5 070	9,0	29,8	28,3	27,0	14,9	75,4	25,1	49,9	24,9	38,6
Longueuil-Rive	6 800	9,4	37,4	26,5	21,1	15,1	69,3	25,8	50,3	23,9	34,6
Boucherville	1 190	1,8	18,1	24,8	26,1	30,7	72,7	29,4	54,2	16,8	52,5
Belœil	735	1,5	19,0	17,7	21,8	42,2	70,7	29,9	51,0	19,0	45,6

Notes : Import. relative* = importance relative en % des immigrants allophones dans la population totale du quartier. Même adresse = pourcentage d'immigrants allophones présents en 2006 dans ce quartier qui habitaient à la même adresse il y a cinq ans. Les francotropes sont nés dans un pays qui possède une affinité présumée avec la langue française. L'autre possibilité est d'être non francotrope. Source : Statistique Canada (recensement 2006).

Carte 3-2 Importance relative des immigrants allophones (%), selon le quartier, RMR de Montréal, 2006



3.3. Comportements linguistiques des immigrants allophones

Deux mesures du comportement linguistique ont été retenues pour notre étude : les transferts linguistiques et la connaissance des langues officielles chez les immigrants allophones de langues d'usage tierces.

3.3.1. Transferts linguistiques

On note d'abord que plus de 63 % des immigrants allophones de la RMR de Montréal maintiennent l'utilisation d'une langue tierce à la maison (tableau 3-4)⁴². De nouveau, une situation assez contrastée est présente dans les quartiers. Mirabel, un quartier à très forte majorité française (LU), affiche le plus faible pourcentage de maintien d'une langue (31 %), contre 84 % à Parc-Extension, le seul quartier à majorité de langue d'usage tierce. Le Gardeur, Repentigny, Boucherville et Mascouche montrent tous un taux de mobilité linguistique vers le français supérieur à 50 %, alors que dans les quartiers Parc-Extension, Ouest-de-l'Île et Westmount le taux ne franchit pas les 10 %. Concernant la proportion de transferts vers l'anglais, Vaudreuil, Ouest-de-l'Île et Westmount dominent (plus de 70 %), tandis que 23 quartiers en affichent moins de 10 %. Les transferts étant relativement peu fréquents chez les immigrants allophones, la proportion de transferts vers le français parmi les transferts effectués vers une langue officielle (F/LO) devient un indicateur très intéressant à étudier. La carte 3-3 illustre les variations de cet indicateur selon le quartier, tout en prenant aussi en considération le taux de mobilité linguistique vers une langue officielle. On peut y constater que, dans 42 quartiers, une majorité de transferts se font vers le français (dernière colonne du tableau 3-4); et que dans plusieurs de ces quartiers, la mobilité linguistique des immigrants allophones, vers l'une ou l'autre des langues officielles, est élevée. Dans les 14 autres quartiers, dont 11 sont situés sur l'île de Montréal, l'anglais est préféré au français comme langue d'usage; dans ces quartiers, le taux de mobilité linguistique est toutefois moins élevé.

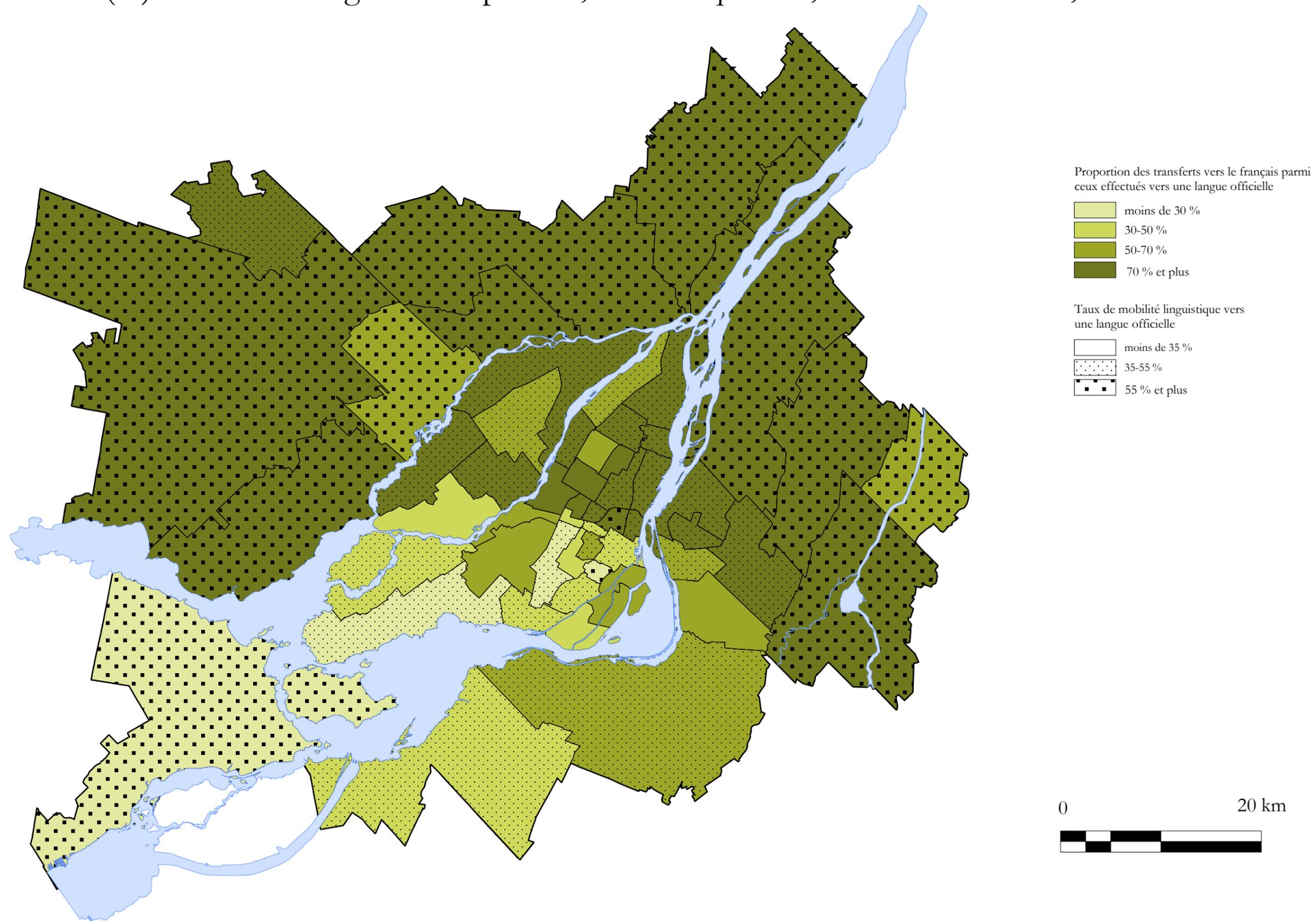
42. Le transfert linguistique étudié ici est un comportement découlant de choix faits tout au long de la vie des immigrants : il s'agit donc des transferts « durée de vie ». On enregistre un transfert lorsque la langue maternelle est différente de la langue d'usage à la maison.

Tableau 3-4 Taux de mobilité linguistique chez les immigrants allophones (%) selon le quartier, RMR de Montréal, 2006

Quartier	Effectif des immigrants allophones	Anglais (1)	Français (2)	Non-transfert (3)	F/LO (2/(1+2))
RMR de Montréal	555 105	15,0	21,7	63,3	59,0
Ile de Montréal	427 895	15,4	20,0	64,6	56,5
Tétreaultville	3 910	5,1	36,1	58,8	87,6
Hochelaga-Maisonneuve	6 820	7,8	33,9	58,3	81,2
Ste-Marie	4 560	8,6	30,4	61,2	78,0
McGill	19 390	25,6	15,8	58,6	38,3
St-Henri-Pointe-St-Charles	10 705	14,1	19,1	66,8	57,5
Westmount	3 145	46,7	9,5	43,7	16,9
Notre-Dame-de-Grâce	18 180	23,9	11,4	64,8	32,2
Côte-des-Neiges-Snowdon	35 870	16,4	15,2	68,4	48,1
Mont-Royal-Côte-St-Luc	16 725	33,2	12,4	54,3	27,2
Outremont	2 555	13,3	26,2	60,5	66,3
Plateau-Mont-Royal	5 560	11,2	45,6	43,2	80,2
Mile End	4 530	19,6	16,4	63,9	45,6
Rosemont	13 785	5,8	33,0	61,2	85,0
St-Léonard partie sud	13 945	8,9	22,6	68,6	71,8
Petite-Patrie	5 730	7,2	29,9	62,7	80,5
Parc-Extension	17 425	9,1	6,9	84,0	43,0
Villeray	9 060	5,7	26,4	67,8	82,2
St-Michel	27 055	4,2	25,4	70,3	85,7
Ahuntsic	16 365	6,1	28,8	65,1	82,5
Cartierville	20 600	9,7	18,1	72,1	65,1
Rivière-des-Prairies	14 930	14,7	26,9	58,4	64,7
Verdun	9 355	13,7	16,1	70,2	54,0
LaSalle	15 490	18,6	12,0	69,4	39,1
Lachine	4 670	23,7	15,5	60,8	39,6
St-Laurent	33 400	13,7	16,4	69,9	54,6
Ouest-de-l'Ile	14 225	40,2	8,2	51,6	17,0
Pierrefonds-Dollard	29 920	28,9	12,5	58,6	30,2
Pointe-aux-Trembles	2 750	4,7	48,9	46,2	91,2
Anjou	7 600	7,2	33,6	59,2	82,3
St-Léonard partie nord	16 895	12,5	20,3	67,2	61,8
Montréal-Nord	22 745	5,2	32,4	62,4	86,2
Laval	58 595	13,2	25,0	61,8	65,4
Laval-Est	5 585	7,3	44,0	48,7	85,9
Laval-Centre	7 895	19,4	30,1	50,5	60,7
Laval-des-Rapides	11 980	8,4	29,6	61,9	77,9
Laval-Chomedey	25 425	15,7	15,5	68,8	49,7
Laval-Vimont	7 710	10,5	29,9	59,6	74,0
Rive-Nord de Montréal	17 415	19,8	37,2	42,9	65,2
Repentigny	1 495	3,3	57,9	38,5	94,5
Mascouche	1 800	10,6	52,5	36,7	83,3
Le Gardeur	595	4,2	59,7	36,1	93,4
Terrebonne	1 325	10,6	44,9	43,8	81,0
Boisbriand-Ste-Thérèse-de-Blainville	4 290	17,2	39,9	42,9	69,8
Deux-Montagnes-St-Eustache	1 645	15,8	39,8	44,4	71,6
Mirabel	535	19,6	48,6	30,8	71,2
Vaudreuil	4 750	40,1	16,0	43,8	28,5
St-Jérôme	980	3,6	33,2	62,8	90,3
Rive-Sud de Montréal	51 215	12,7	26,5	60,7	67,5
Châteauguay	2 895	26,8	24,9	48,5	48,2
Brossard	19 115	13,4	15,5	71,1	53,8
Ste-Catherine	3 150	16,7	36,0	47,1	68,4
Chambly	815	15,3	43,6	40,5	74,0
St-Bruno	1 185	15,2	47,7	37,6	75,8
St-Hubert	4 525	9,7	37,2	53,1	79,3
St-Lambert	5 735	15,5	23,0	61,4	59,7
Longueuil-Centre	5 070	5,9	33,8	60,0	85,1
Longueuil-Rive	6 800	6,8	31,3	61,8	82,2
Boucherville	1 190	9,2	55,0	35,7	85,6
Belœil	735	21,1	41,5	35,4	66,3

Notes : Un transfert fait état d'une langue d'usage officielle chez les immigrants allophones. F/LO = Transferts vers le français, lorsque le dénominateur n'est composé que des transferts effectués vers une langue officielle. Source : Statistique Canada (recensement 2006).

Carte 3-3 Proportion de transferts vers le français parmi les transferts effectués vers une langue officielle (%) chez les immigrants allophones, selon le quartier, RMR de Montréal, 2006



Note : Le taux de mobilité linguistique fait état de la proportion de transferts vers une langue d'usage officielle chez les immigrants allophones. Un transfert rend compte de la différence entre la langue maternelle et la langue d'usage d'un individu.

3.3.2. Connaissance des langues officielles chez les immigrants allophones de langues d'usage tierces

Le second comportement étudié est la connaissance des langues officielles par les immigrants allophones qui n'ont pas effectué de transfert linguistique. Ceux-ci représentent environ 63 % des immigrants allophones qui habitent la RMR de Montréal, soit environ 351 000 personnes.

Pour l'ensemble de la RMR, le tableau 3-5 montre que plus du quart des immigrants allophones connaissent uniquement le français, moins du quart, uniquement l'anglais et 37,3 % se déclarent bilingues. Ainsi, seuls 11 % des immigrants allophones de langues d'usage tierces ne maîtrisent aucune des deux langues officielles. Mile End, Sainte-Marie et Parc-Extension sont les quartiers où ces derniers se retrouvent en plus grande proportion (19 %). Les quartiers McGill, Mile End, Parc-Extension et Côte-des-Neiges–Snowdon présentent les plus hauts pourcentages d'immigrants allophones ne connaissant que l'anglais. Pour ce qui est de la connaissance du français seulement, Le Gardeur et Saint-Jérôme dominent haut la main (plus de 74 %), suivis par Terrebonne, Mirabel, Repentigny et Pointe-aux-Trembles (56 % à 59 %).

Les proportions concernant la connaissance d'une langue officielle donnée, y compris les bilingues, comme le présente la carte 3-4, sont dignes d'intérêt. Selon cet indicateur, environ deux immigrants allophones de langues d'usage tierces sur trois connaissent le français et plus des trois cinquièmes l'anglais, dans l'ensemble de la RMR de Montréal. Certains quartiers ressortent par le fait que leurs immigrants allophones sont ceux qui à la fois connaissent le moins le français et le plus l'anglais; c'est le cas de McGill et Côte-des-Neiges–Snowdon. La situation inverse existe dans les quartiers Mirabel, Saint-Jérôme, Terrebonne et Le Gardeur. Par ailleurs, on observe qu'au moins 70 % des immigrants allophones dans 19 quartiers, dont 16 sur l'île de Montréal, ne connaissent pas le français. La carte 3-4 donne une image contrastée de l'île de Montréal et dans une certaine mesure de l'île Jésus (Laval), entre la partie est où le français est très connu par les immigrants allophones et où l'anglais est moins connu, et la partie ouest où la situation inverse est observée. Les quartiers de la Rive-Nord présentent une grande homogénéité quant à la connaissance des langues officielles parmi les immigrants allophones, nettement favorable au français.

Enfin, si on restreint notre analyse uniquement aux immigrants qui connaissent au moins une langue officielle, on note que, dans 16 quartiers, plus de 90 % des immigrants allophones de langues d'usage tierces qui connaissent au moins une langue officielle (au moins F/LO) déclarent pouvoir soutenir une conversation en français, tandis que dans Mile End et Parc-Extension, ils sont moins de 50 % (dernière colonne du tableau 3-5).

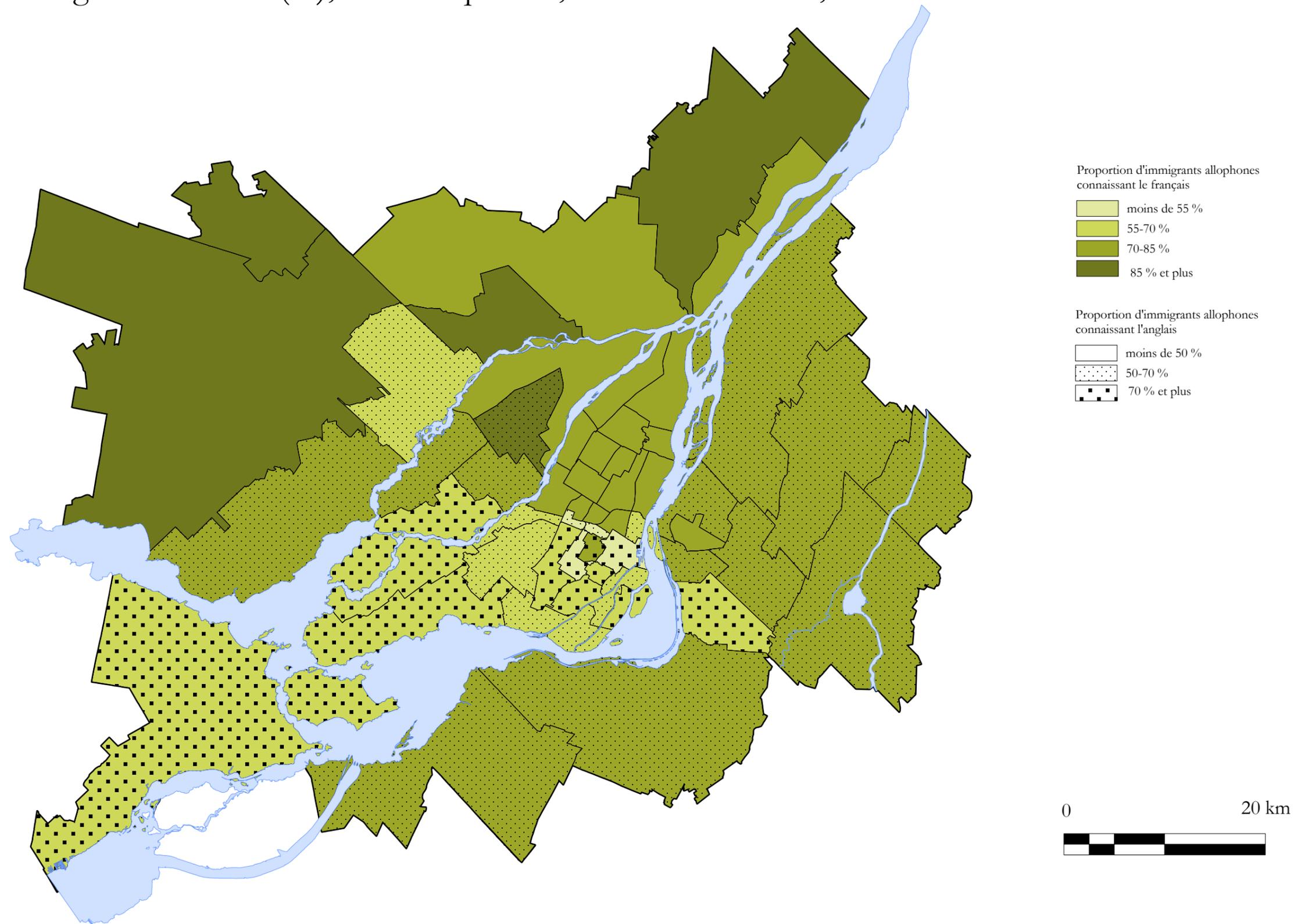
Tableau 3-5 Répartition des immigrants allophones de langues d'usage tierces selon la connaissance des langues officielles (%), selon le quartier, RMR de Montréal, 2006

Quartier	Effectif des immigrants allophones	Anglais (1)	Français (2)	AetF (3)	niAniF (4)	Au moinsA (1+3)	Au moinsF (2+3)	AumoinsF/L O (2+3) / (1+2+3)
RMR de Montréal	351 265	23,4	28,3	37,3	10,9	60,7	65,6	73,7
Île de Montréal	276 490	24,4	28,3	35,9	11,3	60,4	64,2	72,4
Tétreaultville	2 300	7,8	47,6	33,0	11,7	40,8	80,6	91,2
Hochelaga-Maisonneuve	3 975	13,7	40,8	32,3	13,0	46,0	73,1	84,2
Ste-Marie	2 790	20,6	27,4	33,2	18,5	53,8	60,6	74,6
McGill	11 365	40,1	13,9	33,8	12,2	73,9	47,7	54,3
St-Henri-Pointe-St-Charles	7 155	30,7	21,0	36,5	11,5	67,2	57,5	65,2
Westmount	1 375	37,5	9,5	49,1	4,0	86,6	58,6	61,0
Notre-Dame-de-Grâce	11 775	33,7	14,0	42,9	9,3	76,6	56,9	62,8
Côte-des-Neiges-Snowdon	24 520	40,3	17,3	34,1	8,2	74,4	51,4	56,1
Mont-Royal-Côte-St-Luc	9 080	35,5	11,7	46,6	6,2	82,1	58,3	62,2
Outremont	1 545	25,9	17,8	53,1	3,6	79,0	70,9	73,2
Plateau-Mont-Royal	2 400	14,2	44,8	33,3	7,7	47,5	78,1	84,7
Mile End	2 895	42,0	13,0	26,4	18,5	68,4	39,4	48,4
Rosemont	8 430	12,0	42,3	35,5	10,1	47,5	77,8	86,6
St-Léonard partie sud	9 570	8,7	43,8	34,5	12,9	43,2	78,3	90,0
Petite-Patrie	3 595	9,0	46,5	32,3	12,2	41,3	78,8	89,7
Parc-Extension	14 645	47,8	12,9	20,8	18,5	68,6	33,7	41,3
Villeray	6 145	8,3	50,1	26,8	15,0	35,1	76,9	90,3
St-Michel	19 025	9,1	47,3	28,7	14,9	37,8	76,0	89,3
Ahuntsic	10 650	11,9	41,2	34,7	12,1	46,6	75,9	86,4
Cartierville	14 860	21,3	25,6	43,2	9,9	64,5	68,8	76,4
Rivière-des-Prairies	8 715	5,2	48,4	33,4	12,9	38,6	81,8	94,0
Verdun	6 565	35,0	18,9	38,9	7,2	73,9	57,8	62,3
LaSalle	10 755	28,1	19,2	41,1	11,7	69,2	60,3	68,2
Lachine	2 840	23,6	27,6	41,0	7,6	64,6	68,6	74,4
St-Laurent	23 350	29,1	20,4	39,0	11,5	68,1	59,4	67,1
Ouest-de-l'île	7 335	39,9	7,3	45,1	7,7	85,0	52,4	56,8
Pierrefonds-Dollard	17 525	36,7	10,9	45,1	7,3	81,8	56,0	60,4
Pointe-aux-Trembles	1 270	2,8	57,5	25,6	13,8	28,4	83,1	96,8
Anjou	4 500	7,7	45,6	38,0	8,8	45,7	83,6	91,6
St-Léonard partie nord	11 350	5,4	46,1	34,2	14,2	39,6	80,3	93,7
Montréal-Nord	14 190	3,9	54,6	29,9	11,6	33,8	84,5	95,6
Laval	36 210	18,4	28,2	43,7	9,6	62,1	72,0	79,7
Laval-Est	2 720	9,4	46,5	36,0	8,3	45,4	82,5	89,8
Laval-Centre	3 990	6,4	41,1	44,0	8,3	50,4	85,1	93,0
Laval-des-Rapides	7 415	11,9	37,3	40,5	10,2	52,4	77,8	86,8
Laval-Chomedey	17 490	27,7	17,1	44,7	10,5	72,4	61,8	69,1
Laval-Vimont	4 595	9,1	34,2	49,4	7,1	58,5	83,6	90,1
Rive-Nord de Montréal	7 460	17,3	39,1	37,0	6,8	54,3	76,1	81,5
Repentigny	575	5,2	56,5	27,8	11,3	33,0	84,3	94,2
Mascouche	660	5,3	42,4	38,6	12,9	43,9	81,0	93,9
Le Gardeur	215	0,0	76,7	23,3	0,0	23,3	100,0	100,0
Terrebonne	580	4,3	58,6	37,1	0,0	41,4	95,7	95,7
Boisbriand-Ste-Thérèse-de-Blainville	1 840	21,5	38,9	30,2	9,2	51,7	69,1	76,3
Deux-Montagnes-St-Eustache	730	11,6	26,7	52,7	9,6	64,3	79,4	87,2
Mirabel	165	15,2	57,6	30,3	0,0	45,5	87,9	85,3
Vaudreuil	2 080	32,0	16,6	48,6	3,1	80,6	65,2	67,1
St-Jérôme	615	4,9	74,0	13,0	8,1	17,9	87,0	94,7
Rive-Sud de Montréal	31 110	21,7	26,0	41,8	10,4	63,5	67,8	75,8
Châteauguay	1 405	21,0	28,5	44,1	6,0	65,1	72,6	77,6
Brossard	13 590	30,7	15,1	41,6	12,5	72,3	56,7	64,9
Ste-Catherine	1 485	16,5	23,2	51,5	8,4	68,0	74,7	81,9
Chambly	330	15,2	24,2	48,5	12,1	63,7	72,7	82,8
St-Bruno	445	11,2	32,6	49,4	5,6	60,6	82,0	88,0
St-Hubert	2 405	16,6	32,8	38,5	11,9	55,1	71,3	81,1
St-Lambert	3 520	17,3	32,2	43,5	7,1	60,8	75,7	81,4
Longueuil-Centre	3 040	10,2	43,4	37,7	8,9	47,9	81,1	88,8
Longueuil-Rive	4 205	12,7	38,3	39,0	10,0	51,7	77,3	85,9
Boucherville	425	9,4	34,1	50,6	4,7	60,0	84,7	90,0
Belœil	260	17,3	26,9	51,9	0,0	69,2	78,8	82,0

Notes : AetF = Connaissance déclarée des deux langues officielles. niAniF = Aucune connaissance déclarée d'au moins une langue officielle. AumoinsA = Connaissance déclarée d'au moins l'anglais (« Anglais seulement ») + « Anglais et français ». AumoinsF = Connaissance déclarée d'au moins le français. AumoinsF/LO = Connaissance déclarée d'au moins le français lorsque seuls ceux maîtrisant au moins une langue officielle sont au dénominateur.

Source : Statistique Canada (recensement 2006).

Carte 3-4 Répartition des immigrants allophones de langues d'usage tierces selon la connaissance des langues officielles (%), selon le quartier, RMR de Montréal, 2006



L'analyse descriptive de ce chapitre a permis de mieux connaître les caractéristiques des immigrants allophones résidant dans un des 56 quartiers de la RMR de Montréal, ainsi que les caractéristiques des quartiers eux-mêmes. La spécificité de l'île de Montréal ressort nettement de ce portrait des effectifs observés. Les immigrants de langue d'usage autre que le français s'y trouvent nettement concentrés. Cependant comme le montre la carte 3-2, l'immigration allophone déborde maintenant sur Laval, où la dichotomie, ouest anglophone et est francophone, semble vouloir se diffuser (carte 3-3). De même, certains quartiers se distinguent systématiquement des autres sur la base des mesures du comportement linguistique des immigrants allophones. Les immigrants allophones ne s'installent pas dans un quartier de façon aléatoire, et leur concentration dans certains quartiers invite à chercher les relations entre les caractéristiques du quartier de résidence et le comportement linguistique des immigrants allophones. Ce sera l'objet du prochain chapitre.

Chapitre 4 Analyse des comportements linguistiques des immigrants allophones selon le quartier de résidence

Plusieurs circonstances peuvent théoriquement mener un immigrant allophone à adopter un comportement linguistique spécifique. Notre étude ne tente pas de les déterminer, mais plutôt de voir si certaines caractéristiques du quartier de résidence pourraient contribuer à ce choix ou du moins à avoir un certain lien avec celui-ci. Ce chapitre explorera les relations qui peuvent exister entre les mesures du comportement que nous avons sélectionnées et certaines caractéristiques linguistiques et socioéconomiques des quartiers de la RMR de Montréal. Dans cet exercice, nous prendrons en compte d'autres déterminants possibles, comme les caractéristiques des immigrants allophones qui adoptent les comportements. Le tout s'agencera de manière à tenter d'établir les relations qui peuvent exister entre caractéristiques, déterminants et comportements des immigrants allophones et les limites de ces relations. Cela nous permettra de tirer certaines conclusions, qui feront l'objet du chapitre suivant.

En premier lieu, nous nous intéressons aux relations qui concernent les transferts linguistiques. En deuxième lieu, il sera question de celles ayant trait à la connaissance des langues officielles chez les immigrants allophones n'ayant pas effectué de transfert.

4.1. Les transferts linguistiques

Plus de 200 000 immigrants allophones résidant dans un des quartiers de la RMR de Montréal ont, au cours de leur vie, effectué un transfert linguistique. Cette section vise à éclairer les liens entre ces transferts (la mobilité linguistique) et les caractéristiques actuelles des quartiers. De plus, elle tentera d'apporter des éléments d'intérêt concernant le rôle joué par les caractéristiques individuelles des immigrants allophones, notamment par des analyses de régressions exploratoires.

4.1.1. Transferts et caractéristiques du quartier

Lorsque mis en relation avec les trois variables contextuelles (la composition linguistique du quartier, le niveau de scolarité et le revenu médian), le niveau de la mobilité linguistique chez les immigrants allophones des quartiers ne semble avoir un lien étroit qu'avec la composition linguistique du quartier. C'est la conclusion que suggèrent les diagrammes de dispersion présentés ci-dessous⁴³. Ainsi, le rapprochement entre la proportion des résidents de langue d'usage anglaise dans un quartier et le taux de mobilité linguistique des immigrants allophones vers l'anglais indique une corrélation forte et positive (figure 4-1)⁴⁴. De la même façon, une corrélation similaire s'observe entre la proportion de langue d'usage française dans un quartier et le taux de mobilité linguistique vers le français (figure 4-2). Enfin, en isolant les seuls transferts effectués et en ne considérant que la population des quartiers de langue d'usage française ou anglaise, le pourcentage de transferts vers le français reste fortement corrélé à la composition linguistique du quartier (figure 4-3). Cette dernière relation est particulièrement intéressante puisque les liens apparents observés demeurent, même lorsqu'on exclut toute présence des tierces langues dans les variables, en ne considérant que la force du français par rapport à l'anglais⁴⁵.

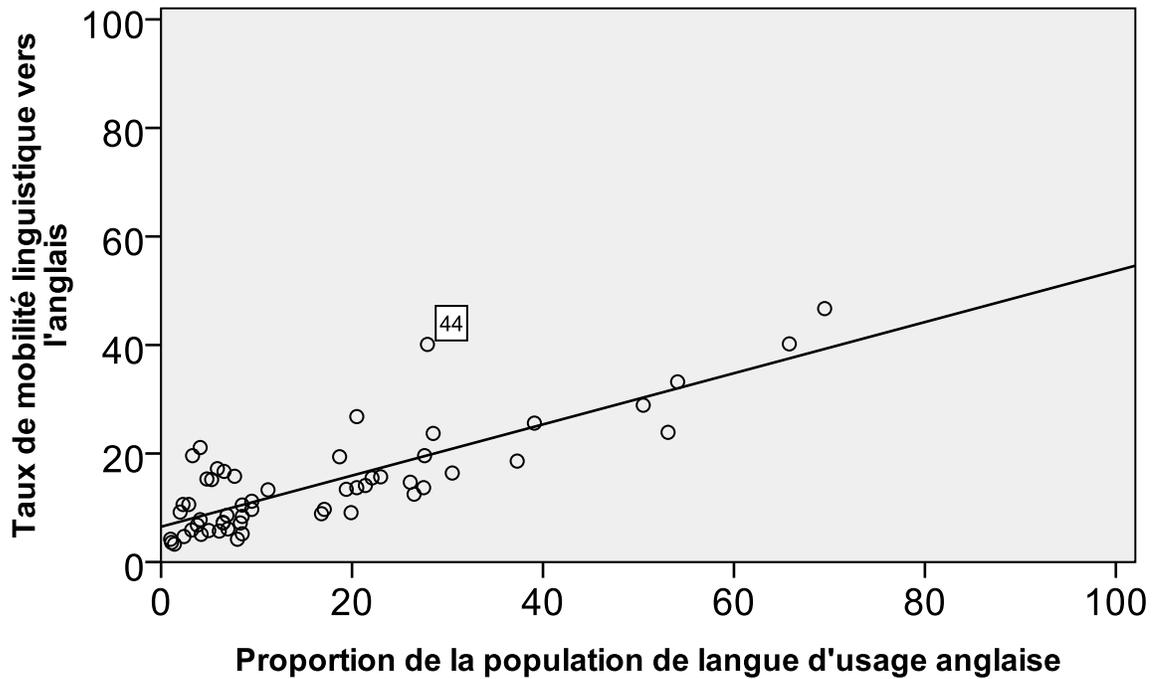
Comme il a été mentionné précédemment, il existe une limite inhérente à l'interprétation de ces relations. Celle-ci concerne la dépendance dans la construction des variables sur la composition linguistique du quartier et les transferts chez les immigrants allophones, un transfert vers une langue officielle donnée faisant augmenter conjointement la proportion des deux variables. Cependant, les diagrammes obtenus en excluant les immigrants allophones du calcul de la composition linguistique du quartier diffèrent très peu des diagrammes présentés ci-dessous, ce qui nous assure de la validité des relations observées.

43. Nous présentons ceux qui montrent un lien apparent.

44. Dans certains quartiers, comme Vaudreuil (44), la relation semble moins évidente.

45. Les associations mises en évidence ici ne se traduisent pas nécessairement par une causalité, mais témoignent d'un lien apparent entre les transferts linguistiques vers une langue officielle chez les immigrants allophones et la composition linguistique du quartier où ils se trouvent.

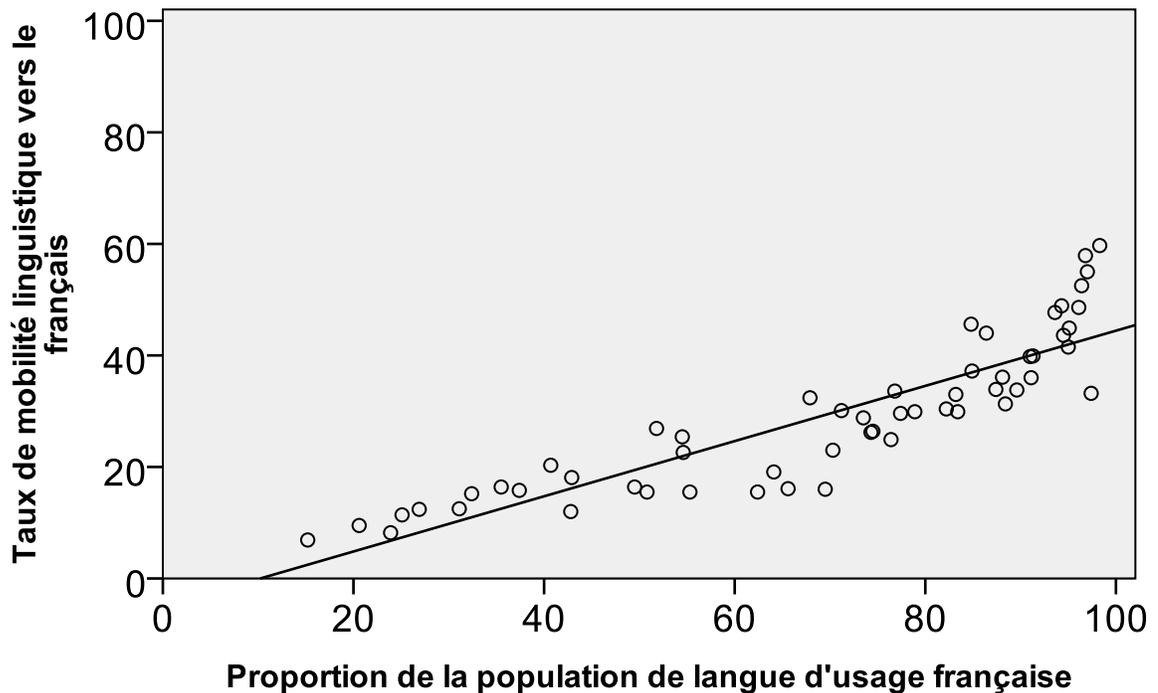
Figure 4-1 Proportion de la population de langue d'usage anglaise (%) et taux de mobilité linguistique vers l'anglais chez les immigrants allophones (%), selon le quartier, RMR de Montréal, 2006



Notes : Un transfert fait état d'une langue d'usage officielle chez les immigrants allophones. Se référer au tableau 3-1 pour les numéros des quartiers.

Source : Statistique Canada (recensement 2006).

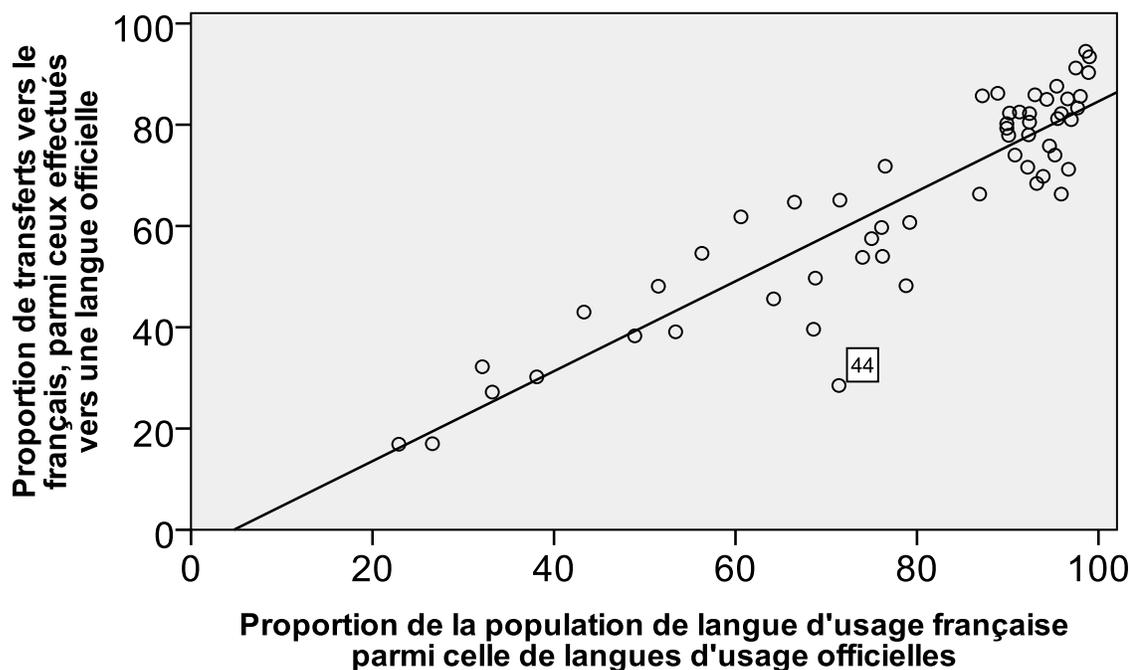
Figure 4-2 Proportion de la population de langue d'usage française (%) et taux de mobilité linguistique vers le français chez les immigrants allophones (%), selon le quartier, RMR de Montréal, 2006



Notes : Comme à la figure 4-1.

Source : Statistique Canada (recensement 2006).

Figure 4-3 Proportion de la population de langue d'usage française parmi celle de langues d'usage officielles (%) et proportion de transferts vers le français parmi ceux effectués vers une langue officielle chez les immigrants allophones (%), selon le quartier, RMR de Montréal, 2006



Notes : Comme à la figure 4-1.

Source : Statistique Canada (recensement 2006).

Les relations présentées semblent claires. Les immigrants allophones tendent à habiter des quartiers linguistiquement semblables aux transferts qu'ils ont effectués⁴⁶. Il faut toutefois se garder de tirer des conclusions trop hâtives. Est-ce que ces relations témoignent de l'influence du quartier, ou plutôt de sa sélection de la part d'immigrants allophones ayant déjà adopté un comportement linguistique semblable à la composition du quartier? La prochaine section se penchera sur ce sujet.

4.1.2. Le rôle des caractéristiques individuelles des immigrants allophones

Pour éclairer les relations précédentes, il faut en connaître davantage sur le réel lien entre les transferts et le quartier de résidence actuel, ainsi que sur les caractéristiques des immigrants allophones qui les ont effectués. Il est en effet possible que les transferts n'aient pas eu lieu dans le quartier de résidence actuel, mais avant l'immigration, ou encore après l'immigration, mais dans des quartiers différents de ceux auxquels nous les

46. Ce, peu importe si nous incluons ou excluons les immigrants allophones du total utilisé pour établir la composition linguistique du quartier.

associations en 2006. L'analyse de nos données fournit un apport empirique qui aide à éclairer ces questions. Regardons d'abord la situation de l'ensemble de la RMR de Montréal.

Mobilité linguistique et lieu de résidence

En parcourant le tableau 4-1, on observe que parmi les immigrants allophones recensés en 2006, ceux reçus depuis 2001 déclarent avoir effectué un transfert linguistique dans une proportion de 29 %, contre 44 % parmi ceux arrivés avant 1976.

De cette observation découlent plusieurs constats. D'abord nous notons la faible occurrence des transferts d'une manière générale, constatée notamment chez ceux arrivés au pays depuis plus de 30 ans (44 %). Ensuite, lorsque cette occurrence est comparée à celle qui existe chez les immigrants allophones arrivés dans les cinq dernières années (différence de 15 %), cela porte à croire que l'augmentation de la durée de résidence, chez les immigrants allophones, offre un lien limité avec les proportions de transferts totaux vers une langue officielle⁴⁷. Puis, étant donné que 29 % des immigrants allophones arrivés depuis les cinq dernières années déclarent avoir effectué un transfert linguistique au cours de leur vie, il n'est pas imprudent de croire que plusieurs de ces transferts puissent dans les faits avoir été réalisés avant l'immigration au Canada. Dans la même veine, logiquement, il n'est pas non plus imprudent de croire que dans les cohortes arrivées lors des périodes précédentes (avant 2001), il devait aussi y avoir un certain pourcentage d'immigrants allophones ayant effectué un transfert préalablement à l'immigration au Canada.

Tableau 4-1 Taux de mobilité linguistique vers une langue officielle chez les immigrants allophones (%) selon la période d'immigration, RMR de Montréal, 2006

Période d'immigration	Effectif des immigrants allophones	Taux de mobilité linguistique
Total	555 105	36,7
2001-2006	128 675	29,0
1991-2000	147 575	34,1
1976-1990	133 255	39,0
Avant 1976	145 605	44,1

Notes : Un transfert fait état d'une langue d'usage officielle chez les immigrants allophones. Le taux de mobilité linguistique fait référence aux transferts effectués vers une langue officielle.

Source : Statistique Canada (recensement 2006).

47. Ceci bien entendu suppose que les départs et la mortalité n'influencent pas le pourcentage de transferts dans les cohortes.

Chez ces derniers (immigrés avant 2001), non seulement les transferts peuvent avoir été effectués avant l'immigration, mais ils pourraient s'être produits au Canada, mais dans un quartier autre que celui habité en 2006. Le tableau 4-2 éclaire davantage cette situation. Celui-ci montre pour l'ensemble des immigrants allophones et pour ceux qui ont immigré avant 2001, le pourcentage de ceux qui habitaient à la même adresse cinq ans auparavant. Cette distinction s'impose puisque par définition, les immigrants allophones arrivés au Canada depuis le recensement de 2001 habitaient nécessairement à une adresse différente cinq ans auparavant.

Pour ceux qui sont arrivés avant 2001 et qui déclarent avoir effectué un transfert linguistique vers une langue officielle au cours de leur vie, 37,5 % n'habitaient pas à la même adresse 5 ans auparavant. Il est donc fort possible qu'un bon nombre de ceux-ci n'aient pas habité le même quartier. Il faudrait en conséquence être prudents avant d'attribuer au quartier une influence sur un certain nombre de ces transferts, qu'ils aient eu lieu vers le français ou l'anglais.

Tableau 4-2 Proportion des immigrants allophones qui résidaient ailleurs il y a cinq ans (%), selon l'orientation du transfert linguistique et la période d'immigration, RMR de Montréal, 2006

Type de transfert	Effectif des immigrants allophones	% résidant ailleurs il y a cinq ans
Total	555 105	48,5
Anglais (1)	83 540	37,9
Français (2)	120 300	53,4
Non-transfert (3)	351 265	49,3
Transferts totaux (1+2)	203 840	47,1
	Total Immigrants reçus avant 2001	
Total	426 435	35,4
Anglais (1)	73 630	31,3
Français (2)	92 860	42,4
Non-transfert (3)	259 945	34,1
Transferts totaux (1+2)	166 490	37,5

Notes : Certains totaux n'atteignent pas 100 % en raison du fait que certains immigrants allophones recensés en 2006 n'étaient pas nés en 2001. Un transfert fait état d'une langue d'usage officielle chez les immigrants allophones. Même adresse = pourcentage d'immigrants allophones présents en 2006 dans ce quartier qui habitaient à la même adresse il y a cinq ans. Ailleurs = pas à la même adresse.

Source : Statistique Canada (recensement 2006).

La prise en compte des caractéristiques individuelles des immigrants allophones

L'analyse d'autres caractéristiques individuelles des immigrants allophones dans l'étude des transferts illustre des relations particulièrement intéressantes, comme le montre le tableau 4-3. Nonobstant le quartier de résidence, les transferts totaux sont d'autant plus fréquents que les immigrants allophones sont arrivés en bas âge ou qu'ils sont originaires

de pays francotropes. La mobilité linguistique vers l'anglais semble être d'autant moins fréquente que la période d'immigration est récente, que l'âge à l'immigration est élevé, et que les immigrants concernés sont originaires de pays francotropes. Quant aux transferts vers le français, la mobilité semble augmenter légèrement avec la durée de résidence (sauf pour ceux arrivés avant 1976), le jeune âge à l'immigration, ainsi que le fait d'être originaire d'un pays francotrope. Enfin, parmi les transferts effectués vers une langue officielle (F/LO), la période d'immigration d'avant 1976 montre une faible orientation vers le français (35 %), contrairement aux autres périodes (68 % à 74 %). L'affinité linguistique oriente nettement les immigrants allophones vers le français ou vers l'anglais.

Tableau 4-3 Taux de mobilité linguistique chez les immigrants allophones (%), selon la période d'immigration, l'âge à l'immigration et l'affinité linguistique du pays de naissance, RMR de Montréal, 2006

Catégories	Effectif des immigrants allophones	Anglais (1)	Français (2)	Non-transfert (3)	F/LO (2/(1+2))
Total	555 105	15,0	21,7	63,3	59,0
2001-2006	128 675	7,7	21,3	71,0	73,5
1991-2000	147 575	10,3	23,7	65,9	69,7
1976-1990	133 255	12,6	26,5	61,0	67,8
Avant 1976	145 605	28,6	15,5	55,9	35,1
0-14 ans	125 375	23,4	27,2	49,4	53,8
15-34 ans	304 030	14,6	21,5	63,9	59,6
35+ ans	125 700	7,9	16,5	75,7	67,6
Francotropes	326 765	9,2	31,1	59,6	77,1
Non-francotropes	228 340	23,3	8,2	68,5	25,9

*Notes : Un transfert fait état d'une langue d'usage officielle chez les immigrants allophones. F/LO = Transferts vers le français lorsque seuls les immigrants allophones de langue d'usage officielle sont au dénominateur. Les immigrants allophones qualifiés de francotropes sont nés dans un pays qui possède une affinité présumée avec la langue française.
Source : Statistique Canada (recensement 2006).*

Le croisement des variables relatives aux caractéristiques individuelles des immigrants allophones nous permet de raffiner ces constats (tableau 4-4). Pour une même combinaison de caractéristiques individuelles, les immigrants allophones arrivés avant l'âge de 15 ans effectuent toujours des transferts dans des proportions supérieures à ceux arrivés plus âgés (sauf pour 2001-2006). La durée de résidence semble d'ailleurs être fortement liée à une fréquence accrue des transferts chez ces immigrants arrivés jeunes, contrairement aux groupes d'individus plus âgés lors de leur immigration.

Les proportions de transferts vers l'anglais sont très faibles chez les immigrants allophones francotropes (moins de 10 %), sauf lorsqu'ils sont arrivés avant l'âge de 15 ans et avant 1976 (50 %). Chez les non-francotropes, les transferts vers l'anglais sont représentés en proportions plus importantes, et ce, d'autant plus que la période

d'immigration est ancienne. Notons que chez ces derniers arrivés avant l'âge de 15 ans, 69 % ont effectué un transfert vers l'anglais lorsqu'ils sont arrivés avant 1976, contre seulement 28 % pour la période suivante (1976-1990).

Les transferts vers le français sont proportionnellement rares chez les non-francotropes (moins de 11 %), un peu moins chez ceux arrivés avant l'âge de 15 ans (jusqu'à 20 %). L'histoire est toute autre chez les francotropes, où ils sont toujours importants, dans tous les groupes d'âge, d'autant plus que la période d'immigration est récente (sauf pour 2001-2006). Finalement, parmi les transferts effectués vers une langue officielle (F/LO), les francotropes optent toujours massivement pour le français, sauf pour ceux arrivés avant 1976 (particulièrement lorsqu'ils sont âgés de moins de 15 ans à l'immigration – 31 %). Les non-francotropes affichent une grande proportion de transferts vers l'anglais. Chez ces derniers arrivés âgés de moins de 15 ans, le français est quasi inexistant lorsqu'ils arrivés avant 1976 (10 %), mais augmente substantiellement pour les périodes suivantes (42 %, 50 % et 55 %).

Tableau 4-4 Taux de mobilité linguistique chez les immigrants allophones (%) selon l'affinité linguistique du pays de naissance, la période d'immigration et l'âge à l'immigration, RMR de Montréal, 2006

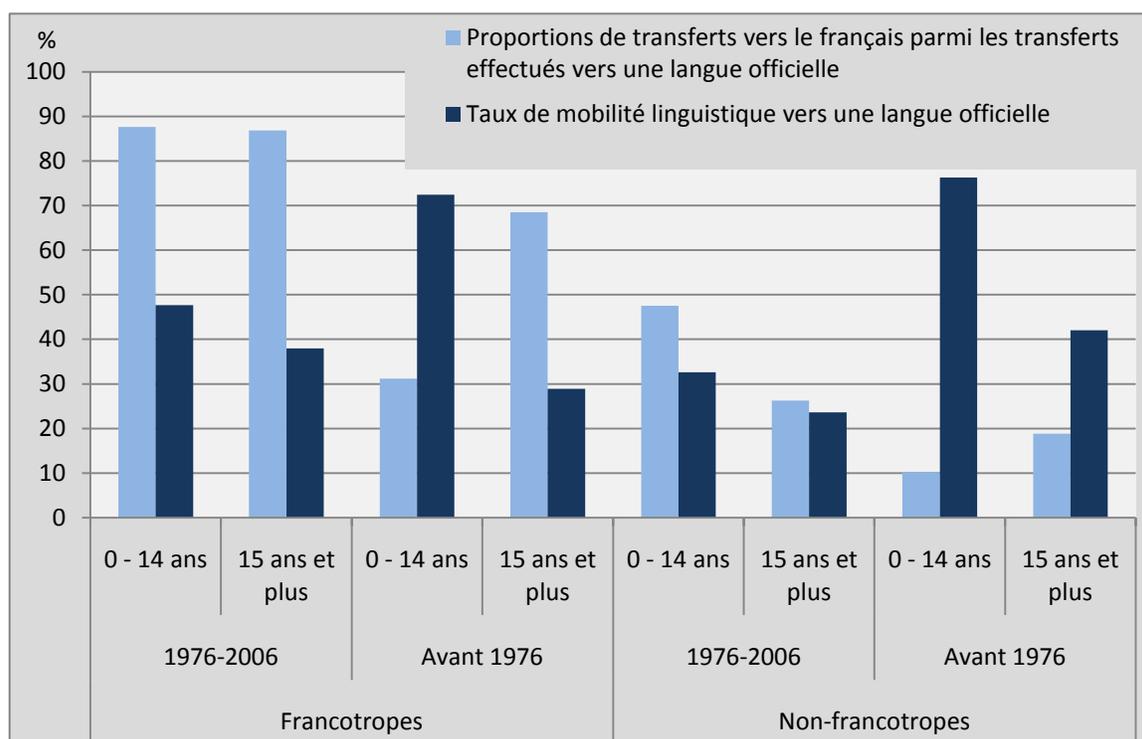
Affinité	Période	Âge à l'immigration	Effectif des immigrants allophones	Anglais (1)	Français (2)	Non-transfert (3)	F/LO (2/(1+2))
Total	Total	Total	555 105	15,0	21,7	63,3	59,0
Francotropes	2001-2006	0-14 ans	14 925	1,8	33,3	64,8	94,9
		15-34 ans	39 985	4,7	33,1	62,2	87,6
		35+ ans	20 715	3,1	31,0	65,8	90,8
	1991 - 2000	0-14 ans	17 605	5,1	44,8	50,1	89,7
		15-34 ans	38 385	5,4	39,9	54,7	88,1
		35+ ans	20 120	2,9	29,1	68,1	91,0
	1976 - 1990	0-14 ans	20 365	9,5	45,4	45,1	82,7
		15-34 ans	49 055	7,4	34,7	57,9	82,4
		35+ ans	18 530	3,2	20,4	76,4	86,6
	Avant 1976	0-14 ans	23 955	49,8	22,6	27,6	31,2
		15-34 ans	53 680	9,8	21,0	69,2	68,1
		35+ ans	9 450	5,1	13,2	81,7	72,2
Non-francotropes	2001-2006	0-14 ans	10 650	8,0	9,9	82,2	55,3
		15-34 ans	26 720	16,5	4,5	79,0	21,5
		35+ ans	15 665	11,8	3,5	84,7	23,0
	1991-2000	0-14 ans	16 590	16,3	16,3	67,4	50,0
		15-34 ans	32 300	19,7	6,6	73,7	25,2
		35+ ans	22 570	11,7	5,0	83,4	29,8
	1976 - 1990	0-14 ans	9 680	28,4	20,3	51,3	41,7
		15-34 ans	23 485	26,5	9,7	63,8	26,8
		35+ ans	12 150	13,3	8,1	78,6	38,1
	Avant 1976	0-14 ans	11 605	68,5	7,8	23,7	10,2
		15-34 ans	40 425	35,8	7,4	56,8	17,2
		35+ ans	6 495	23,3	11,2	65,7	32,4

Notes : Comme au tableau 4-3.

Source : Statistique Canada (recensement 2006).

De façon systématique, il semble bien que certaines caractéristiques des immigrants allophones, comme le fait d'avoir immigré au Canada avant 1976, d'être arrivé avant l'âge de 15 ans et d'être originaire d'un pays francotrope, sont les plus discriminantes quant à la mobilité linguistique. Dans un effort de synthèse, nous avons procédé à un regroupement des caractéristiques selon ces catégories (figure 4-4)⁴⁸.

Figure 4-4 Proportions de transferts et taux de mobilité linguistique chez les immigrants allophones (%), selon l'affinité linguistique du pays de naissance, la période d'immigration et l'âge à l'immigration, RMR de Montréal, 2006



Notes : Un transfert fait état d'une langue d'usage officielle chez les immigrants allophones. Les immigrants allophones qualifiés de francotropes sont nés dans un pays qui possède une affinité présumée avec la langue française.
Source : Statistique Canada (recensement 2006).

Toutes choses égales d'ailleurs, ceux qui ont immigré à un plus jeune âge (0-14 ans) effectuent proportionnellement plus de transferts vers une langue officielle que les plus âgés, sauf pour la période plus récente. Les transferts effectués par les immigrants allophones francotropes vont vers le français en proportions systématiquement plus grandes que chez les immigrants allophones non francotropes. Enfin, la période d'immigration d'avant 1976 chez les immigrants allophones favorise une plus forte mobilité linguistique vers une langue officielle (à une exception près) que pour les

48. Le tableau des résultats correspondant à cette figure (tableau A-1) est disponible à l'annexe 4.

périodes suivantes combinées, et les proportions de transferts effectués vont davantage vers l'anglais que chez les immigrants allophones arrivés depuis 1976.

En résumé, nos résultats sont compatibles avec la possibilité que plusieurs transferts puissent avoir été effectués avant l'immigration au Canada, ou encore au Canada mais ailleurs que dans le quartier habité en 2006. Nous avons également montré qu'en réalité peu de transferts semblent survenir au Canada. De plus, les caractéristiques individuelles semblent jouer un rôle très important dans l'accomplissement des transferts linguistiques. Cependant, il nous est difficile de comparer l'importance du rôle joué par ces caractéristiques individuelles, étudiées sans considérer les quartiers, et l'importance potentielle de ces derniers. Dans la poursuite de notre analyse exploratoire des données, nous mettons en relation la composition linguistique du quartier et les caractéristiques individuelles des immigrants allophones, pour éclairer davantage la situation des transferts vers une langue officielle donnée.

Les tableaux 4-5 et 4-6 mettent en relation pour une première fois les différentes combinaisons de caractéristiques individuelles des immigrants allophones et les quartiers de résidence lors de l'analyse des transferts linguistiques vers une langue officielle donnée. Nous avons regroupé les quartiers similaires du point de vue de l'importance du français (75 % et plus) ou de l'anglais (25 % et plus) comme langue d'usage parmi leur population⁴⁹.

Nous notons que les caractéristiques individuelles demeurent très importantes dans l'orientation des transferts vers une langue officielle donnée, et ce, dans chacun des tableaux. Cependant, pour une même combinaison de caractéristiques individuelles, les immigrants allophones résidant dans les quartiers où le français domine affichent toujours un pourcentage de transferts vers le français supérieur à ceux des quartiers où l'anglais domine. Ce dernier constat démontre que les caractéristiques individuelles continuent à jouer un rôle sur les proportions de transferts linguistiques vers une langue officielle donnée, peu importe où habitent les immigrants allophones, mais que l'intensité de ce rôle diffère selon la composition linguistique des quartiers.

49. Faire cet exercice pour chacun des quartiers pris individuellement nous est impossible en raison des petits effectifs.

Tableau 4-5 Taux de mobilité linguistique (%) chez les immigrants allophones résidant dans des quartiers où la proportion de la population de langue d'usage française est supérieure à 75 % (N = 28), selon l'affinité linguistique du pays de naissance, la période d'immigration et l'âge à l'immigration, RMR de Montréal, 2006

Affinité	Période	Âge	Total (N)	Anglais (1)	Français (2)	Non-transfert (3)	F/LO (2/(1+2))
Total	Total	Total	115 120	8,9	34,9	54,5	79,7
Francotropes	1976-2006	0-14 ans	15 140	3,5	47,3	47,4	93,0
		15+ ans	51 630	3,3	40,2	55,9	92,4
	Avant 1976	0-14 ans	5 645	29,8	43,8	24,4	59,6
		15+ ans	13 515	5,6	34,3	58,5	85,9
Non-francotropes	1976-2006	0-14 ans	5 430	10,3	28,0	55,4	73,1
		15+ ans	16 330	13,5	13,5	69,7	50,1
	Avant 1976	0-14 ans	1 675	56,1	21,5	18,2	27,7
		15+ ans	5 755	32,1	18,5	47,1	36,5

Notes : Un transfert fait état d'une langue d'usage officielle chez les immigrants allophones. F/LO = Transferts vers le français lorsque seuls les immigrants allophones de langue d'usage officielle sont au dénominateur. Les immigrants allophones qualifiés de francotropes sont nés dans un pays qui possède une affinité présumée avec la langue française.

Source : Statistique Canada (Recensement 2006).

Tableau 4-6 Taux de mobilité linguistique (%) chez les immigrants allophones résidant dans des quartiers où la proportion de la population de langue d'usage anglaise est supérieure à 25 % (N = 14), selon l'affinité linguistique du pays de naissance, la période d'immigration et l'âge à l'immigration, RMR de Montréal, 2006

Affinité	Période	Âge	Total	Anglais (1)	Français (2)	Non-transfert (3)	F/LO (2/(1+2))
Total	Total	Total	232 195	22,3	14,9	62,3	40,0
Francotropes	1976-2006	0-14 ans	16 310	10,2	35,0	54,0	77,4
		15+ ans	59 210	8,5	28,6	62,5	77,1
	Avant 1976	0-14 ans	10 255	62,7	11,9	24,7	16,0
		15+ ans	24 240	14,6	14,2	70,7	49,3
Non-francotropes	1976-2006	0-14 ans	19 480	21,9	11,0	66,3	33,4
		15+ ans	73 045	21,0	4,4	74,2	17,2
	Avant 1976	0-14 ans	6 560	77,5	3,8	17,6	4,7
		15+ ans	23 095	45,6	7,1	46,9	13,5

Notes : Comme au tableau 4-5.

Source : Statistique Canada (Recensement 2006).

4.1.3. Analyse multivariée des transferts linguistiques

Nous avons précédemment observé des relations entre la composition linguistique des quartiers et les taux de mobilité linguistique vers une langue officielle chez les immigrants allophones. Après avoir souligné le fait que la mobilité linguistique touche seulement une minorité des immigrants allophones (37 %), nous avons souligné que pour plusieurs immigrants, il est fort possible de penser que la mobilité ne puisse être attribuée au séjour au pays d'accueil, encore moins au quartier de résidence recensé. Cet exercice a fait ressortir l'influence non négligeable que semblent exercer les caractéristiques individuelles des immigrants allophones. La régression linéaire multiple permet entre

autres de sonder la validité de ces relations, avec la possibilité de connaître la contribution relative des variables. Compte tenu des limites déjà évoquées de nos données, l'interprétation des régressions mettra davantage l'accent sur les niveaux de signification des variables plutôt que sur l'ampleur des coefficients associés aux variables⁵⁰.

À l'aide des trois modèles de régressions présentés au tableau 4-7, nous tentons de répondre à la question suivante : à population immigrante allophone égale à tous les points de vue (effectif et caractéristiques), y a-t-il une influence significative des caractéristiques du quartier sur les taux de mobilité linguistique vers une langue officielle par les immigrants allophones?

Tableau 4-7 Trois modèles de régression linéaire multiple sur les transferts linguistiques dans les 56 quartiers de la RMR de Montréal

Variable	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
Dépendante	Taux de mobilité linguistique vers l'anglais chez les immigrants allophones (%)	Taux de mobilité linguistique vers le français chez les immigrants allophones (%)	Proportion de transferts vers le français parmi ceux effectués chez les immigrants allophones (%)
Explicatives	Proportion de la population de LU anglaise (%)	Proportion de la population de LU française (%)	Proportion de la population de LU française (%) parmi les LU officielles
	Revenu médian en 2005 des familles de recensement dans la population (en milliers de \$)		
	Proportion de la population titulaire d'un diplôme collégial ou universitaire (%)		
Contrôles	Proportion d'immigrants allophones francotropes (%)		Idem que dans les Modèles 1 et 2, mais ici seulement chez ceux ayant effectué un transfert
	Proportion d'immigrants allophones âgés de 0 à 14 ans à leur arrivée (%)		
	Proportion d'immigrants allophones reçus depuis 1976 (%)		
	Importance relative (%) des immigrants allophones dans la population		

Note : Un transfert fait état d'une langue d'usage officielle chez les immigrants allophones.

Le premier modèle de régression (tableau 4-8) met en relation le taux de mobilité linguistique vers l'anglais avec les caractéristiques du quartier comme variables explicatives, les caractéristiques des immigrants allophones et leur poids relatif dans le quartier comme variables de contrôle. Ce modèle conduit à des coefficients de régression peu élevés mais néanmoins révélateurs de la contribution particulière de certaines variables. La proportion de personnes de langue d'usage anglaise dans un quartier contribue significativement à la variation du taux de mobilité linguistique vers l'anglais :

50. En supposant que le modèle est bien spécifié et qu'aucune variable importante n'a été omise, et compte tenu du nombre important de variables en jeu et de la multicolinéarité modérée entre certaines variables, un coefficient significatif au seuil de 0,05 est difficile à obtenir, d'où la bonne confiance en l'existence d'une relation réelle lorsqu'elle est observée. Ceci étant, un coefficient non significatif au seuil de 0,05 n'implique pas nécessairement qu'il n'y a pas de relation, car par exemple certaines variables pourraient conjointement avoir un effet significatif au seuil de 0,05.

une augmentation de 1 % du pourcentage de personnes de langue d'usage anglaise dans un quartier, amènerait une augmentation de 0,4 % du taux de mobilité linguistique vers l'anglais. Le poids relatif des immigrants allophones dans le quartier contribue aussi de façon significative aux variations du taux de mobilité linguistique mais dans le sens opposé. On peut penser que l'existence d'un bassin assez important d'immigrants de langues maternelles tierces dans un quartier tendrait à réduire la mobilité linguistique vers une langue officielle. Les autres variables liées au quartier, le niveau d'éducation et le revenu⁵¹, n'ont pas de contribution significative. Les variables liées aux caractéristiques individuelles des immigrants, insérées dans le modèle comme variables contrôles, soit la proportion d'immigrants francotropes, la proportion d'immigrants arrivés depuis 1976, ont néanmoins une faible contribution significative qui va dans le sens attendu. L'âge à l'immigration n'apporte aucune contribution au modèle, probablement parce que cette caractéristique varie peu selon le quartier de résidence.

Tableau 4-8 Résultats de la régression linéaire multiple sur les taux de mobilité linguistique vers l'anglais chez les immigrants allophones, selon le quartier, RMR de Montréal, 2006

	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés Bêta
	A	Erreur standard	
(Constante)	32,034**	8,607	
<i>Proportion d'immigrants allophones francotropes</i>	-,140**	,038	-,287
<i>Proportion d'immigrants allophones âgés de 0 et 14 ans à leur arrivée</i>	,020	,178	,009
<i>Proportion d'immigrants allophones reçus depuis 1976</i>	-,208**	,063	-,222
<i>Importance relative des immigrants allophones dans les quartiers</i>	-,245***	,061	-,326
Proportion de la population titulaire d'un diplôme collégial ou universitaire	,016	,060	,021
Revenu médian avant impôt en 2005 des familles de recensement dans la population	,042	,057	,070
Proportion de la population de langue d'usage anglaise	,394***	,051	,684

Notes : R^2 ajusté : 0,862. $N = 56$. *** $p < 0,001$; ** $p < 0,01$; * $p < 0,05$.

Le deuxième modèle (tableau 4-9) s'intéresse aux relations entre le taux de mobilité linguistique vers le français et les mêmes variables que dans le premier modèle à l'exception de la proportion de la population de langue d'usage française qui remplace celle de langue d'usage anglaise. Le modèle ne fait ressortir que la contribution positive de la composition linguistique du quartier, c'est-à-dire la proportion de la population du quartier qui est de langue d'usage française : une augmentation de 1 % de cette proportion

51. Le revenu médian est mesuré en milliers de dollars, et n'a pas la même métrique que les autres variables. Nous aurions pu enlever cette variable des modèles de régression mais, après vérifications, cela change très peu les résultats pour les autres variables.

dans un quartier se traduirait par une augmentation de 0,5 % du taux de mobilité linguistique vers le français. Aucune autre variable n'a de contribution significative.

Tableau 4-9 Résultats de la régression linéaire multiple sur les taux de mobilité linguistique vers le français chez les immigrants allophones, selon le quartier, RMR de Montréal, 2006

	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés Bêta
	A	Erreur standard	
(Constante)	-31,831*	15,700	
<i>Proportion d'immigrants allophones francotropes</i>	,120	,071	,173
<i>Proportion d'immigrants allophones âgés de 0 et 14 ans à leur arrivée</i>	,311	,298	,098
<i>Proportion d'immigrants allophones reçus depuis 1976</i>	-,028	,107	-,021
<i>Importance relative des immigrants allophones dans les quartiers</i>	,229	,172	,215
Proportion de la population titulaire d'un diplôme collégial ou universitaire	,030	,100	,028
Revenu médian avant impôt en 2005 des familles de recensement dans la population	,128	,095	,149
Proportion de la population de langue d'usage française	,506***	,100	,901

Notes : R^2 ajusté : 0,807. $N = 56$. *** $p < 0,001$; ** $p < 0,01$; * $p < 0,05$.

Le troisième modèle (tableau 4-10) retient comme variable dépendante, la préférence pour le français (en %) parmi les transferts linguistiques réalisés. De nouveau, c'est la composition linguistique du quartier, en l'occurrence la proportion de personnes de langue d'usage française, qui apporte la plus grande contribution à l'explication des écarts entre les indicateurs relatifs aux quartiers. Toutefois, toutes les variables incluses, sauf le niveau de scolarité, sont significatives, ce qui va dans le sens attendu. Ainsi, une proportion élevée d'immigrants francotropes, arrivés après 1976, à un jeune âge favoriseraient le choix du français lors d'un transfert linguistique.

À la lumière des deux premières régressions, la composition linguistique du quartier est toujours liée significativement⁵² au taux de mobilité linguistique vers une langue officielle donnée. À niveau socioéconomique égal des quartiers, à caractéristiques, effectif et concentration des immigrants allophones égaux, plus la proportion de personnes d'une langue d'usage officielle donnée augmente dans un quartier, plus la proportion de transferts chez les immigrants allophones vers cette même langue officielle donnée augmente. Par contre, le revenu médian et le niveau de scolarité de la population des quartiers ne semblent pas influencer le taux de mobilité linguistique vers une langue officielle.

52. Au seuil de $p < 0,001$.

Tableau 4-10 Résultats de la régression linéaire multiple sur les proportions des transferts vers le français parmi les transferts effectués vers une langue officielle chez les immigrants allophones, selon le quartier, RMR de Montréal, 2006

	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés Bêta
	A	Erreur standard	
(Constante)	-29,058*	13,182	
Proportion d'immigrants allophones francotropes parmi ceux ayant effectué un transfert	,551***	,087	,470
Proportion d'immigrants allophones âgés de 0 et 14 ans à leur arrivée, parmi ceux ayant effectué un transfert	-,467*	,199	-,132
Proportion d'immigrants allophones reçus depuis 1976 parmi ceux ayant effectué un transfert	,291*	,115	,167
Importance relative des immigrants allophones dans les quartiers	,208	,103	,129
Proportion de la population titulaire d'un diplôme collégial ou universitaire	-,163	,084	-,100
Revenu médian avant impôt en 2005 des familles de recensement dans la population	,202*	,084	,156
Proportion de la population de langue d'usage française parmi les langues d'usage officielles	,547***	,083	,559

Notes : R^2 ajusté : 0,937. $N = 56$. *** $p < 0,001$; ** $p < 0,01$; * $p < 0,05$.

Les relations suggérées plus tôt dans ce chapitre par les diagrammes de dispersion semblent donc subsister. Cela s'insère dans la lignée de ce que nous avons observé aux tableaux 4-5 et 4-6, où on dénotait une différence dans les taux de mobilité linguistique selon la composition linguistique des quartiers, tout en tenant compte des caractéristiques individuelles des immigrants.

Toutefois, l'analyse précédente a souligné que peu de transferts semblent être effectués au Canada, encore moins semblent-ils liés au quartier de résidence actuel. L'analyse des caractéristiques individuelles a fait état du rôle non négligeable que ces dernières semblent jouer sur le comportement étudié.

Malgré leur fragilité liée principalement au petit nombre d'observations, les résultats des régressions vont pour la plupart dans le sens attendu. Si on décèle une influence du quartier sur les taux de mobilité linguistique, celle-ci est faible et se fait surtout par l'intermédiaire de la concentration des personnes de langue d'usage semblable à celle vers laquelle s'effectuent les transferts.

4.2. Connaissance des langues officielles chez les immigrants allophones de langues d'usage tierces

Un peu plus du tiers (37 %) des immigrants allophones habitant la RMR de Montréal ont effectué un transfert linguistique au cours de leur vie. C'est donc dire qu'en ne retenant pour l'analyse que les transferts réalisés vers une langue officielle, nous laissons en quelque sorte de côté le comportement linguistique de la majorité des immigrants allophones (63 %), soit plus de 351 000 d'entre eux. Il est pourtant possible de savoir si un certain nombre d'immigrants allophones connaissent une ou les deux langues officielles sans avoir pour autant adopté une de ces langues comme langue le plus souvent parlée à la maison. Pour ces derniers, nous disposons de cette information sur la connaissance des langues officielles grâce à leur classement selon la PLOP, comme nous le soulignons dans le premier chapitre. Le fait de connaître le français ou l'anglais ou les deux langues traduit, chez les immigrants allophones, un phénomène d'intégration linguistique, certes moins poussé qu'un transfert linguistique, mais qui mérite une analyse exploratoire.

Cette section vise à explorer les relations qui existent entre la connaissance des langues officielles chez ces immigrants et les variables relatives au quartier de résidence. De la même manière que lors de l'analyse des transferts, il sera d'abord question des relations entre les caractéristiques de la population des quartiers et la connaissance des langues officielles chez les immigrants allophones. Ensuite, nous ferons intervenir les caractéristiques individuelles des immigrants allophones en relation avec ce comportement linguistique. Enfin, nous poursuivrons l'étude des liens entre la connaissance des langues officielles et les caractéristiques des quartiers par une analyse multivariée⁵³.

4.2.1. Connaissance des langues officielles et caractéristiques du quartier

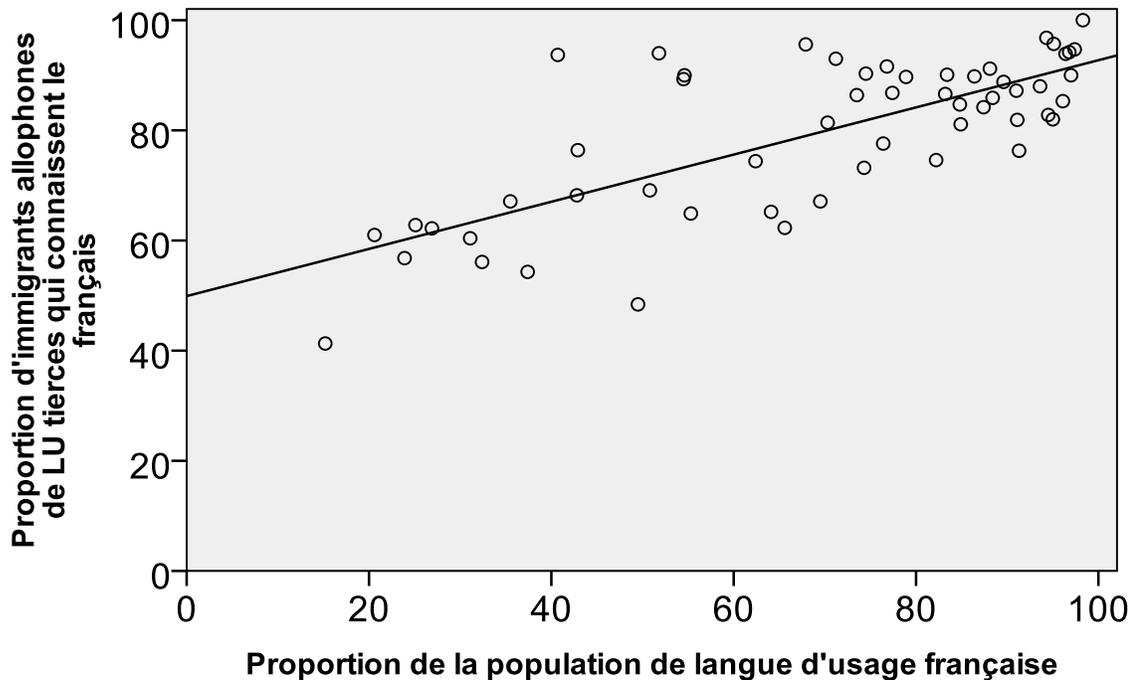
Pour cette analyse, les données portent uniquement sur les immigrants allophones de langues d'usage tierces, soit 351 265 personnes dans l'ensemble de la RMR de

53. Dans l'étude de la connaissance d'une langue officielle (contrairement aux transferts), il n'y a pas de dépendance dans la construction des variables impliquant la composition linguistique du quartier. Il existe toutefois un biais dans la sélection de ces immigrants, puisque leur nombre est restreint à seulement ceux qui ont une langue d'usage tierce à la maison.

Montréal en 2006 (tableau 3-5). Les effectifs varient selon les quartiers de moins de 200 à un peu moins de 25 000 personnes. En fait, plusieurs quartiers de la Rive-Nord et de la Rive-Sud de Montréal comptent peu de ces immigrants.

Dans un premier temps, nous avons mis en relation les différentes proportions d'immigrants allophones de langues d'usage tierces dans les quartiers selon leur connaissance des langues officielles⁵⁴ et les caractéristiques des quartiers. Il est apparu que seule la composition linguistique des quartiers présente une relation apparente. Ainsi, la proportion des immigrants allophones connaissant le français est reliée positivement avec la proportion de personnes de langue d'usage française dans un quartier (figure 4-5)⁵⁵.

Figure 4-5 Proportion de la population de langue d'usage française (%) et proportion d'immigrants allophones de langues d'usage tierces connaissant le français (%), selon le quartier, RMR de Montréal, 2006



Note : LU : langue d'usage.

Source : Statistique Canada (recensement 2006).

54. Dans cette section, un immigrant qui connaît le français peut connaître uniquement le français ou avoir une connaissance du français et de l'anglais. Il connaît au moins le français. La même remarque vaut pour un immigrant qui connaît l'anglais.

55. Une corrélation existe également entre ces deux variables lorsque nous excluons les immigrants allophones ne maîtrisant aucune langue officielle du dénominateur (un peu comme dans la régression 3 pour les transferts). Toutefois, comme presque tous les immigrants concernés maîtrisent au moins une langue officielle, il n'y a aucune valeur ajoutée de la présentation du diagramme illustrant cette dispersion.

De manière générale mais moins évidente que lors de l'analyse des transferts linguistiques, vivre dans un quartier composé d'une plus forte proportion de personnes de langue d'usage française et connaître davantage le français sont des phénomènes qui vont de pair chez les immigrants allophones. On note cependant sur la figure 4-5 que certains quartiers (12 Mile End et 30 Saint-Léonard partie nord) semblent échapper à ce phénomène. Il est donc possible que cette relation soit déterminée par d'autres facteurs que nous examinons dans la section suivante.

4.2.2. Le rôle des caractéristiques individuelles des immigrants allophones

L'analyse de la connaissance des langues officielles chez les immigrants allophones pose de nouveau des questions fondamentales : Où et quand les langues ont-elles été apprises? Les caractéristiques individuelles des immigrants allophones connaissant les langues officielles joueraient-elles un rôle dans les apprentissages linguistiques? La connaissance déclarée des langues a-t-elle un lien avec la composition linguistique du quartier de résidence actuel? L'analyse de nos données nous permet d'éclairer ces questions, notamment à travers la prise en compte de l'ensemble des immigrants allophones de langues d'usage tierces de la RMR de Montréal.

D'abord, au même titre que lors de l'analyse des transferts linguistiques, les apprentissages linguistiques peuvent avoir été réalisés avant l'immigration⁵⁶, ou encore lors du séjour au Canada, mais dans un quartier autre que celui habité en 2006 par les immigrants allophones de langues d'usage tierces. À ce sujet, le tableau 4-11 fait état de l'arrivée récente (moins de 5 ans) au lieu de résidence actuelle pour 50 % des immigrants allophones de langues d'usage tierces qui maîtrisent au moins le français. Si on ne retient que ceux qui sont arrivés avant 2001, ce sont les deux tiers qui habitent à la même adresse. C'est donc dire qu'environ la moitié de tous les immigrants allophones de langues d'usage tierces qui déclarent parler au moins le français ne vivaient pas en 2001 à la même adresse qu'en 2006. Il n'est donc pas imprudent de penser qu'une bonne proportion d'entre eux puisse avoir appris le français ailleurs que dans le quartier actuel de résidence.

56. Immigration Canada sélectionne ses candidats selon un système de pointage qui favorise ceux parlant au moins une langue officielle (www.cic.gc.ca).

Tableau 4-11 Proportion d'immigrants allophones de langues d'usage tierces qui résidaient à la même adresse il y a cinq ans (%), selon la connaissance des langues officielles et la période d'immigration, RMR de Montréal, 2006

Type de connaissance des langues officielles	Effectif des immigrants allophones de LU tierces	% résidant à la même adresse
Total	351 265	50,7
Anglais uniquement (1)	82 345	49,4
Français uniquement (2)	99 470	50,8
AetF (3)	131 015	49,0
niAniF (4)	38 435	59,1
AumoinsA (1+3)	213 360	49,2
AumoinsF (2+3)	230 485	49,8
Immigrants arrivés avant 2001		
Total	259 945	65,9
Anglais uniquement (1)	60 225	64,7
Français uniquement (2)	70 930	68,4
AetF (3)	99 240	62,5
niAniF (4)	29 545	73,9
AumoinsA (1+3)	159 465	63,3
AumoinsF (2+3)	170 170	65,0

Notes : AetF = Connaissance déclarée des deux langues officielles. niAniF = Aucune connaissance déclarée d'au moins une langue officielle. AumoinsA = Connaissance déclarée d'au moins l'anglais (« Anglais seulement » + « Anglais et français »). AumoinsF = Connaissance déclarée d'au moins le français. Même adresse = Pourcentage d'immigrants allophones présents en 2006 dans ce quartier qui habitaient à la même adresse il y a cinq ans.

Source : Statistique Canada (recensement 2006).

Le tableau 4-12 examine les variations de la proportion des immigrants allophones connaissant une langue officielle selon la durée de résidence, l'âge à l'arrivée et l'affinité linguistique. Bien que cette proportion soit influencée à travers les périodes par les sorties d'observation (accomplissement d'un transfert linguistique), nous notons d'abord que la durée de résidence ne semble pas favoriser l'apprentissage d'une langue officielle⁵⁷. On remarque ensuite que les proportions d'immigrants allophones qui ne connaissent aucune langue officielle (niAniF) sont beaucoup plus élevées (23 %) chez ceux arrivés à un âge plus avancé (35 ans et plus). Connaître uniquement une langue officielle donnée est un phénomène fortement contrasté selon les catégories de l'affinité linguistique (non-francotropes - anglais – 46 %; francotropes - français – 43 %). Les immigrants arrivés avant l'âge de 15 ans maîtrisent uniquement l'anglais dans une proportion moindre (9 %) que ceux arrivés à un âge plus élevé (25 % à 28 %). Par contre, l'âge à l'immigration ne semble pas influencer le pourcentage de ceux qui maîtrisent uniquement le français.

Le bilinguisme est plus fréquent chez les immigrants allophones arrivés avant 15 ans (57 %), contrairement à ceux arrivés après 15 ans (38 % et 24 %).

57. Cette relation peut toutefois être trompeuse, car l'analyse par cohorte tend à démontrer le contraire.

Connaître le français est plus fréquent chez les immigrants arrivés jeunes (86 %), ainsi que chez les francotropes (84 %), tandis que l'anglais est davantage connu par les non-francotropes (78 %).

Tableau 4-12 Proportions d'immigrants allophones de langues d'usage tierces selon la connaissance des langues officielles (%), la période d'immigration, l'âge à l'immigration et l'affinité linguistique du pays de naissance, RMR de Montréal, 2006

Catégories	Effectif	Anglais (1)	Français (2)	AetF (3)	niAniF (4)	AumoinsA (1+3)	AumoinsF (2+3)	Au moins F/LO (2+3)/(1+2+3)
Total	351 265	23,4	28,3	37,3	10,9	60,7	65,6	73,7
2001-2006	91 330	24,2	31,2	34,8	9,7	59,0	66,0	73,2
1991-2000	97 290	26,1	24,8	39,9	9,2	66,0	64,7	71,3
1976-1990	81 230	18,5	29,9	39,8	11,8	58,3	69,7	79,0
Avant 1976	81 425	24,4	27,6	34,5	13,5	58,9	62,1	71,8
0-14 ans	61 935	9,0	28,8	57,4	4,8	66,4	86,3	90,6
15-34 ans	194 220	27,5	28,0	37,6	6,9	65,1	65,6	70,5
35+ ans	95 115	24,6	28,7	23,6	23,2	48,2	52,2	68,0
Francotropes	194 870	5,7	43,4	40,9	10,0	46,6	84,3	93,6
Non-francotropes	156 395	45,5	9,5	32,8	12,1	78,4	42,4	48,2

Notes : Effectif = Effectif des immigrants allophones de LU tierces. AetF = Connaissance déclarée des deux langues officielles. niAniF = Aucune connaissance déclarée d'au moins une langue officielle. AumoinsA = Connaissance déclarée d'au moins l'anglais (« Anglais seulement » + « Anglais et français »). AumoinsF = Connaissance déclarée d'au moins le français. AumoinsF/LO = Connaissance déclarée d'au moins le français lorsque seuls ceux maîtrisant au moins une langue officielle sont au dénominateur. Les immigrants allophones qualifiés de francotropes sont nés dans un pays qui possède une affinité présumée avec la langue française. Source : Statistique Canada (recensement 2006).

Le croisement des catégories des variables individuelles chez les immigrants allophones de langues d'usage tierces permet de dégager des relations intéressantes (tableau 4-13). Ne connaître aucune des deux langues officielles apparaît plus fréquent lorsque l'âge à l'immigration est plus élevé et la période d'immigration plus ancienne.

Connaître uniquement l'anglais est un comportement en relation étroite avec l'affinité linguistique du pays de naissance des immigrants allophones. Jusqu'à 50 % des immigrants allophones non francotropes déclarent ne connaître que l'anglais. Seuls ceux immigrés avant l'âge de 15 ans et après 1976 montrent une connaissance unique de l'anglais, dans de plus faibles proportions (12 % à 15 %)⁵⁸, proportions qui demeurent toutefois supérieures à celles relatives aux francotropes.

Les proportions d'immigrants ayant une connaissance unique du français sont fortes chez tous les francotropes, ainsi que chez les non-francotropes arrivés entre 2001-2006 et avant l'âge de 15 ans⁵⁹.

58. Notamment en raison de l'obligation de fréquenter l'école française.

59. Probablement de jeunes enfants au moment du recensement.

Être bilingue est un phénomène très fréquent chez les immigrants allophones arrivés avant 15 ans, et ce, peu importe l'affinité linguistique et la période d'immigration.

Tableau 4-13 Proportions d'immigrants allophones de langues d'usage tierces selon la connaissance des langues officielles (%), l'affinité linguistique du pays de naissance, la période d'immigration et l'âge à l'immigration, RMR de Montréal, 2006

Affinité	Période	Âge	Effectif	Anglais (1)	Français (2)	AetF (3)	niAniF (4)	Aumoins A (1+3)	Aumoins F (2+3)	AumoinsF/LO (2+3)/(1+2+3)
Total	Total	Total	351 265	23,4	28,3	37,4	10,9	60,7	65,6	73,7
Francotropes	2001- 2006	0-14 ans	9 675	2,2	59,9	26,2	11,6	28,4	86,1	97,5
		15-34 ans	24 870	6,2	41,9	48,3	3,6	54,5	90,2	93,6
		35+ ans	13 635	5,4	45,1	38,2	11,3	43,6	83,3	93,9
	1991 - 2000	0-14 ans	8 820	2,4	42,7	54,2	0,7	56,6	96,9	97,6
		15-34 ans	20 980	5,8	42,9	48,1	3,3	53,9	91,0	94,0
		35+ ans	13 695	5,4	47,5	27,1	19,8	32,5	74,6	93,2
	1976 - 1990	0-14 ans	9 180	4,2	23,9	70,4	1,6	74,6	94,2	95,7
		15-34 ans	28 385	7,1	44,1	42,9	5,9	50,0	87,0	92,5
		35+ ans	14 165	4,6	48,0	21,8	25,5	26,4	69,8	93,8
	Avant 1976	0-14 ans	6 610	9,4	19,2	67,1	4,3	76,5	86,3	90,2
		15-34 ans	37 135	6,5	46,1	37,0	10,3	43,5	83,2	92,7
		35+ ans	7 725	5,0	39,2	17,9	37,9	22,8	57,0	92,0
Non- francotropes	2001- 2006	0-14 ans	8 755	11,5	34,3	42,4	11,7	54,0	76,8	86,9
		15-34 ans	21 115	58,2	8,5	27,7	5,5	85,9	36,2	38,3
		35+ ans	13 270	47,6	10,2	18,5	23,6	66,1	28,7	37,6
	1991 - 2000	0-14 ans	11 180	11,5	12,1	75,2	1,1	86,7	87,3	88,4
		15-34 ans	23 800	54,4	7,0	33,5	5,0	88,0	40,5	42,7
		35+ ans	18 815	47,5	9,8	20,5	22,3	68,0	30,2	38,9
	1976 - 1990	0-14 ans	4 965	15,4	7,7	76,3	0,7	91,7	84,0	84,5
		15-34 ans	14 990	50,5	7,8	33,4	8,2	83,8	41,2	44,9
		35+ ans	9 550	38,1	13,1	18,7	30,1	56,8	31,8	45,5
	Avant 1976	0-14 ans	2 745	39,3	3,1	52,3	5,3	91,6	55,4	58,5
		15-34 ans	22 950	58,2	2,8	26,9	12,1	85,1	29,7	33,8
		35+ ans	4 265	46,3	7,5	21,6	24,7	67,9	29,1	38,6

Notes : Comme au tableau 4-12.

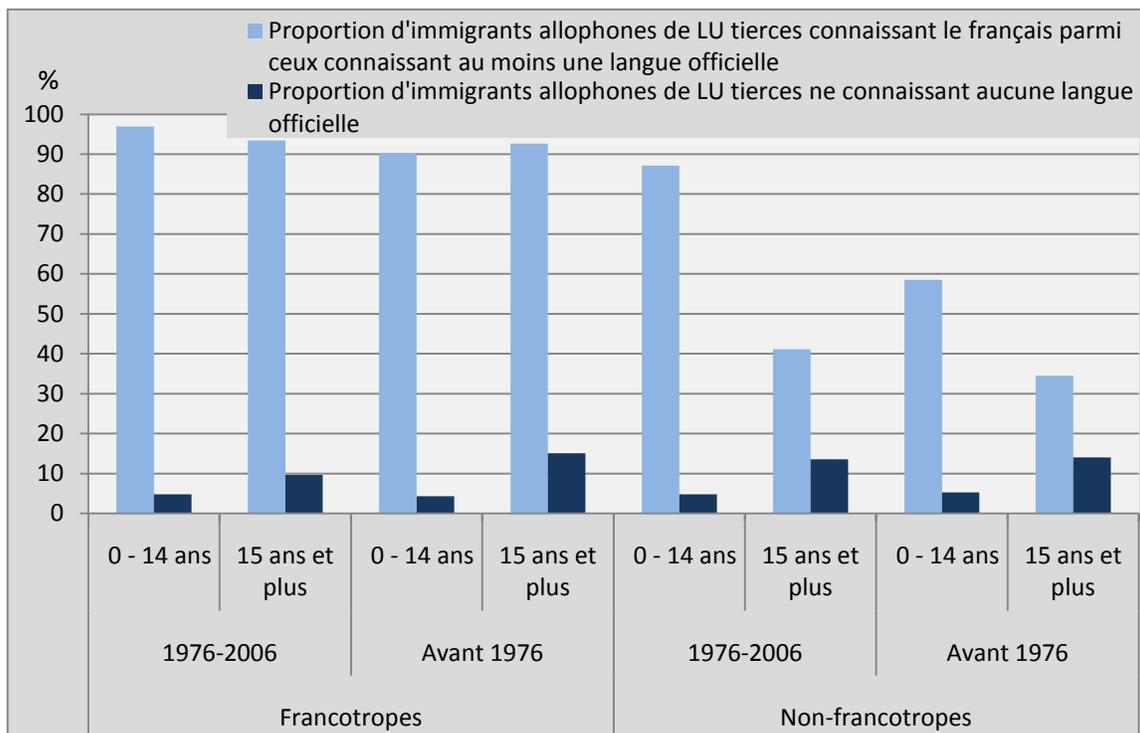
Source : Statistique Canada (recensement 2006).

Finalement, et particulièrement, parmi les immigrants allophones de langues d'usage tierces qui maîtrisent au moins une langue officielle, toutes les combinaisons faisant intervenir des immigrants allophones francotropes affichent la connaissance d'au moins le français dans des proportions supérieures à 90 %. On remarque le même phénomène seulement chez les non-francotropes arrivés jeunes (0-14 ans), s'ils sont arrivés après 1976 (84 % à 88 %), et, dans une moindre mesure, avant 1976 (59 %).

Certaines catégories des caractéristiques individuelles se démarquent dans leur influence sur les proportions d'immigrants allophones de langues d'usage tierces selon la connaissance des langues officielles.

Dans un effort de synthèse, nous présentons les proportions selon ces regroupements de catégories, à la figure 4-6⁶⁰.

Figure 4-6 Proportion d'immigrants allophones de langues d'usage tierces selon la connaissance des langues officielles (%), l'affinité linguistique du pays de naissance, la période d'immigration et l'âge à l'immigration, RMR de Montréal, 2006



Note : Les immigrants allophones qualifiés de francotropes sont nés dans un pays qui possède une affinité présumée avec la langue française.

Source : Statistique Canada (recensement 2006).

Toutes choses égales d'ailleurs, chez les immigrants allophones de langues d'usage tierces, l'affinité linguistique du pays de naissance oriente clairement vers une langue officielle donnée. Un jeune âge à l'immigration favorise la connaissance d'au moins une langue officielle, et favorise la connaissance du français chez les non-francotropes. Enfin, une période d'immigration plus récente se traduit systématiquement par une connaissance du français plus élevée⁶¹.

Somme toute, nonobstant le quartier de résidence, il est clair que certaines combinaisons de caractéristiques individuelles chez les immigrants allophones n'ayant pas effectué de transfert conduisent systématiquement à des comportements distinctifs en matière de la connaissance des langues officielles.

60. Le tableau des résultats correspondant à cette figure (tableau A-2) est disponible à l'annexe 4.

61. Le fait de fréquenter l'école française peut aussi jouer un rôle important.

Effet de sélection des quartiers

L'influence assez nette des caractéristiques individuelles des immigrants dans la sélection de leur quartier de résidence peut être montrée à l'aide des données du tableau 4-14 où nous examinons le comportement des immigrants allophones arrivés avant 1976 et qui ont changé d'adresse entre 2001 et 2006. Les données nous informent sur le fait que certains d'entre eux ont changé d'adresse au cours de la période 2001-2006, et qu'ils ont par conséquent habité dans leur nouveau quartier pendant environ 2,5 ans. En posant l'hypothèse plutôt vraisemblable que l'état de leurs connaissances linguistiques ne s'est pas modifié entre 2001 et 2006, nous pouvons ainsi analyser leur choix de quartier selon leurs connaissances linguistiques déclarées.

Tableau 4-14 Proportion d'immigrants allophones de langues d'usage tierces arrivés avant 1976 et ayant une adresse en 2006 différente de celle de 2001, selon le type de quartier de résidence en 2006 et la connaissance des langues officielles

	Effectif	Anglais	Français	Au moins A / LO	Au moins F / LO
Total des 56 quartiers	10 515	63,0	62,1	71,4	70,5
Quartiers à LU française > à 90 %	555	39,1	77,2	43,9	86,6
Quartiers à LU anglaise > à 30 %	2 095	80,1	49,6	86,4	53,5

Notes : LU fait référence à la langue d'usage. AumoinsF/LO = Connaissance déclarée d'au moins le français lorsque seuls ceux maîtrisant au moins une langue officielle sont au dénominateur.

Source : Statistique Canada (recensement 2006).

On constate, sous cette hypothèse, que ces immigrants allophones choisissent un quartier en fonction de leurs connaissances linguistiques, puisque ceux qui ont déménagé dans un quartier à forte concentration de personnes de langue d'usage française sont beaucoup plus nombreux à connaître le français que ceux qui connaissent le français et qui ont déménagé dans un quartier à bonne concentration de personnes de langue d'usage anglaise.

Pour raffiner notre étude des effets des caractéristiques individuelles des immigrants sur leur connaissance des langues officielles, nous avons refait notre analyse en isolant les comportements des immigrants dans des quartiers similaires du point de vue de la composition linguistique. Le tableau 4-15 s'intéresse aux quartiers où au moins 75 % de la population totale est de langue d'usage française alors que le tableau 4-16 ne retient que les quartiers où la proportion de personnes de langue d'usage anglaise est supérieure à 25 %.

Bien que les caractéristiques individuelles demeurent très déterminantes dans la connaissance des langues officielles, et ce, dans les deux situations, les immigrants allophones résidant dans les quartiers à forte concentration de personnes de langue d'usage française affichent toujours une proportion de connaissance du français légèrement supérieure à celle des quartiers où il y a concentration de personnes de langue d'usage anglaise.

Tableau 4-15 Proportions d'immigrants allophones de langues d'usage tierces résidant dans des quartiers où la concentration de langue d'usage française est supérieure à 75 % (N = 28) selon la connaissance des langues officielles (%), l'affinité linguistique du pays de naissance, la période d'immigration et l'âge à l'immigration, RMR de Montréal, 2006

Affinité	Période	Âge	Effectif	Anglais (1)	Français (2)	AetF (3)	niAniF (4)	AumoinsA (1+3)	AumoinsF (2+3)	AumoinsF/LO (2+3)/(1+2+3)
Total	Total	Total	62 700	10,6	39,7	35,6	7,2	46,2	75,3	87,7
Francotropes	1976-2006	0-14 ans	7 175	0,6	47,6	43,0	3,0	43,6	90,6	99,3
		15+ ans	28 845	3,0	49,2	36,1	7,0	39,2	85,4	96,6
	Avant 1976	0-14 ans	1 380	5,4	30,5	57,3	0,0	62,7	87,8	94,2
		15+ ans	7 900	3,6	54,6	29,5	7,3	33,1	84,1	95,9
Non-francotropes	1976-2006	0-14 ans	3 010	4,7	28,4	51,7	0,8	56,4	80,1	94,5
		15+ ans	11 375	33,4	13,3	29,0	13,3	62,4	42,2	55,8
	Avant 1976	0-14 ans	305	23,3	6,7	43,3	0,0	66,7	50,0	68,2
		15+ ans	2 710	46,3	9,4	26,5	5,8	72,8	35,9	43,7

Notes : Notes : AetF = Connaissance déclarée des deux langues officielles. niAniF = Aucune connaissance déclarée d'au moins une langue officielle. AumoinsA = Connaissance déclarée d'au moins l'anglais. AumoinsF = Connaissance déclarée d'au moins le français. AumoinsF/LO = Connaissance déclarée d'au moins le français lorsque seuls ceux maîtrisant au moins une langue officielle sont au dénominateur. Les personnes francotropes sont nées dans un pays qui possède une affinité présumée avec la langue française.

Source : Statistique Canada (Recensement 2006).

Tableau 4-16 Proportions d'immigrants allophones de langues d'usage tierces résidant dans des quartiers où la concentration de langue d'usage anglaise est supérieure à 25 % (N = 14) selon la connaissance des langues officielles (%), l'affinité linguistique du pays de naissance, la période d'immigration et l'âge à l'immigration, RMR de Montréal, 2006

Affinité	Période	Âge	Effectif	Anglais (1)	Français (2)	AetF (3)	niAniF (4)	AumoinsA (1+3)	AumoinsF (2+3)	AumoinsF/LO (2+3)/(1+2+3)
Total	Total	Total	144 575	30,8	19,7	38,9	9,5	69,8	58,7	65,5
Francotropes	1976-2006	0-14 ans	8 800	4,3	36,2	54,2	4,2	58,5	90,4	95,5
		15+ ans	36 980	8,2	35,4	47,4	8,2	55,6	82,8	91,0
	Avant 1976	0-14 ans	2 530	11,7	13,8	70,0	3,0	81,6	83,8	87,8
		15+ ans	17 145	8,4	37,6	37,2	15,7	45,6	74,9	89,9
Non-francotropes	1976-2006	0-14 ans	12 910	14,4	14,8	65,2	4,4	79,6	79,9	84,7
		15+ ans	54 225	56,4	5,9	25,9	11,0	82,3	31,7	36,0
	Avant 1976	0-14 ans	1 155	39,8	3,0	45,0	2,2	84,8	48,1	54,7
		15+ ans	10 830	60,4	3,0	26,5	9,3	86,9	29,5	32,8

Notes : Comme au tableau 4-15.

Source : Statistique Canada (Recensement 2006).

4.2.3. Analyse multivariée de la connaissance des langues officielles

L'analyse par régression linéaire multiple tentera d'éclairer le lien entre les caractéristiques des quartiers et le comportement des immigrants allophones de langues

d'usage tierces en matière de connaissance des langues officielles. De la même manière que lors de l'analyse des transferts linguistiques, les modèles de régression font interagir plusieurs variables contrôles et d'autres variables explicatives (tableau 4-17)^{62 63}.

Tableau 4-17 Deux modèles de régression linéaire multiple sur la connaissance des langues officielles chez les immigrants allophones de langues d'usage tierces, dans les 56 quartiers de la RMR de Montréal

Variable	Modèle 1	Modèle 2
Dépendante	Proportion d'immigrants allophones de langues d'usage tierces connaissant l'anglais (%)	Proportion d'immigrants allophones de langues d'usage tierces connaissant le français (%)
Explicatives	Proportion de la population de langue d'usage anglaise (%)	Proportion de la population de langue d'usage française (%)
	Revenu médian en 2005 des familles de recensement dans la population (en milliers de \$)	
	Proportion de la population titulaire d'un diplôme collégial ou universitaire (%)	
Contrôles	Proportion d'immigrants allophones francotropes (%)	
	Proportion d'immigrants allophones âgés de 0 à 14 ans à leur arrivée (%)	
	Proportion d'immigrants allophones reçus depuis 1976 (%)	
	Importance relative (%) des immigrants allophones dans la population	

Le tableau 4-18 présente les résultats de la régression concernant la connaissance de l'anglais parmi les immigrants allophones de langues d'usage tierces. Les caractéristiques du quartier de résidence n'ont aucune contribution significative à l'explication des variations de la connaissance de l'anglais au sein des quartiers de la RMR de Montréal. La seule contribution significative vient de la proportion d'immigrants francotropes qui a pour effet de réduire la proportion de ceux qui connaissent l'anglais. Une augmentation de 1 % du pourcentage d'immigrants allophones francotropes est associée à une diminution de 0,7 % la proportion d'immigrants allophones connaissant l'anglais.

La seconde régression présentée au tableau 4-19 concerne la connaissance du français parmi les immigrants allophones et conduit à la même conclusion que la première. La proportion d'immigrants originaires de pays francotropes est liée significativement à la connaissance du français. L'importance des caractéristiques individuelles des immigrants allophones prend donc le pas sur les caractéristiques des

62. Voir note 51 à la page 74.

63. Pour ce type de comportement, il n'est pas utile de faire un troisième modèle de régression pour l'analyse de la préférence d'une des deux langues officielles.

quartiers, alors que pour les régressions portant sur les transferts linguistiques, c'était la composition linguistique des quartiers qui prédominait.

Tableau 4-18 Résultats de la régression linéaire multiple sur la proportion d'immigrants allophones de langues d'usage tierces connaissant l'anglais, selon le quartier, RMR de Montréal, 2006

	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés Bêta
	A	Erreur standard	
(Constante)	96,848***	16,156	
<i>Proportion d'immigrants allophones francotropes</i>	-,660***	,072	-,784
<i>Proportion d'immigrants allophones âgés de 0 et 14 ans à leur arrivée</i>	-,080	,334	-,021
<i>Proportion d'immigrants allophones reçus depuis 1976</i>	-,194	,118	-,120
<i>Importance relative des immigrants allophones dans les quartiers</i>	,015	,114	,011
Proportion de la population titulaire d'un diplôme collégial ou universitaire	,201	,112	,154
Revenu médian avant impôt en 2005 des familles de recensement dans la population	,152	,107	,146
Proportion de la population de langue d'usage anglaise	,003	,096	,003

Notes : R^2 ajusté : 0,837. $N = 56$. *** $p < 0,001$; ** $p < 0,01$; * $p < 0,05$.

Toutefois, dans la seconde régression, le revenu médian des familles de recensement (seuil de 0,01) et la proportion de personnes titulaires d'un diplôme collégial ou universitaire (seuil de 0,05) ont une contribution significative au modèle⁶⁴. Ainsi, plus le revenu médian des familles est élevé dans un quartier, plus les immigrants allophones de langues d'usage tierces maîtrisent le français. Plus la proportion de la population titulaire d'un diplôme collégial ou universitaire est élevée, moins les immigrants allophones de langues d'usage tierces maîtrisent le français. Ces résultats sont un peu étonnants et, étant donné la faible valeur des coefficients de régression, il serait hasardeux de chercher à interpréter le sens de ces résultats qui demanderaient à être validés sur des observations plus nombreuses.

64. Les coefficients bêta standardisés de ces variables sont toutefois très faibles.

Tableau 4-19 Résultats de la régression linéaire multiple sur la proportion d'immigrants allophones de langues d'usage tierces connaissant le français, selon le quartier, RMR de Montréal, 2006

	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés Bêta
	A	Erreur standard	
(Constante)	15,057	13,989	
<i>Proportion d'immigrants allophones francotropes</i>	,478***	,064	,701
<i>Proportion d'immigrants allophones âgés de 0 et 14 ans à leur arrivée</i>	-,024	,266	-,008
<i>Proportion d'immigrants allophones reçus depuis 1976</i>	,145	,096	,111
<i>Importance relative des immigrants allophones dans les quartiers</i>	,005	,153	,004
Proportion de la population titulaire d'un diplôme collégial ou universitaire	-,185*	,089	-,175
Revenu médian avant impôt en 2005 des familles de recensement dans la population	,260**	,084	,309
Proportion de la population de langue d'usage française	,117	,089	,211

Notes : R^2 ajusté : 0,842. $N = 56$. *** $p < 0,001$; ** $p < 0,01$; * $p < 0,05$.

Bref, à la lumière de ce que nous avons trouvé en analyse descriptive, ces régressions nous permettent de croire avec une bonne certitude que la composition linguistique du quartier de résidence n'a pas d'influence sur le fait, pour un immigrant allophone de langue d'usage tierce, de connaître le français ou l'anglais. Cette connaissance serait plutôt expliquée par d'autres facteurs, parmi lesquels les caractéristiques individuelles des immigrants allophones semblent prédominer, particulièrement l'affinité linguistique du pays de naissance.

Chapitre 5 Discussion et conclusion

À l'origine de cette étude, nous avions un questionnement sur les liens entre les caractéristiques du quartier de résidence et les comportements linguistiques des immigrants allophones qui résident dans la région métropolitaine de recensement de Montréal. Cela nous a amenés à prendre en compte les caractéristiques individuelles des immigrants allophones, dont plusieurs études avaient montré la pertinence.

Cette problématique sied particulièrement bien à la situation des immigrants allophones qui ont choisi comme lieu de résidence une province où le français est la seule langue officielle, mais qui fait partie d'un pays où le français et l'anglais sont des langues officielles et d'un continent où l'anglais est omniprésent. Pour réussir leur intégration sur le plan social, économique, culturel et politique, les immigrants doivent faire un certain nombre de choix sur le plan linguistique qui leur permettront de participer pleinement à la vie sociale du Québec. L'intégration linguistique des immigrants allophones peut prendre diverses modalités selon les objectifs que ces derniers se sont donnés en choisissant d'immigrer au Canada, en particulier dans la RMR de Montréal, et le plus souvent sur l'île de Montréal. Nous avons tenté de saisir ces modalités en étudiant deux comportements linguistiques qui traduisent des réalités différentes, même s'ils ont davantage trait à la vie privée.

Le premier comportement concerne le fait d'utiliser le plus souvent à la maison une langue différente (soit le français, soit l'anglais) de sa langue maternelle; il y a dans ce cas un transfert linguistique, soit le passage d'une langue maternelle tierce à une langue d'usage à la maison, dite officielle. Ce comportement peut être vu comme la forme d'intégration linguistique la plus poussée, puisque le français ou l'anglais devient la langue parlée le plus souvent à la maison.

Le second comportement a trait à la connaissance des langues officielles définie au sens de la question du recensement canadien. Le fait pour les immigrants allophones de langues d'usage tierces de connaître le français ou l'anglais constitue une forme

d'intégration linguistique importante même si elle est moins significative que le transfert linguistique proprement dit.

À cet égard, les données du recensement canadien de 2006 ont montré une grande variété de comportements par les immigrants allophones, à la fois dans leurs modalités et dans leur dispersion géographique, sur la base de notre découpage géographique de la RMR de Montréal.

Ces données indiquent qu'une minorité d'immigrants allophones (environ 37 %) ont fait un transfert linguistique au cours de leur vie. Mais l'on ne peut savoir *à quel moment le transfert linguistique s'est fait* : avant l'immigration au Canada, après l'arrivée au Canada mais dans un lieu de résidence différent de celui habité lors du recensement de 2006, dans le quartier de résidence déclaré en 2006? Cette limite s'ajoute à une autre difficulté inhérente à notre recherche, soit le problème de la *causalité inverse*. Il est difficile de savoir si ce sont les caractéristiques du lieu de résidence actuelle qui ont pu avoir une influence sur le comportement linguistique ou si ce sont les caractéristiques mêmes des immigrants allophones qui ont déterminé le choix du quartier et leur comportement linguistique. Dans le premier cas, le quartier de résidence a un effet d'attraction mais aussi peut-être un réel effet d'intégration; dans le second cas, il s'agit d'un effet de sélection du quartier par des immigrants qui possèdent déjà des caractéristiques prédisposant à une forme d'intégration linguistique, si elle n'est pas encore réalisée.

Ne pouvant départager ces deux influences, notre démarche a plutôt consisté à chercher à mettre en évidence cette problématique en utilisant au mieux les données disponibles, d'abord par une analyse descriptive des quartiers de la RMR de Montréal, des caractéristiques des immigrants allophones et de leurs comportements linguistiques dans l'ensemble de la RMR et dans les quartiers de résidence. Nous avons ensuite cherché à déterminer des relations entre les caractéristiques de l'environnement résidentiel actuel et le comportement linguistique des immigrants allophones dans la RMR de Montréal.

La partie descriptive des données s'est articulée autour du troisième chapitre. Nous y avons décrit les quartiers, leur population totale dans un premier temps et par la suite, plus spécifiquement, leurs immigrants allophones. Les variations des deux mesures du

comportement linguistique étudiées chez les immigrants allophones ont été successivement exposées, selon le type de quartiers. La spécificité de l'île de Montréal, par ses contrastes entre les quartiers de l'est et de l'ouest de l'île, est grandement ressortie de cet exercice, tout comme la relative homogénéité des quartiers de la Rive-Nord et, dans une moindre mesure, de la Rive-Sud. Sans grande surprise, les immigrants allophones se répartissent très inégalement dans la RMR de Montréal. Cette hétérogénéité se trouve dans leurs caractéristiques individuelles ainsi que dans leurs comportements linguistiques.

Le quatrième chapitre a permis d'observer comment interagissent les différentes variables décrites au chapitre précédent, tout en examinant prudemment certaines sources d'explication. Nous y avons appris que, parmi les caractéristiques des quartiers, la composition linguistique apparaît comme très liée aux comportements linguistiques ayant trait au français et à l'anglais, chez les immigrants allophones. Toutefois, nous avons montré que les liens apparents pourraient en réalité être trompeurs; ils pourraient être le résultat de l'*attraction* du quartier plutôt que de l'influence de celui-ci sur le comportement des immigrants allophones. Les analyses exploratoires par régression linéaire multiple se sont avérées être une manière efficace de tester ces observations, de faire intervenir à la fois les caractéristiques individuelles des immigrants allophones et les caractéristiques des quartiers.

Les analyses effectuées sur les deux mesures du comportement linguistique ont fait ressortir des résultats forts intéressants, mais qui se prêtent difficilement à une rapide interprétation. Les régressions visaient à standardiser les quartiers en ce qui concerne les caractéristiques des immigrants allophones, afin de réduire l'effet de sélection des quartiers et ainsi saisir le rôle joué par les caractéristiques du quartier. Ainsi, nous avons pu étudier la variation des comportements linguistiques selon les quartiers en supposant une même concentration d'immigrants allophones, les mêmes proportions d'immigrants arrivés après 1976 (par comparaison à ceux arrivés avant 1976), les mêmes proportions d'immigrants arrivés avant l'âge de 15 ans (par comparaison à ceux arrivés à l'âge de 15 ans et plus) et enfin, les mêmes proportions d'immigrants issus de pays francotropes (par comparaison aux pays non francotropes). L'effet de ces dernières variables neutralisé par la régression, nous avons observé l'effet de la composition linguistique des quartiers, de son niveau d'instruction et du revenu médian de ses familles.

Les deux premiers modèles de régression, pour les deux comportements étudiés, présentaient les mêmes séries de variables indépendantes, à l'exception de la proportion des personnes de langue d'usage française dans le premier et de langue d'usage anglaise dans le second. Il en est ressorti que la composition linguistique du quartier est très peu significative lorsque nous étudions la connaissance des langues officielles dans les quartiers, mais qu'elle demeure significative pour les transferts linguistiques. Pour ce dernier comportement, rien ne nous permet d'affirmer qu'il n'y a pas d'influence significative du quartier, même si les coefficients ne sont pas très élevés. Cependant, cette influence peut se produire autant par l'attraction sélective que par un mécanisme qui inciterait les immigrants allophones à adopter le français ou l'anglais une fois rendus dans le quartier. Certaines caractéristiques des immigrants, comme l'âge à l'immigration, la période d'immigration et l'affinité du pays de naissance sont manifestement liés au comportement linguistique des immigrants. Ces résultats rejoignent ceux d'autres études sur ce sujet.

Pour la connaissance des langues officielles chez les immigrants allophones de langues d'usage tierces, notre analyse de régression, bien que limitée, nous pousse à croire qu'à quartiers égaux du point de vue des caractéristiques relatives aux immigrants allophones, la composition linguistique du quartier n'a aucune influence sur le fait de connaître le français ou l'anglais. Ce comportement tiendrait davantage des caractéristiques individuelles des immigrants, principalement de l'affinité linguistique du pays de naissance.

Les pratiques linguistiques sont subtiles quand plusieurs langues sont impliquées. Nous avons cherché à les modéliser à partir des données transversales des recensements. Pour trouver, à partir d'équilibres fragiles et de changements rares et progressifs, des relations causales certaines, il aurait fallu que ces dernières soient simples et importantes. Au terme de cette étude, nous sommes forcés de croire que ce n'est pas le cas.

Cependant, si nous prenons un peu de recul, nous voyons dans les mouvements migratoires comme linguistiques une grande continuité. De manière générale, les concentrations de personnes de langue d'usage anglaise sont liées à la venue d'anglophones et à la pratique de l'anglais par ces derniers, tout comme les concentrations de personnes de langue d'usage française le sont pour le français. Dans le contexte de

notre étude, la présence de concentrations de personnes de langues d'usage tierces dans certains quartiers pourrait aussi attirer des personnes ayant les mêmes caractéristiques linguistiques et favoriser l'adoption de comportements linguistiques spécifiques.

Les changements de langue sont rares et diffus dans le temps, l'évaluation de la connaissance des langues est fluctuante et subjective. On ne pourra donc jamais à notre avis, à moins d'investissements colossaux dans la collecte de données d'enquêtes, en arriver à des conclusions fermes et définitives. C'est cependant d'approches diversifiées fondées sur des données fragiles que se dégagera une image juste du paysage linguistique du Québec et de ses liens avec l'immigration.

BIBLIOGRAPHIE

- BAILLARGEON, M. (1997). *Immigration et langue*, Montréal, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, n.14, 114 p. (Statistiques et indicateurs).
- BAUER, T., et autres (2005). « Enclaves, Language, and the Location Choice of Migrants », *Journal of Population Economics*, vol. 18, n° 4, p. 649-662.
- BÉLAND, P. (1999). *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997 : rapport synthèse*, Québec, Conseil de la langue française, 39 p.
- BÉLAND, P. (2008). *Langue et immigration, langue du travail : éléments d'analyse*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 40 p.
- BÉLAND, P. (2009). *Suivre l'évolution de la situation linguistique au Québec au XXI^e siècle*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 11 p.
- BLASER, C. (2006). *Intégration linguistique et performance économique d'une cohorte d'immigrants à Montréal : une approche longitudinale*, Université de Montréal, Thèse de doctorat en sociologie, 209 p.
- CARPENTIER, A. (2004). *Tout est-il joué avant l'arrivée? Étude de facteurs associés à un usage prédominant du français ou de l'anglais chez les immigrants allophones arrivés au Québec adultes*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 58 p.
- CASTONGUAY, C. (1992). « L'orientation linguistique des allophones à Montréal », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 21, n° 2, p. 95-118.
- CASTONGUAY, C. (1994). *L'assimilation linguistique : mesure et évolution 1971-1986*, Québec, Conseil de la langue française, 243 p.
- CASTONGUAY, C. (2003). « La vraie question linguistique : quelle est la force d'attraction réelle du français au Québec? », p. 232-253; dans M. VENNE (2004), *L'annuaire du Québec 2004*, Montréal, Fides.
- CASTONGUAY, C. (2005). *Les indicateurs généraux de vitalité des langues au Québec : comparabilité et tendances 1971-2001*, Office québécois de la langue française, Suivi de la situation linguistique, Étude 1, 45 p.
- CHISWICK, B. R. (1998). « Hebrew Language Usage: Determinants and Effects on Earnings among Immigrants in Israel », *Journal of Population Economics*, vol. 11, n° 2, p. 253-271.
- CHISWICK, B. R., et P. W. MILLER (1994). « Language Choice among Immigrants in a Multi-Lingual Destination », *Journal of Population Economics*, vol. 7, n° 2, p. 119-131.
- CHISWICK, B. R., et P. W. MILLER (2001). « A Model of Destination-Language Acquisition: Application to Male Immigrants in Canada », *Demography*, vol. 38, n° 3, p. 391-409.
- CHISWICK, B. R., et P. W. MILLER (2005). « Do Enclaves Matter in Immigrant Adjustment? », *City & Community*, vol. 4, n° 1.
- CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE (1999). *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997 : rapport de recherche*, Québec, 123 p.; cité dans LAPIERRE-VINCENT (2004), p. 25.
- CURZI, P. (2010). *Le grand Montréal s'anglicise : esquisse du vrai visage du français au Québec : analyse de la situation*, Porte-parole de l'opposition officielle en matière de langue, 85 p.
- DE VRIES, J. (1999). « Foreign Born Language Acquisition and Shift », p. 261-281; dans Shiva S. HALLI et Leo DRIEDGER (1999). *Immigrant Canada: Demographic, Economic and Social Challenges*, University of Toronto Press, 363 p.

- ESPENSHADE, T. J., et H. FU (1997). « An Analysis of English-Language Proficiency among U.S. Immigrants », *American Sociological Review*, vol. 62, n° 2, p. 288-305.
- ESPINOSA, K. E., et D. S. MASSEY (1997). « Determinants of English Proficiency among Mexican Migrants to the United States », *International Migration Review*, vol. 31, n° 1, p. 28-50.
- FOX, W. (1999). *Statistiques sociales, 3^{ième} édition (traduit de l'anglais « Social Statistics » et adapté par Louis M. Imbeau)*, Presses de l'Université Laval, 374 p. (Méthodes des sciences humaines).
- HATTON, T. J., et A. LEIGH (2007). « Immigrants Assimilate as Communities, Not Just as Individuals », *IZA Discussion Paper*, 2538.
- HOU, F., et M. BEISER (2006). « Learning the Language of a New Country: A Ten-Year Study of English Acquisition by South-East Asian Refugees in Canada », *International Migration*, vol. 44, n° 1, p. 135-165.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2001). *Portrait social du Québec : données et analyses*, Québec, 629 p. (Les conditions de vie).
- JAEGER, D. A. (2000). « Local Labor Markets, Admission Categories, and Immigrant Location Choice », *Hunter College and Graduate school, CUNY IZA*, 23 p.
- KRALT J., et M. CROMIE 1984. *Preliminary Report: Language*, Ottawa, Statistique Canada; cité dans TERMOTE (2008), p. 17.
- LACHAPELLE, R., et J. HENRIPIN (1980). *La situation démographique au Canada : évolution passée et prospective*, Montréal, Institut de recherches politiques, 391 p.
- LAPIERRE-VINCENT, N. (2004). *L'intégration linguistique au Québec : recension des écrits*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 34 p.
- LAZEAR, E. P. (1999). « Culture and Language », *Journal of Political Economy*, vol. 107, n° 6 : S95-S126.
- McANDREW, M. (2006). « Projet national, immigration et intégration dans un Québec souverain : dix ans plus tard, l'analyse proposée tient-elle toujours la route? », *Sociologie et sociétés*, vol. 38, n° 1, p. 213-233.
- MESCH, G. S. (2003). « Language Proficiency among New Immigrants: The Role of Human Capital and Societal Conditions. The Case of Immigrants from the FSU in Israel », *Sociological Perspectives*, vol. 46, n° 1, p. 41-58.
- MONNIER, D. (1993). *Les choix linguistiques des travailleurs immigrants et allophones*, Québec, Conseil de la langue française, [En ligne]. [www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx_igccplus_pi4%5bfile%5d=publications/pub141/b141ch1.html].
- MONTGOMERY, C., et J. RENAUD (1994). « Residential Patterns of New Immigrants and Linguistic Integration. », *The Canadian Geographer*, vol. 38, n° 4, p. 331-342.
- PAILLÉ, M. (2008). *Les réponses multiples aux questions sur les langues maternelles et d'usage dans la population québécoise, d'après les recensements canadiens de 1981 à 2001 : analyse critique de la « répartition égale » des réponses multiples*, Office québécois de la langue française, Langues et sociétés, n° 44.
- PICHÉ, V., et L. BÉLANGER (1995). *Une revue des études québécoises sur les facteurs d'intégration des immigrants*, Québec, Ministère des Affaires internationales, de l'immigration et des Communautés culturelles, n° 5, 52 p. (Notes et Documents).
- PICHÉ, V. (2004). « Immigration et intégration linguistique : vers un indicateur de réceptivité sociale », *Les Cahiers du Gres*, vol. 4, n° 1, p. 7-22.
- PICHÉ, V. (2010). « Ethnie et langue au Québec : quand compter est une question de survie », [http://oppenheimer.mcgill.ca/IMG/pdf/PICHE_chapitre_vp2_EN.pdf] (Consulté le 28 octobre 2010).

- RENAUD, J., A. CARPENTIER, G. OUMET et C. MONTGOMERY (1992). *La première année d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989 : portraits d'un processus*, Montréal, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration; cité dans PICHÉ et BÉLANGER (1995).
- RENAUD, J., et autres (2001). « Ils sont maintenant d'ici! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989 », *Les Cahiers du Gres*, vol. 2, n° 1, p. 29-40.
- SERRÉ, P. (2000). *Impact de la minorisation appréhendée des francophones de l'île de Montréal sur l'assimilation linguistique des allophones*, Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, 51 p.
- STATISTIQUE CANADA (2010). *Dictionnaire du recensement de 2006*, [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/ref/dict/pdf/92-566-fra.pdf] (Consulté le 28 octobre 2010).
- STEVENS, G. (1992). « The Social and Demographic Context of Language Use in the United States », *American Sociological Review*, vol. 57, n° 2, p. 171-185.
- STEVENS, G. (1999). « Age at Immigration and Second Language Proficiency among Foreign-Born Adults », *Language in Society*, vol. 28, n° 4, p. 555-578.
- TERMOTE, M. (2008). *Nouvelles perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal 2001-2051*, Office québécois de la langue française, Suivi de la situation linguistique, Étude 8, 146 p.
- VAN TUBERGEN, F., et M. KALMIJN (2009). « A Dynamic Approach to the Determinants of Immigrants' Language Proficiency: The United States, 1980-2000 », *International Migration Review*, vol. 43, n° 3, p. 519-543.
- VELTMAN, C. (1985). « La politique linguistique québécoise et le comportement des jeunes Québécois d'origine grecque et portugaise », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 14, n° 1, p. 99-109.
- WARMAN, C. (2007). « Ethnic Enclaves and Immigrant Earnings Growth », *Canadian Journal of Economics*, vol. 40, n° 2, p. 401-422.

Annexe 1 Méthode de répartition des réponses multiples

Langue maternelle autre que le français et l'anglais :

Une langue non officielle unique + la moitié de « Anglais et langue non officielle » + la moitié de « Français et langue non officielle » + le tiers de « Anglais, français et langue non officielle ».

Langue utilisée le plus souvent à la maison :

- 1) Anglais unique + $\frac{1}{2}$ (4) + $\frac{1}{2}$ (5) + $\frac{1}{3}$ (7)
- 2) Français unique + $\frac{1}{2}$ (4) + $\frac{1}{2}$ (6) + $\frac{1}{3}$ (7)
- 3) Autre langue non officielle unique + $\frac{1}{2}$ (5) + $\frac{1}{2}$ (6) + $\frac{1}{3}$ (7)
- 4) Anglais et français
- 5) Anglais et langue non officielle
- 6) Français et langue non officielle
- 7) Anglais, français et langue non officielle

Première langue officielle parlée (PLOP) : (possède le détail des réponses avant répartition)

1. Anglais
2. Français
3. Anglais et français
4. Ni anglais, ni français

Annexe 2 Regroupement des secteurs de recensement par quartier

Chaque quartier est composé d'un certain nombre de secteurs de recensement (s. r.). L'agrégation des s. r. en quartiers reprend un découpage réalisé par Serré (2000). Les quartiers apparaissent dans l'ordre des s. r. qui les constituent. Plusieurs s. r. ont dans les faits comme dénomination un nombre à décimale. Par exemple, les s. r. 12.1 et 12.2 existent. Le tableau indique que les s. r. de 9 à 31 correspondent au quartier 2 (Hochelaga-Maisonneuve). Il faut donc considérer que ce quartier inclut également les décimales, si elles existent, de chaque s. r. concerné. Au sujet de la localisation géographique des secteurs de recensement, consultez le site de Statistique Canada (en date du 23 septembre 2010;

<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/geo/index-fra.cfm>)

Secteurs de recensement correspondant aux quartiers de la RMR de Montréal, 2006

Quartier	s. r.	Quartier (suite)	s. r.
1. Tétreaultville	1-8, 192-194	29. Anjou	590-594
2. Hochelaga-Maisonneuve	9-31	30. St-Léonard partie nord	603-605
3. Ste-Marie	32-54	31. Montréal-Nord	610-619
4. McGill	55-70, 128-139	32. Laval-Est	625-629, 661-662
5. St-Henri-Pointe-St-Charles	71-93	33. Laval-Centre	630-633, 660
6. Westmount	350-356	34. Laval-des-Rapides	634-644
7. Notre-Dame-de-Grâce	94-108, 340	35. Laval-Chomedey	645-654
8. Côte-des-Neiges-Snowdon	109-119, 122-125, 367	36. Laval-Vimont	655-659
9. Mont-Royal-Côte-St-Luc	120-121, 370-385, 400-404	37. Repentigny	675-677
10. Outremont	126-127, 360-362, 366	38. Mascouche	681, 684-686, 688-689
11. Plateau-Mont-Royal	140-162, 171-178	39. Le Gardeur	682-683, 690-694, 1000-1001
12. Mile End	163-170, 363-365	40. Terrebonne	687, 700
13. Rosemont	179-191, 196, 198-208	41. Boisbriand-Ste-Thérèse-de-Blainville	701-710
14. St-Léonard partie sud	195, 197, 600-602	42. Deux-Montagnes-St-Eustache	725-732
15. Petite-Patrie	209-219, 247	43. Mirabel	733-740
16. Parc-Extension	220-225	44. Vaudreuil	750-760, 1003-1005
17. Villieray	226-240, 243-245	45. St-Jérôme	780-792
18. St-Michel	241-242, 249-263	46. Châteauguay	775-777, 800-807, 834
19. Ahuntsic	264-267, 269-281	47. Brossard	825-826, 859
20. Cartierville	268, 282-288	48. Ste-Catherine	827-833
21. Rivière-des-Prairies	290-291	49. Chambly	850-853, 926
22. Verdun	300-317	50. St-Bruno	854-855, 903
23. LaSalle	320-329	51. St-Hubert	856-858
24. Lachine	330, 390-397	52. St-Lambert	860-868
25. St-Laurent	410-421	53. Longueuil-Centre	869-874, 879-882
26. Ouest-de-l'Île	430-500	54. Longueuil-Rive	875-878, 883-886
27. Pierrefonds-Dollard	510-550	55. Boucherville	887-889, 904, 1002
28. Pointe-aux-Trembles	570-585	56. Belœil	900-902, 929-930

Note : Certains s. r. peuvent être vides (sans population).

Annexe 3 Liste des pays francotropes

Algérie	Mozambique
Andorra	Nicaragua
Angola	Niger
Argentine	Panama
Belgique	Paraguay
Bénin	Pérou
Bolivie	Portugal
Brésil	République démocratique du Congo
Burkina Faso	République dominicaine
Burundi	République du Congo
Cambodge	Roumanie
Cameroun	Rwanda
Cap-Vert	Sahara occidental
Centrafrique	Saint-Marin
Chili	Sao Tomé-et-Principe
Colombie	Sénégal
Comores	Seychelles
Costa Rica	Suisse
Côte d'Ivoire	Tchad
Cuba	Togo
Djibouti	Tunisie
El Salvador	Uruguay
Équateur	Vanuatu
Espagne	Vatican
France (et dépendances)	Venezuela
Gabon	Vietnam
Guatemala	
Guinée équatoriale	
Guinée-Bissau	
Guinée Conakry	
Haïti	
Honduras	
Italie	
Laos	
Liban	
Luxembourg	
Madagascar	
Mali	
Maroc	
Maurice	
Mauritanie	
Mexique	
Moldavie	
Monaco	

Annexe 4 Tableaux complémentaires

Tableau A-1 Proportions de transferts et taux de mobilité linguistique chez les immigrants allophones (%), selon l'affinité linguistique du pays de naissance, la période d'immigration et l'âge à l'immigration, RMR de Montréal, 2006

Affinité	Période	Âge	Effectif	Anglais (1)	Français (2)	Non-transfert (3)	F/LO ((2)/(1+2))
Total	Total	Total	555 105	15,0	21,7	63,3	59,0
Francotropes	1976-2006	0-14 ans	52 895	5,9	41,8	52,3	87,7
		15+ ans	186 790	5,0	33,0	62,0	86,8
	Avant 1976	0-14 ans	23 955	49,8	22,6	27,6	31,2
		15+ ans	63 130	9,1	19,8	71,1	68,5
Non-francotropes	1976-2006	0-14 ans	36 920	17,1	15,5	67,4	47,6
		15+ ans	132 890	17,4	6,2	76,4	26,4
	Avant 1976	0-14 ans	11 605	68,5	7,8	23,7	10,2
		15+ ans	46 920	34,1	7,9	58,0	18,9

Notes : Comme au tableau 4-3.

Source : Statistique Canada (recensement 2006).

Tableau A-2 Proportions d'immigrants allophones de langues d'usage tierces selon la connaissance des langues officielles (%), l'affinité linguistique du pays de naissance, la période d'immigration et l'âge à l'immigration, RMR de Montréal, 2006

Affinité	Période	Âge	Effectif	Anglais (1)	Français (2)	AetF (3)	niAniF (4)	Aumoins A (1+3)	Aumoins F (2+3)	Aumoins F/LO (2+3)/(1+2+3)
Total	Total	Total	351 275	23,4	28,3	37,4	10,9	60,7	65,6	73,7
Francotropes	1976-2006	0-14 ans	27 675	2,9	42,5	49,8	4,8	52,7	92,3	96,9
		15+ ans	115 730	6,0	44,4	40,0	9,6	46,0	84,4	93,4
	Avant 1976	0-14 ans	6 610	9,4	19,2	67,1	4,3	76,5	86,3	90,2
		15+ ans	44 860	6,2	44,9	33,7	15,1	40,0	78,7	92,6
Non-francotropes	1976-2006	0-14 ans	24 900	12,3	19,0	63,9	4,8	76,2	83,0	87,1
		15+ ans	101 540	50,9	8,9	26,5	13,6	77,4	35,5	41,1
	Avant 1976	0-14 ans	2 745	39,3	3,1	52,3	5,3	91,6	55,4	58,5
		15+ ans	27 215	56,3	3,5	26,1	14,1	82,4	29,6	34,5

Notes : Comme au tableau 4-12.

Source : Statistique Canada (recensement 2006).

